

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Wednesday, March 28, 2018
Tuesday, April 17, 2018

Issue No. 36

Fourth and fifth meetings:

The subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada

APPEARING:

The Honourable Ginette Petitpas Taylor, P.C., M.P.,
Minister of Health

Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le mercredi 28 mars 2018
Le mardi 17 avril 2018

Fascicule n° 36

Quatrième et cinquième réunions :

La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada

COMPARAISSENT :

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée,
ministre de la Santé

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Scott Tannas, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boniface	McPhedran
Christmas	Ngo
* Day	Pate
(or Mercer)	Patterson
Doyle	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)
Lovelace Nicholas	
Martin	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Raine (*April 16, 2018*).

The Honourable Senator Deacon replaced the Honourable Senator McCallum (*April 16, 2018*).

The Honourable Senator Pate replaced the Honourable Senator Deacon (*March 27, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice président : L'honorable Scott Tannas

et

Les honorables sénateurs :

Boniface	McPhedran
Christmas	Ngo
* Day	Pate
(ou Mercer)	Patterson
Doyle	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)
Lovelace Nicholas	
Martin	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 16 avril 2018*).

L'honorable sénatrice Deacon a remplacé l'honorable sénatrice McCallum (*le 16 avril 2018*).

L'honorable sénatrice Pate a remplacé l'honorable sénatrice Deacon (*le 27 mars 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 28, 2018
(79)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Doyle, Dyck, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Ngo, Patterson, Raine and Tannas (10).

In attendance: Michael Chalupovitsch, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 15, 2018, the committee continued its examination of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 33.*)

WITNESSES:

Tsuut'ina Nation Police Service:

Steve Burton, Inspector, Criminal Investigative Psychologist.

As an individual:

The Honourable Senator Dennis Glen Patterson.

The chair made a statement.

Mr. Burton and the Honourable Senator Patterson made statements and answered questions.

At 7:44 p.m., the committee suspended.

At 7:46 p.m., the committee resumed.

At 8:19 p.m., the committee suspended.

At 8:21 p.m., the committee, pursuant to rule 12-16(1)(d), resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera portion of the meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analysts; and that the

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 28 mars 2018
(79)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S, de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Doyle, Dyck, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Ngo, Patterson, Raine et Tannas (10).

Également présent : Michael Chalupovitsch, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 février 2018, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 33 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Service de police de la nation de Tsuut'ina :

Steve Burton, inspecteur, psychologue aux enquêtes criminelles.

À titre personnel :

L'honorable sénateur Dennis Glen Patterson.

La présidente fait une déclaration.

M. Burton et l'honorable sénateur Patterson font des déclarations et répondent aux questions.

À 19 h 44, la séance est suspendue.

À 19 h 46, la séance reprend.

À 20 h 19, la séance est suspendue.

À 20 h 21, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour permettre d'étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la partie de la réunion qui se tient à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau du greffier pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité; et

transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

At 8:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, April 17, 2018
(80)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 8:03 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Deacon, Doyle, Lovelace Nicholas, Martin, McPhedran, Ngo, Pate and Tannas (9).

Other senator present: The Honourable Senator Raine (1).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 15, 2018, the committee continued its study on the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 33.*)

APPEARING:

The Honourable Ginette Petitpas Taylor, P.C., M.P., Minister of Health;

Bill Blair M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health.

WITNESSES:

Health Canada:

Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat.

Department of Justice Canada:

Diane Labelle, General Counsel;

Stefan Matiation, Director and General Counsel.

qu'elle soit détruite par le greffier lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 20 h 45, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 17 avril 2018
(80)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 8 h 3, dans la pièce 160-S, de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Deacon, Doyle, Lovelace Nicholas, Martin, McPhedran, Ngo, Pate et Tannas (9).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Raine (1).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Siofra McAllister, agente des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 février 2018, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 33 des délibérations du comité.*)

COMPARAISSENT :

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée, ministre de la Santé;

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé.

TÉMOINS :

Santé Canada :

Eric Costen, directeur général, Secrétariat de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Ministère de la Justice Canada :

Diane Labelle, avocate générale;

Stefan Matiation, directeur et avocat général, Centre de droit autochtone.

The chair made a statement.

The Minister of Health made a statement and, together with the Parliamentary Secretary, Mr. Costen, Mr. Matiation, and Ms. Labelle, answered questions.

At 9:34 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La présidente fait une déclaration.

La ministre de la Santé fait une déclaration et, avec le secrétaire parlementaire, M. Costen, M. Matiation, et Mme Labelle, répond aux questions.

À 9 h 34, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 28, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to give consideration to the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples here in the room or listening via the Web. I would like to acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the traditional, unceded land of the Algonquin peoples. My name is Lillian Dyck from Saskatchewan, and I have the privilege of chairing this committee.

I would now invite my fellow senators to introduce themselves.

Senator Patterson: I'm Dennis Patterson, senator for Nunavut.

Senator Tannas: Scott Tannas from High River, Alberta.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator Lovelace Nicholas: Senator Lovelace from New Brunswick.

The Chair: Thank you, senators. Tonight we continue our pre-study of Bill C-45, and we are happy to welcome from the Tsuut'ina Nation Police Service, Mr. Steve Burton, Inspector, Criminal Investigative Psychologist. You have the floor to make a short presentation, after which we will have questions from senators.

Steve Burton, Inspector, Criminal Investigative Psychologist, Tsuut'ina Nation Police Service: Thank you very much for having me here today. On behalf of our police chief, Keith Blake, we're very honoured to be before all of you tonight.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 28 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne des peuples autochtones du Canada.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs ainsi qu'aux membres du public qui sont ici même, dans la pièce, ou qui regarde cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le Web. Dans un esprit de réconciliation, je voudrais souligner que nous nous réunissons sur les terres ancestrales non cédées du peuple algonquin. Je m'appelle Lillian Eva Dyck. Je viens de la Saskatchewan, et j'ai le privilège de présider le comité.

J'inviterais maintenant mes collègues à se présenter.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, sénateur du Nunavut.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de High River, en Alberta.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Sénatrice Lovelace, du Nouveau-Brunswick.

La présidente : Merci, sénateurs. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude préalable du projet de loi C-45 et sommes heureux d'accueillir, du Service de police de la Nation de Tsuut'ina, Steve Burton, inspecteur et psychologue aux enquêtes criminelles. À vous la parole, pour un bref exposé, après quoi les sénateurs auront des questions.

Steve Burton, inspecteur, psychologue aux enquêtes criminelles, Service de police de la Nation de Tsuut'ina : Merci beaucoup de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. Au nom de notre chef de police, Keith Blake, nous sommes honorés d'être présents ici ce soir.

One of the things I want to bring up in regard to Tsuut'ina is that we're located right next to Calgary, just for everybody's benefit. We are a unique, I guess, reserve in the sense that we have the proximity to such a large metropolitan centre. There is a lot of opportunity, of course, on our reserve, where I know, from my reserve, there isn't as much opportunity. But we're taking advantage, of course, of what is available to us and doing it in a way that is honouring of our ancestors.

Tonight I guess one of the things that I wish to bring forward is the challenges that are in front of us with regard to legalization of cannabis, but, also, we have other challenges just as a First Nations police service.

My background is that I am Gitksan from northern British Columbia. I'm very proud to be from that part of the province.

The challenges that First Nations police have are similar to the challenges that other First Nations areas have, such as education. The funding models are different. They are not to the levels that mainstream or other police agencies have. The other issues that confront us are that we're undermanned; we're under-resourced. We have increasing call loads because our populations, our youth, are becoming a significantly large portion of our reserves and nations. The total right now, for our reserve, is that about 60 per cent of our population is under the age of 30 years old, and that is going to be a long-term issue that we need to be in front of as to, with regard to your committee, how cannabis potentially can impact that for us.

From my background, I am a law enforcement officer. I have been so for 23 years now. I was with Calgary Police before joining Tsuut'ina Nation Police Service approximately five years ago. Since then it has been an interesting and rewarding time, but it has been challenging due to the different rules that we have to play by, so to speak.

As a psychologist, I get to see a lot of different things. There are mental health concerns, addiction concerns and increasing areas of domestic violence that continue to present themselves. We have challenges with regard to sexual violence. We have other issues that are unique to our people based upon, again, residential schools, the history of our people in Canada.

For myself, that's a brief introduction, and I thank you for that opportunity.

The Chair: Thank you for that.

Senator Boniface: First, thank you very much for coming. I appreciate being able to go first because I have to leave for another meeting.

Une des choses que je voudrais mentionner en ce qui concerne Tsuut'ina est que nous sommes juste à côté de Calgary. Je voulais qu'on le sache. C'est une situation unique en son genre, une réserve ainsi proche d'un grand centre métropolitain. Cela multiplie les occasions qui s'offrent à la réserve. Je sais que, dans ma réserve, elles sont plus rares. Nous profitons de ces occasions, bien sûr, de ce qui est disponible, et le faisons d'une façon qui honore nos ancêtres.

Je pense que je voudrais souligner ce soir les défis qu'entraîne pour nous la légalisation du cannabis, mais aussi l'existence d'autres défis, juste en tant que service de police d'une Première Nation.

Je suis originaire du nord de la Colombie-Britannique, un Gitksan, et suis très fier de venir de cette partie de la province.

Les défis qui existent pour les policiers des Premières Nations sont semblables aux problèmes rencontrés dans d'autres domaines par les Premières Nations — l'éducation, notamment. Les modèles de financement sont différents. Ce ne sont pas les niveaux de financement dont bénéficient les autres services de police ordinaires. Autres problèmes rencontrés : nous manquons de personnel et de ressources. Les appels se multiplient parce que le segment des populations de nos réserves et de nos nations formé par nos jeunes prend des proportions très importantes. Dans notre réserve, à l'heure actuelle, environ 60 p. 100 de la population a moins de 30 ans. Et c'est une réalité à long terme qu'il va falloir garder à l'esprit au moment d'envisager, comme votre comité le fait, les répercussions potentielles du cannabis pour nous.

Je suis agent de police de formation, et ce, depuis 23 ans maintenant. Avant de me joindre au Service de police de la Nation Tsuut'ina, il y a environ cinq ans, j'ai été membre de la police de Calgary. Le changement a été intéressant et enrichissant, mais difficile, à cause de règles du jeu différentes que nous devons respecter, pour ainsi dire.

En tant que psychologue, je constate toute une gamme de difficultés : des problèmes de santé mentale, de dépendance, et, de plus en plus, de violence familiale. La violence sexuelle est problématique. Il existe d'autres problèmes spécifiques à notre peuple, résultant, là encore, des pensionnats indiens, de l'histoire de notre peuple au Canada.

C'est tout ce que je tenais à dire en guise d'introduction et je vous remercie de m'avoir invité.

La présidente : Merci à vous.

La sénatrice Boniface : Merci beaucoup d'être venu. J'apprécie l'occasion de poser les premières questions, vu que je dois m'absenter plus tard pour aller à une autre réunion.

I think one of the issues and the challenges, which you would be very familiar with, are the funding agreements for First Nation communities, particularly for First Nation police services. With governments in the tripartite agreements, it's a five-year process so every five years you're trying to figure out what your next five will be, when and if it will come. Given the complexity of the issues and given that you have policed in Calgary, you know all the resources available to you.

I'm interested in what you see as the challenges going forward with Bill C-45. There's a lot of discussion around the legalization process, but you have a very young community. From a treatment and resource perspective, can you speak a little more about that? I think it's very unique in the First Nation and Aboriginal communities.

Mr. Burton: Thank you, senator. The big concerns that we have are with regard to how this will impact our youth. One of the things, for myself, is understanding the impact of drugs on brain development. What we do know and what we don't know are almost equally the same.

What we do know is that there are impacts with regard to attention, short-term memory and the ability for people to focus and be as productive as they possibly can be. As we look long term, these are answers that we don't have right now because, again, these studies are dealing with currently illicit drugs, and it would be improper and unethical to have trials and research with regard to young people from an early age.

We look at those impacts in a community or communities that have already been impacted by alcohol. We have a problem. We're lucky in Tsuut'ina that we don't have a problem with fentanyl, but other reserves and other nations do. I don't know what the reason is, why we're not affected to that degree, but we are affected by prescription drugs and that abuse. Combined with alcohol, it is a large problem, especially when we understand FASD, fetal alcohol spectrum disorder.

If we look at the legalization of cannabis and adding that into the mix, we now have another drug that has the ability to alter brain development. We would have, again, maybe not so much in the way of physical deformities, but we would have brain deformities in the sense that neural pathways are changing. They are compensating for the drugs, the THC, delta-9-tetrahydrocannabinol. That is what it would come down to.

Looking at the impact on impaired driving, the other side of it, we just have to look at Colorado. In 2016, they had 77 fatalities that were tied to active THC in the systems of the people involved. Every day, they're arresting 60 people for being impaired by drugs, and 50 per cent of users of marijuana or cannabis admit to driving while under the influence.

Selon moi, les ententes de financement pour les communautés des Premières Nations, et plus particulièrement pour les services de police des Premières Nations, constituent une des difficultés. Vous en avez, sans doute, bien conscience. Dans les ententes tripartites avec les gouvernements, le processus est de cinq ans, si bien que, tous les cinq ans, vous tâchez de prévoir quel sera le montant du financement pour les cinq ans d'après et quand les fonds seront affectés, s'ils sont affectés. Vu la complexité des problèmes et vu votre expérience dans la police de Calgary, vous connaissez toutes les ressources dont vous pouvez disposer.

Je suis curieuse : selon vous, quels défis entraîneront l'application du projet de loi C-45? On parle beaucoup du processus de légalisation, mais vous avez une communauté très jeune. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'aspect traitement et ressource? Je pense que la situation des collectivités des Premières Nations et des collectivités autochtones est très particulière.

M. Burton : Merci, sénatrice. Nous sommes très préoccupés par les répercussions sur nos jeunes. Selon moi, il est important de comprendre les répercussions des drogues sur le développement du cerveau. À l'heure actuelle, on peut dire qu'il y a autant de choses qu'on sait que de choses qu'on ignore.

Nous savons que cela a des répercussions sur l'attention, la mémoire à court terme et la capacité de se concentrer et d'être aussi productif que possible. À long terme, nous ignorons quelles seront les répercussions, à l'heure actuelle. En effet, vu qu'il s'agit encore de drogues illicites, il serait inapproprié et contraire à l'éthique d'effectuer des essais et de la recherche portant sur des sujets dès leur jeune âge.

Les répercussions sont particulièrement préoccupantes dans des collectivités où l'alcool constitue déjà un problème. Nous avons la chance de ne pas avoir un problème de fentanyl, à Tsuut'ina, contrairement à d'autres réserves et d'autres nations. Je ne sais pas pourquoi nous ne sommes pas aussi touchés, mais nous sommes affectés par l'abus de médicaments d'ordonnance. En combinaison avec l'alcool, le problème est grave, surtout aux vues de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, ou ETCAF.

Avec la légalisation du cannabis, on ajoute à la panoplie une autre drogue susceptible d'altérer le développement du cerveau. On aurait encore des malformations, pas tant physiques que cérébrales, dans la mesure où les voies neurales changent. Elles compensent la présence de drogues, celle du THC, le delta-neuf-tetrahydrocannabinol. C'est ce qui se passe, au bout du compte.

Quant aux répercussions pour la conduite avec facultés affaiblies, l'autre aspect du problème, il suffit de regarder ce qui se passe au Colorado. En 2016, on y a dénombré 77 décès liés à la présence de THC actif dans le système des personnes impliquées. Chaque jour, ils arrêtent 60 personnes pour conduite affaiblie par les drogues et 50 p. 100 des utilisateurs de

So, if we look to our neighbours in the south, we are going to be looking at a significant problem up here. When we look at our First Nations communities, it's going to translate onto the reserves as well.

The Chair: Do you have another question?

Senator Boniface: If I may.

The Chair: Yes.

Senator Boniface: I've talked to some of the communities to get a sense of the North in my home province of Ontario, and they're flagging, at least in specific communities, that cannabis is not the issue but opioids are.

Mr. Burton: Yes.

Senator Boniface: I'm curious, in terms of the city of Calgary, given that you border it, how the two compare in that regard.

Mr. Burton: Yes. Well, fentanyl and opioids are a problem in Calgary. We do have issues that have occurred with regard to opioids. Recently, though, our issue comes down to narcotics, such as morphine. Hydromorphone was the drug that was found in the presence of one of our overdoses in the past couple of weeks, but we're not seeing the fentanyl. There have been ties where fentanyl has been found in the blood on toxicology screens, but it hasn't been as rampant as even next door in Calgary or on the Blood reserve down south in Alberta.

The issue is there. I acknowledge that the opioid crisis is there. Our experience has not reached that level. I would say that when we look at the combinations of alcohol and cannabis, you typically will not have one without the other. A lot of people will mix and enhance the effect of marijuana with alcohol. That is the biggest concern, too, when we're looking at impaired driving, that you're not just necessarily going to get someone who's consuming cannabis; you're going to get them also consuming alcohol, which doubles the impact.

Senator Boniface: But on the cannabis itself, you must see it in your work now.

Mr. Burton: Yes.

Senator Boniface: And how would you assess that?

marijuana ou de cannabis admettent conduire sous l'effet d'une substance intoxicante.

D'après l'expérience de nos voisins au sud de la frontière, on peut donc s'attendre à un problème majeur ici. Et on le constatera dans les collectivités des Premières Nations et les réserves également.

La présidente : Avez-vous une autre question?

La sénatrice Boniface : Si vous le permettez.

La présidente : Allez-y.

La sénatrice Boniface : J'ai discuté avec les gens de certaines collectivités, pour me faire une idée de la situation dans le nord de ma province, l'Ontario. Dans des collectivités particulières au moins, on insiste sur le fait que les opioïdes sont le véritable problème, pas le cannabis.

M. Burton : Effectivement.

La sénatrice Boniface : Je serais curieuse de savoir comment votre situation se compare à celle de Calgary, vu que vous êtes voisins.

M. Burton : Effectivement, le fentanyl et les opioïdes constituent un problème à Calgary. Et nous avons eu des problèmes liés aux opioïdes de notre côté. Récemment, toutefois, nous luttons plutôt contre des narcotiques, comme la morphine. On a ainsi trouvé de l'hydromorphone dans le système d'une de nos victimes de surdose au cours des deux dernières semaines, mais pas de fentanyl. Il y a eu des cas où du fentanyl a été relevé dans un rapport toxicologique, mais ce n'est pas un fléau comme à Calgary ou dans la réserve Blood, dans le Sud de l'Alberta.

Le problème existe. Je reconnais qu'il y a une crise des opioïdes. Mais ce n'est pas encore un fléau chez nous. Soit dit au passage, on constate généralement une combinaison d'alcool et de cannabis; il est rare de trouver l'un sans l'autre. Nombreux sont les gens qui mélangent l'alcool et la marijuana pour augmenter l'effet des deux. C'est une des préoccupations majeures, en matière de conduite avec facultés affaiblies : on n'aura pas nécessairement des conducteurs qui se sont contentés de consommer du cannabis, mais plutôt des conducteurs ayant également consommé de l'alcool, ce qui double l'effet.

La sénatrice Boniface : Pour ce qui est du cannabis lui-même, vous constatez sûrement sa présence dans le cadre de votre travail maintenant?

M. Burton : Si.

La sénatrice Boniface : Et quelle serait votre évaluation de la question?

Mr. Burton: The cannabis issue for us has been steady. It hasn't been the instigator of violent crime. It hasn't been related to problems, much like the northern reserves are saying. People relate it to medicinal marijuana, that it has fewer consequences. But when used inappropriately, it sometimes has worse consequences.

When we're talking about impacts to the brain, a lot of questions are still unanswered when it comes to that. The research is not quite conclusive, in my opinion, on what those effects truly will be. But we're looking at the increased risk of testicular cancer, we're looking at fMRI studies down in the States that are showing that the grey matter and the white matter in the brains are being affected. The white matter is where you have the myelination of the axons in the brain to facilitate the synapses that go on that keep us thinking and doing very well at that. But there is a deficiency occurring for the chronic users of marijuana. They're finding that the neural pathways are having to compensate and find another way to work as opposed to what you would normally expect.

There is ongoing research that's showing there's an impact, but it hasn't caught up to where it would be something that would be definitive that this is what's going on. I look at it from a concern 10 years down the road and what that's going to look like in the communities.

Senator Boniface: Thank you, and thank you for the indulgence of my colleagues as well.

Senator Doyle: Thank you for being here. I appreciate it very much.

Some Indigenous organizations and individuals have told us that there has been insufficient consultation with them on the proposed legalization legislation of cannabis. Do you agree? Is that something you've observed as an investigative psychologist, that we could have used a lot more consultation on this and maybe some kind of a televised educational campaign that would have helped people like yourselves and Indigenous people, and Canadian people generally, about what's going on?

You talk about the effect on the brain. We've had a lot of doctors in talking about it as well and they agree totally with you on their analysis of it all. Consultation is always a must when you're bringing in something so important. Agreed?

Mr. Burton: I agree, yes.

Senator Doyle: Surveys — I'm sure you're aware of this as well — suggest that cannabis use among Indigenous youth is already higher than in non-Indigenous populations. Now that it's going to be legalized, will that make it even worse? In your view, what's going to happen there? Will the legalization of it

M. Burton : La question du cannabis est stable, pour nous. Ce n'est pas un déclencheur de crime violent. Comme on le dit dans les réserves dans le Nord, on ne lie pas le cannabis à des problèmes. Les gens établissent un parallèle avec la marijuana médicale et estiment que cela a moins de conséquences. Mais quand il est consommé de façon inappropriée, les conséquences sont parfois pires.

Pour ce qui est des répercussions sur le cerveau, beaucoup de questions restent sans réponses. La recherche n'est pas très concluante, selon moi, concernant les véritables effets. Il y a un risque accru de cancer testiculaire et des études IRMF effectuées aux États-Unis montrent que cela affecte la matière grise et la matière blanche du cerveau. La matière blanche est le lieu où il y a myélinisation des axones du cerveau, pour faciliter les synapses qui nous permettent de réfléchir au mieux. Les chercheurs constatent que les voies neurales doivent compenser et trouver une façon de fonctionner autre que la façon normale.

Les recherches en cours montrent qu'il y a des répercussions, mais on n'en est pas encore au stade où l'on pourrait affirmer catégoriquement que c'est ce qui se passe. Je me préoccupe de la situation qui prévaudra dans 10 ans dans nos collectivités.

La sénatrice Boniface : Merci et merci à mes collègues de leur amabilité.

Le sénateur Doyle : Merci de votre présence. C'est bien appréciée.

Certaines organisations autochtones et certains membres des collectivités nous ont dit ne pas avoir été suffisamment consultés sur la loi qui envisage la légalisation du cannabis. Êtes-vous d'accord? Est-ce quelque chose que vous avez constaté, en tant que psychologue aux enquêtes? Auriez-vous bénéficié d'une consultation bien plus intense sur la question, ainsi, peut-être que d'une campagne de sensibilisation télévisée qui vous aurait aidés vous, les peuples autochtones, et les Canadiens généralement, à savoir ce qui se passe?

Vous parlez des effets sur le cerveau. De nombreux médecins sont venus nous en parler également, et ils sont entièrement d'accord avec vous; ils ont fait la même analyse que vous. Les consultations sont toujours importantes lorsqu'on entreprend une mesure de telle envergure. N'est-ce pas?

M. Burton : Je suis d'accord, oui.

Le sénateur Doyle : Selon les sondages — et vous le savez sûrement déjà — le cannabis est utilisé davantage chez les jeunes Autochtones que non-Autochtones. La légalisation aggravera-t-elle la situation? À votre avis, que va-t-il arriver? La légalisation entraînera-t-elle une consommation accrue chez les jeunes

mean higher usage among Indigenous youth and among Canadians generally?

Mr. Burton: I believe so. The availability of it, of course, will reduce or eliminate the stigma about cannabis. Having it in homes will be legal. As children, you're going to perhaps be tempted to try it at an earlier age. When we look at addictive properties, the earlier that someone gets involved with substances, the more likely it is that they'll become addicted or, potentially, that they'll try other drugs — the gateway theory, that this is the start, either through tobacco or alcohol, and then it just progresses. The earlier age is one of the factors that they've described as an indicator.

So, you'd have those children that, again, would have it around and potentially take it, especially in the edible arena. They look like gummy bears or regular candies.

Senator Doyle: Or biscuits.

Mr. Burton: Yes. They're wrapped, marketed and packaged in a way that is very attractive from the United States.

We sent a team of our senior officers down to Seattle and Puyallup, which is a First Nation just outside of Seattle, to see what the impact has been. Now, it hasn't been this violent epidemic or anything like that. We're not saying that it ever would be. What it has done is brought it out into the open.

One of our big concerns was that it was packaged in a way that was very flashy.

Senator Doyle: Very attractive.

Mr. Burton: Yes, very attractive. Kids would be attracted to it.

There was also an interesting sidebar with regard to the legalization. In some areas, they saw an increase in burn centre admissions for people who had done or were trying cannabis, because as it alters your perception, perhaps the cause is they fall asleep or other things, and it starts a fire and causes those incidents.

I truly believe, yes, the availability of it will mean that younger people will begin trying it earlier, and certainly below the age of 18. When we look at brain development, the brain is still developing up until the mid-twenties. That's still seven years, give or take, that the brain is still developing, but it's going to be legal.

Senator Doyle: Does the average police force have an opinion about whether would they have sufficient resources and trained personnel to deal with what will obviously be the results of an increase from legalization?

Autochtones de même que dans la population canadienne en général?

M. Burton : Je crois que oui. L'approvisionnement offert, évidemment, réduira ou éliminera les préjugés concernant le cannabis. Il sera légal d'en avoir chez soi. Les enfants seront peut-être tentés d'en faire l'essai à un plus jeune âge. Quand on se penche sur la dépendance, on constate que plus une personne commence à consommer tôt, plus elle est susceptible de développer une dépendance ou, potentiellement, d'essayer d'autres drogues — il s'agit de la théorie de la porte d'entrée, c'est-à-dire que c'est un début, à partir du tabac ou de l'alcool, puis les choses progressent à partir de là. L'âge précoce est un facteur qui a été décrit comme indicateur.

Il est donc possible que des enfants y aient accès et le consomment, surtout sous forme comestible. Il peut s'agir d'ours en gélatine ou de bonbons ordinaires.

Le sénateur Doyle : Ou de biscuits.

M. Burton : Oui. Ils sont emballés, commercialisés et étiquetés de façon très attrayante aux États-Unis.

Nous avons envoyé une équipe d'agents supérieurs à Seattle et à Puyallup, une Première Nation tout juste à l'extérieur de Seattle, pour constater les effets là-bas. Il n'y a pas eu d'épidémie de violence et ainsi de suite. Nous ne disons pas qu'il s'agit d'un risque. Mais c'est une pratique qui se fait plus ouvertement.

Le fait que les emballages soient très tape-à-l'œil a été l'une de nos grandes préoccupations.

Le sénateur Doyle : Très attrayants.

M. Burton : Oui, très attrayants. Cela attirerait les enfants.

Il y avait aussi un autre aspect par rapport à la légalisation. Dans certaines régions, on a constaté une augmentation du nombre d'admissions au centre pour brûlés. Nous savons que le cannabis altère les perceptions. Des gens qui en avaient consommé se sont peut-être endormis, par exemple, ce qui aurait causé des incendies ou d'autres incidents.

Je crois sincèrement que oui, l'approvisionnement fera en sorte que les jeunes en feront l'essai plus tôt, et certainement avant l'âge de 18 ans. Le cerveau se développe jusqu'au milieu de la vingtaine. Le cerveau reste donc en développement pendant environ sept ans après l'âge de la légalisation.

Le sénateur Doyle : Les forces policières moyennes estiment-elles avoir suffisamment de ressources et de personnel formé pour composer avec l'augmentation évidente qu'entraînera la légalisation?

Mr. Burton: The short answer is no. When we're talking about First Nations policing, we operate, maybe as most of you all know, on a five-year program contract. After those five years, it has to be renewed or, potentially, we lose our designation as police officers.

What the program means is that we're not designated an essential service. The funding can be cancelled at any time. We are at the whim of the program, so to speak. It's something where you have, for example, the RCMP and other municipal police agencies, and they are designated as essential services; we're not. That is a disparity that is problematic.

When we're looking at trying to enforce the upcoming legislation, we don't have the tools. We don't have the people trained, the drug recognition experts. Those are training programs that require extensive time. There's only one way to become a drug recognition expert, and part of that is being sent to Florida for two weeks in order to receive part one of the training, and then you have to go back another time up to Edmonton. For us to arrange that training when we're already low on manpower, we have to find a way to backfill that position or positions with other officers. So that's overtime that increases.

When you look at trying to enforce it on the roadways, right now the only option we have is taking blood in order to test it, and we're not comfortable with that. So there are some problems.

I think the ambitious timelines, while maybe well-intentioned, unfortunately are not realistic for us to be able to enforce them.

Senator Doyle: Thank you.

Senator Lovelace Nicholas: Welcome here tonight. Do you think that First Nations communities should have their own policies on whether to grow marijuana or have dispensaries? We know our own people, and we know what the problem is. The outside world doesn't.

I live in a community where there are drugs and alcohol, but I feel that if we know what the problem is for our own children and there's funding, then we can fix the problem. Plus it's a financial opportunity for First Nations, which they never have.

Mr. Burton: Yes. I agree with you 100 per cent. From an economic standpoint, there is no issue, I don't think, from us to see the benefit for our people from just that. I think it has to go hand in hand with the education. It has to go hand in hand with really acknowledging what our issues are in each community.

When we have that and we have the ability to trust the police — in our community we're called Tosguna which is the "Black Warriors." It's a term of respect and a term of — I wouldn't say

M. Burton : La réponse courte est non. Comme vous le savez probablement déjà, les services policiers des Premières Nations fonctionnent en vertu d'un contrat de programmes d'une durée de cinq ans. Après cinq ans, le contrat est renouvelé ou nous perdons nos désignations à titre de policiers.

Cela signifie que nous ne sommes pas désignés comme étant un service essentiel. Le financement peut être annulé à tout moment. Nous sommes à la merci du programme, pour ainsi dire. La GRC et les autres organismes policiers municipaux sont désignés comme étant des services essentiels, mais nous ne le sommes pas. Cette disparité est problématique.

Pour ce qui est de l'application de la loi à venir, nous n'avons pas les outils nécessaires. Nous n'avons pas la formation ni les experts en reconnaissance de drogue. Ces programmes de formation prennent beaucoup de temps. Il n'y a qu'un moyen de devenir expert en reconnaissance de drogue, la première partie de cette formation se déroulant pendant deux semaines en Floride, la deuxième à Edmonton. Il est difficile d'offrir cette formation lorsque nous avons déjà des ressources limitées. Il faut trouver un moyen de remplacer ces agents. Cela entraîne donc une augmentation des heures supplémentaires.

Pour ce qui est de l'application de la loi sur les routes, la seule option actuellement est le test sanguin, avec lequel nous ne sommes pas à l'aise. Il y a donc certains problèmes.

Les échéanciers ambitieux découlent peut-être de bonnes intentions, mais ils ne sont malheureusement pas réalistes, car nous ne serons pas en mesure d'appliquer la loi.

Le sénateur Doyle : Je vous remercie.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Bienvenue au comité. Croyez-vous que les collectivités des Premières Nations devraient avoir leurs propres politiques en ce qui concerne la culture de la marijuana ou la mise en place de dispensaires? Nous connaissons nos gens, et nous connaissons le problème. Ce n'est pas le cas du monde de l'extérieur.

Je vis dans une collectivité où il y a de la drogue et de l'alcool, mais j'estime que si nous connaissons le problème pour nos propres enfants et que nous avons du financement, nous pouvons régler ce problème. Il s'agit aussi d'une occasion financière pour les Premières Nations, chose qu'elles ne voient jamais.

M. Burton : Oui. Je suis d'accord avec vous à 100 p. 100. D'un point de vue économique, il n'y a pas de mal que nos gens en profitent. Mais le tout doit aller de pair avec l'éducation. Il faut reconnaître quelles sont les difficultés dans chacune de nos collectivités.

Ensuite, nous avons cela et la police suscite la confiance — dans notre collectivité, on nous appelle Tosguna, ce qui signifie « Black Warriors ». C'est un terme de respect, je n'irais

endearment, but it's the community knowing that we're their police agency, we're their police.

A lot of people still call us "tribal," and we enjoy that because we police according to what our community values are. In that instance, we are really neutral in the whole thing. If our nation wants to go ahead with production and distribution, then we will support them in whatever way we need to, with the understanding that we have to educate and keep our young people on the path.

Senator Lovelace Nicholas: In our community, in the East anyway, in the Maritimes, we don't have our own tribal policing and our communities don't trust the RCMP, so I think we should have our own, in order to gain our trust like your people trust you and our people would trust our own policing.

Mr. Burton: That's a big thing. When we go back to the earlier question from the honourable senator about the First Nations policing program and whether it and the resources are adequate, they aren't. Ideally, each nation would have their own police service, because as you point out, nobody is going to know us better than us. We need to move further down that road of accepting it and making it mainstream, as opposed to once again being kind of an afterthought.

It never really dawned on me until I moved from Calgary to Tsuut'ina that we're not considered the same. For a lot of years, it was thought of as second-rate, second-class policing. It wasn't as good as the city or the RCMP. But really, when you get the right people — and we're fortunate in that we have a lot of really good people that have come over from all the different agencies, because our chief of police is a good man that knows what we need to do. He has worked in nine different First Nations communities, so he understands the whole picture.

From our team, we have been able to make some tremendous strides in changing that mentality from the other police services, the RCMP, the province and our representatives with Public Safety in the federal government. We've shown them that even while we're underfunded, we can come up with innovative ways to police our community and try to be preventative.

The proactive style of policing can only be done with the resources. When you don't have the resources, you're going from call to call to call and you're not doing any good. You're putting out fires. I didn't join up to be a fireman. I joined up to be a policeman.

pas jusqu'à dire que c'est un terme affectueux, mais la communauté reconnaît que nous sommes leurs services policiers.

De nombreuses personnes nous qualifient toujours de « tribaux », et ça nous plaît parce que nous offrons des services policiers qui sont conformes aux valeurs de notre collectivité. Dans le cas qui nous préoccupe, nous sommes neutres. Si notre nation veut aller de l'avant avec la production et la distribution, nous allons la soutenir de quelque façon que ce soit, sans oublier que nous devons renseigner nos jeunes et les garder sur la bonne voie.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Dans notre collectivité, dans l'Est en tout cas, dans les Maritimes, nous n'avons pas notre propre police tribale, et nos collectivités ne font pas confiance à la GRC. C'est pourquoi je pense que nous devrions avoir notre propre police, qui pourrait mériter notre confiance comme votre peuple vous fait confiance.

M. Burton : C'est important. Pour revenir à la question que posait il y a un instant l'honorable sénateur au sujet du Programme des services de police des Premières Nations et à la question de savoir si ce programme et les ressources sont adéquats, ils ne le sont pas. Idéalement, chaque nation aurait son propre service de police, car comme vous le signalez, personne ne nous connaît mieux que nous-mêmes. Nous devons aller plus loin dans l'acceptation de cette réalité et la généraliser, plutôt que de nous contenter encore une fois d'y penser après coup.

Je n'avais jamais vraiment réalisé avant de déménager de Calgary à Tsuut'ina que nous n'étions pas considérés de la même façon. Pendant bien des années, c'était considéré comme un service de police de deuxième ordre, de deuxième classe. Il n'était pas aussi bon que la police municipale ou la GRC. Mais en fait, lorsque vous avez les bonnes personnes... Et nous avons la chance d'avoir un bon nombre d'excellentes personnes qui viennent de toutes les différentes agences, car notre chef de police est quelqu'un de bien qui sait ce que nous devons faire. Il a travaillé pour neuf collectivités de Premières Nations différentes et il comprend donc l'ensemble de la question.

Avec notre équipe, nous avons réussi à faire des progrès incroyables pour changer cette mentalité des autres services de police, de la GRC, de la province et de nos représentants à la sécurité publique au gouvernement fédéral. Nous leur avons montré que même si nous sommes sous-financés, nous pouvons trouver des façons novatrices de maintenir l'ordre dans notre collectivité et de faire de la prévention.

Le maintien de l'ordre proactif ne peut se faire sans ressource. Si on n'a pas les ressources nécessaires, on va d'un appel à l'autre, sans faire de bien. On en est réduit à éteindre des feux. Je ne me suis pas enrôlé pour être pompier. Je me suis enrôlé pour être policier.

What we're doing right now is getting out there and helping those families that need it because we're going to be seeing them next week. We're going to be seeing them at the next powwow. We'll see them at the next feast and gathering. When we have those positive relationships, even though maybe I arrested you a month ago, I dealt with you in a respectful way and I have gotten you help. I have gotten you pointed in the right direction of different services and other things that you or your family needs.

All our officers are trained to do that and that's where we have overcome and we have built the trust. We have shown our people that we are their police. It's through the actions. It's never through the talk, because you can tell people anything you want. When you follow through, that's when we build everything.

Senator Raine: Thank you. It's wonderful to hear your experience.

I know that marijuana use has been around for a long time. I think it is very positive that we are now going to recognize that and legalize it and control it and educate people about the harms that can be done, but we are moving forward quite quickly and I would like to hear what kind of resources you see out there in the community for the youth and their parents as to the long-term damage done if the kids start too young.

I know that sometimes when you drink alcohol you can get violent, whereas I think that with cannabis you get calmer. So perhaps that's not a bad thing. If we're all worried about the young people, the thing I can't wrap my head around is the older people who think, "It's okay, I'm feeling better on cannabis than I was when I was drinking, but you can't do it."

How do we bridge that education gap? Is there some storytelling happening? Is there some resource that you're using in your communities for this?

Mr. Burton: Yes, those resources haven't been rolled out as yet. We're working towards it. That's where, working with Alberta Health Services, our provincial agency, is really essential in getting that message out.

It's also getting the buy-in from the parents in the communities. We really have to work hard at engaging them, because I think with many parents you always assume or want to believe that your child will never do that because it's not something that you would ever want them to do. But if you are not open with your children and don't address it, then how do you really know that they are getting the message?

À l'heure actuelle, nous sommes proactifs et nous aidons les familles qui en ont besoin, car nous savons que nous allons les voir la semaine prochaine. Nous allons les voir au prochain powwow. Nous allons les voir au prochain festin, à la prochaine rencontre. Lorsque nous avons des relations positives, même si je vous ai arrêté il y a un mois, je vous ai traité de manière respectueuse et je vous ai trouvé de l'aide. Je vous ai mis sur la bonne voie, je vous ai aiguillé vers les différents services dont vous et votre famille avez besoin.

Tous nos agents sont formés pour faire cela et c'est ainsi que nous avons pu vaincre la méfiance et développer la confiance. Nous avons montré à notre collectivité que nous sommes sa police. Nous le montrons par nos actions. Jamais dans des discours, car vous pouvez dire n'importe quoi. C'est lorsque nous agissons que nous bâtissons.

La sénatrice Raine : Merci. Je suis ravie de vous entendre parler de votre expérience.

Je sais que la marijuana est utilisée depuis longtemps. Je pense qu'il est très bien que nous le reconnaissons, que nous légalisons et contrôlions la marijuana, et que nous informions les gens de ses méfaits. Cependant, nous allons de l'avant assez rapidement et j'aimerais savoir quel genre de ressources il y a dans la collectivité pour les jeunes et leurs parents pour parer aux méfaits à long terme que subissent les jeunes qui commencent à consommer trop tôt.

Je sais que certaines personnes deviennent violentes lorsqu'elles consomment de l'alcool, alors que je pense que le cannabis a l'effet de calmer. Donc, ce n'est peut-être pas une mauvaise chose. Si nous nous inquiétons tous des jeunes, ce que je n'arrive pas à comprendre ce sont les personnes plus âgées qui pensent : « Ce n'est rien, je me sens mieux lorsque je consomme du cannabis que lorsque je buvais, mais vous ne pouvez pas le faire. »

Comment pouvons-nous mieux informer les gens? Est-ce que vous racontez des histoires; est-ce qu'il y a des ressources que vous utilisez à cet effet dans vos collectivités?

M. Burton : Oui, mais ces ressources n'ont pas encore été déployées. Nous y travaillons. Nous travaillons avec les Alberta Health Services, notre agence provinciale, parce qu'il est absolument essentiel de faire entendre ce message.

Il faut aussi mobiliser les parents dans les collectivités. Nous devons travailler très fort près d'eux, car je crois que bon nombre de parents supposent ou choisissent de croire que leur enfant ne fera jamais cela, puisque c'est quelque chose que vous ne voulez pas qu'ils fassent. Mais si les parents ne sont pas ouverts avec leurs enfants et n'en parlent pas, alors comment vraiment savoir s'ils comprennent le message?

That's the final, big piece that makes the difference: getting into the families. What I would foresee — and this is intensive — is having the community meetings, but knowing that not everybody is going to attend, combined with outreach. We're fortunate, but in some rural, remote areas, they may not have nurses or others with that level of knowledge and understanding to be able to go and speak to smaller groups like individual families at their homes.

When we're talking about First Nations, a lot of our issues come down to transportation and being able to get to where those services and supports are. Also, in some communities you don't have a place that you could have large gatherings for groups to attend.

This comes down, once again, to whether we have the right messaging going out to our communities. That's the big piece of getting that message across.

You have the older adults that have experienced it, and probably, again, either for medicinal purposes or anxiety or stress, I have no issue with people using it for medicinal purposes. Even from a limited recreational side of the house, as long as they are not driving under the influence of cannabis, there is nothing there that causes me great concern as an adult post 25 years of age.

My hang-up and my concern keeps coming back to the youth and the adolescents. Whether 18 years of age is the right age for legalization is the hang-up for me. I am not convinced that that's the right number.

Senator Raine: In your community, in Tsuut'ina, would the council and the elders be able to institute an older age in your community to give the children and young people the strong message that they should wait? Would you anticipate that would happen in First Nations communities?

Mr. Burton: It can, yes. With band council resolutions, or BCRs, as we call them, that can be implemented and changed. They could either ban it outright on the nation or they could change the age themselves. That option is there, yes.

Senator Raine: Maybe if you did change the age, you could tell your young people that you will rule the world because you will be okay when everybody else isn't.

Mr. Burton: Yes. I used to do a talk with some of the elementary schools in Calgary and that was part of it. With alcohol and other drugs, due to the death of those brain cells, you're never going to really know what your potential ever was. This is the same discussion of saying, "You know what? Maybe you would have been the next Einstein, but with that one joint, now you're Beavis or something like that."

C'est le dernier élément important qui change tout — rejoindre les familles. Ce que je compte faire — et ce sera intensif —, c'est organiser des rencontres communautaires, mais sachant que certaines ne participeront pas, nous allons également faire un travail de proximité. Nous avons de la chance, mais dans certaines régions rurales et éloignées, il n'y a peut-être pas d'infirmières ou d'autres personnes qui ont les connaissances nécessaires pour aller parler à de petits groupes comme des familles dans leurs propres maisons.

Pour les Premières Nations, bon nombre de nos problèmes se résument au manque de transport et à l'impossibilité de se rendre là où se trouvent les services et le soutien. En outre, dans certaines collectivités, il n'y a pas d'endroit assez vaste pour tenir des rencontres de groupes.

Cela revient encore une fois à la question de savoir si nous diffusons le message approprié à nos collectivités. C'est là l'élément essentiel d'une bonne compréhension des messages.

Les adultes plus âgés en ont consommé, et probablement, encore une fois, à des fins médicales, pour traiter l'anxiété ou le stress; je ne vois pas de problème à ce que les gens en consomment à des fins médicales. Même à des fins récréatives, à la maison, dans certaines limites, du moment qu'ils ne conduisent pas sous l'influence du cannabis, je ne m'inquiète pas beaucoup d'un adulte de plus de 25 ans.

Mes réticences et préoccupations concernent plutôt les jeunes et adolescents. Je me demande vraiment si l'âge de 18 ans est approprié, pour la consommation légale de cannabis. Je ne suis pas convaincu que ce le soit.

La sénatrice Raine : Dans votre collectivité, à Tsuut'ina, est-ce que le conseil et les aînés pourraient rehausser cet âge, dans la collectivité, afin de faire comprendre aux enfants et aux jeunes qu'ils devraient attendre? Est-ce que vous pensez que cela pourrait arriver dans les collectivités des Premières Nations?

M. Burton : Oui, c'est possible. Avec des résolutions de conseils de bande, c'est possible d'adopter et d'appliquer des règles différentes. Ils peuvent carrément interdire le cannabis dans la réserve, ou modifier l'âge légal de consommation. Cette possibilité existe, en effet.

La sénatrice Raine : Peut-être que si vous haussiez l'âge, vous pourriez dire à vos jeunes que vous serez les maîtres du monde, parce que vous n'aurez pas de problèmes alors que cela ira mal partout ailleurs.

M. Burton : Oui. C'est ce que je disais, notamment, à l'époque où je discutais avec des écoles primaires de Calgary. La consommation d'alcool et d'autres drogues entraîne la mort de cellules du cerveau, ce qui fait qu'on ne saura jamais ce qu'aurait été notre potentiel. Cela revient à dire : « Vous savez quoi? Peut-être auriez-vous été le prochain Einstein, mais avec ce joint-là, maintenant, vous êtes Beavis ou quelque chose de ce genre. »

That is a concern. I don't think that portion gets out there enough either to help with the education and really show that there are lots of benefits — yes, I get it; I don't dispute that. But there is also potentially a downside, depending where you are in your development.

Senator Raine: Would you think that in your community, elders would support you in this. That would be very important.

Mr. Burton: Again, speaking to Senator Lovelace's earlier questions, we try to maintain a neutral position on it, except for when we're talking about the criminal element of the driving while impaired. Up until now, it's something that hasn't been really openly or publicly discussed in the nation as of yet.

Senator McCallum: Thank you for coming. It's nice to meet you. I wanted to follow up from Senator Raine about the education around marijuana.

You mentioned all the problems that exist and that preventive programs have never worked in our communities. There are all those social determinants of health. It's also the root causes that drive addictions, such as sexual abuse, family violence and institutional violence. That includes the chief and council, because there is some violence that comes from there.

I was very glad to hear that you are building the trust. Once you have that with your health professionals or the police force, it makes it much easier to go beyond your policing. Normally people see the police in terms of punitive stuff.

Mr. Burton: Yes.

Senator McCallum: We have tried working with the RCMP on our reserve.

When you look at the education and the public health program, you are already doing a lot of it, which is getting the buy-in from parents. In almost all the communities I have been to in Manitoba, I have never heard issues of sexual abuse come up. It's hidden, and people don't want to bring it up for many reasons. Yesterday was the first time, when we met with the Quebec Cree, that they had it under their mental health that sexual abuse was a priority.

You can get the buy-in from parents, and you can have the community meetings, but how do you think the level of the root causes could be addressed? Do you know where I'm going?

Mr. Burton: It's a larger issue, because if we're dealing with people who already have pre-existing or co-morbid issues — for example, a survivor of residential schools suffering from major

C'est inquiétant. Je ne pense pas que cet aspect est assez mis en évidence, ni pour contribuer à l'éducation ou pour montrer qu'il y a beaucoup d'avantages — oui, je le comprends. Je ne dis pas le contraire. Mais il pourrait aussi y avoir un risque, selon le point où on en est dans son développement.

La sénatrice Raine : Pensez-vous que dans votre collectivité, les aînés appuieraient votre démarche? Ce serait très important.

M. Burton : Encore une fois, pour revenir à la question de la sénatrice Lovelace, nous essayons de rester neutres, dans ce dossier, sauf quand il s'agit de l'élément criminel de la conduite avec facultés affaiblies. Jusqu'à maintenant, la nation n'en a pas vraiment parlé ouvertement ou publiquement.

Le sénateur McCallum : Je vous remercie d'être venu. Je suis heureux de vous rencontrer. Je voulais revenir sur la question de la sénatrice Raine, au sujet de l'éducation en matière de marijuana.

Vous avez parlé de tous les problèmes qui existent et dit que les programmes préventifs n'ont jamais été efficaces dans nos collectivités. Il existe toutes sortes de déterminants sociaux de la santé. Certaines causes profondes engendrent la dépendance, comme la violence sexuelle, la violence familiale et la violence institutionnelle. Et cela peut venir du chef et du conseil, parce que la violence peut aussi émaner de là.

J'ai été très heureux d'entendre que vous suscitez la confiance. Une fois que celle-ci est établie avec le professionnel de la santé ou les services policiers, il devient beaucoup plus facile de faire plus que seulement maintenir l'ordre. Généralement, les gens ne voient que l'aspect punitif des services policiers.

M. Burton : Oui.

Le sénateur McCallum : Nous avons essayé de travailler avec la GRC, dans notre réserve.

Quand on regarde le programme d'éducation et de santé publique, vous faites déjà une bonne partie de ce qu'il faut en obtenant l'adhésion des parents. Dans presque toutes les collectivités du Manitoba où je suis allé, le sujet de la violence sexuelle n'était pas soulevé. C'est caché, et les gens ne veulent pas en parler pour toutes sortes de raisons. Hier, c'était la première fois, lors de notre rencontre avec les Cris du Québec, qu'ils avaient fait de la violence sexuelle une priorité dans le cadre de leurs mesures relatives à la santé mentale.

Vous pouvez bien avoir l'appui des parents et tenir des réunions communautaires, mais comment croyez-vous qu'on puisse traiter des causes profondes? Est-ce que vous voyez ce que je veux dire?

M. Burton : C'est un enjeu plus vaste, parce que si nous avons affaire à des gens qui ont des problèmes préexistants ou des problèmes de comorbidité — par exemple, un survivant des écoles résidentielles qui souffre de dépression profonde — et

depression — and who are then self-medicating with either alcohol or drugs, it's going to really impact those symptoms.

High levels of THC with depression is not a good thing. It has been shown in several studies that it's almost a cocktail for suicide, to a degree. It doesn't conclusively say that, but the studies are saying that depression and THC are not a good thing.

Keeping that in mind, we need to be aware of who those people are, too, who have either pre-existing alcoholism, or pre-existing drug addictions or mental health issues such as schizophrenia. Cannabis can trigger relapse for psychosis and schizophrenia. That's another thing we have to be aware of.

There are lots of really good things about cannabis that can be done in a positive way — research and the medicinal side. However there are these sides, too, and we're not 100 per cent sure if it does or it doesn't do these things that make situations worse.

When we're looking at our communities, specifically, I do have those other concerns of those people who are already suffering mental health issues. There is the availability and the ability to not only use, but then, because we're on the nation, on the reserve, it's going to be tax-free to purchase. Then, what is going to stop someone from saying, "Hey, I'm going to deal, because I get a deal already. I don't have to pay tax. I'm going to add a little bit of markup onto what I got and sell it out in the city or wherever." It just begets one thing after another — a lifestyle. You get into that black market. Unless we have enough production to meet the demand and eliminate the black market, that's always going to be an issue.

I don't think we're going to have the production in order to meet the demand. That black market won't be going away.

Our people can get drawn into that. We can see, potentially, an issue of gangs or organized crime set up distribution or production on the nation, either formally through the actual application processes or informally where nation members are potentially buying cannabis in larger quantities than they are allowed to and just selling it at an inflated price. But that's also going to be determined by THC levels and whether they make better, higher-level THC elsewhere.

All these factors are still there. There are a lot of things that I'm not 100 per cent sure were considered with the timelines of rolling this out and allowing police to prepare. I know the RCMP are just hammered with the inability to police, because they don't have the bodies.

qu'ils se traitent eux-mêmes, que ce soit avec de l'alcool ou des drogues, cela exacerbera vraiment les symptômes.

En cas de dépression, une forte concentration de THC n'a rien de bon. Plusieurs études ont démontré que c'est un cocktail qui peut mener au suicide, dans une certaine mesure. Ce n'est pas une conclusion absolue de ces études, mais on y dit néanmoins que la dépression et le THC ne sont pas une bonne combinaison.

Cela étant dit, nous devons savoir qui sont ceux qui ont en plus des problèmes préexistants d'alcoolisme, de toxicomanie ou de troubles mentaux, comme la schizophrénie. Le cannabis peut déclencher une rechute de psychose et de schizophrénie. Voilà autre chose dont il faut être conscient.

Le cannabis a beaucoup d'attributs très positifs — du côté de la recherche et de l'usage médicinal —, mais il comporte aussi des éléments dont nous ne sommes pas absolument sûrs qu'ils aggravent ou non certaines situations.

Pour ce qui est de nos collectivités en particulier, j'ai d'autres inquiétudes concernant les personnes déjà atteintes de troubles mentaux. Non seulement le produit est disponible et peut être consommé, mais comme nous sommes dans une réserve, il n'est pas assujéti aux taxes. Qu'est-ce qui empêcherait quelqu'un, alors, de se dire : « Eh bien, moi je vais en vendre, puisque je fais déjà une bonne affaire. Je n'ai pas de taxe à payer. Je vais ajouter une petite marge de profit au prix que j'ai payé, et vendre le produit en ville, ou ailleurs »? Une chose mène à une autre — c'est un mode de vie. On entre sur les marchés clandestins. À moins d'avoir suffisamment de production pour répondre à la demande et éliminer les marchés clandestins, ce sera toujours un problème.

Je ne pense pas que nous pourrions produire suffisamment pour répondre à la demande. Le marché clandestin ne va pas disparaître.

Il pourrait attirer nos gens. Nous nous exposons à un problème de gangs ou de membres du crime organisé qui en feraient la distribution ou la production dans la réserve, que ce soit officiellement après en avoir fait la demande, ou officieusement étant donné que les membres d'une nation pourraient acheter plus de cannabis que la quantité permise pour le revendre à un prix majoré. Mais ce sera aussi le niveau de THC qui sera déterminant, s'ils peuvent faire un meilleur produit, avec de plus fortes concentrations de THC ailleurs.

Tous ces facteurs comptent encore. Il y a encore toutes sortes de choses dont je ne suis pas entièrement sûr qu'on les ait examinées, compte tenu de l'échéancier de mise en œuvre et le peu de temps que les services policiers ont pour se préparer. Je sais que la GRC a déjà du mal à fournir le service policier, parce que ses effectifs ne suffisent pas.

To go back again to our people who have those pre-existing issues, we need intensive counselling already, even pre-cannabis; we need intensive counselling. We need to be able to address those issues from decades ago first. Then, we have to look at the now.

That hasn't been done. I don't know how we're going to play catch-up on that.

Senator McCallum: Would it be safe to say that right now there is no model of an education program in place directed at the root causes of addiction?

Mr. Burton: I have not seen one directed to First Nations.

Senator McCallum: The danger is that when you trigger those deep causes, especially sexual abuse, it's going to trigger the whole community. There was one. It was the one in Hollow Water. They had looked at that issue. If that's triggered, then that community will even be in bigger turmoil.

Mr. Burton: Collateral trauma.

Senator McCallum: Yes.

Mr. Burton: When you look at just one event — we had a very tragic impaired fatality just a year and a half ago. That's what it did: It triggered a lot of emotion and a lot of intra-familial anger, resentment and so on.

The underlying issue was addiction. It was substance abuse. It was, again, this overarching thing that we are most concerned about, which is impaired driving. That is, I think, going to be our largest issue to address, but getting at the root cause, we don't have the resources to address that as police.

My role recently has been to advise and support families in getting their loved ones help, and that means, in Alberta, that it's a Form 10 mental health warrant, where the police can seize someone who's in a mental health crisis, or going to court and having a judge, through a Form 7, issue a warrant — it's called a Form 8 warrant — to apprehend that family member. I have been advising families on how to get that Form 8 warrant from a judge. One of the issues underlying it has been addiction. The most recent one is that there's chronic cannabis use that is impacting and interacting with a likely mental health diagnosis, and it's not confirmed, but either schizophrenia or bipolar.

Pour revenir à nos gens qui ont des problèmes préexistants, nous avons déjà besoin de counseling intensif, même avant la légalisation du cannabis. Nous devons pouvoir régler les problèmes qui datent de plusieurs décennies, puis nous devons nous pencher sur le présent.

C'est ce qui n'a pas été fait. Je ne sais pas comment nous allons pouvoir nous rattraper sur ce plan.

Le sénateur McCallum : Pourrait-on dire qu'actuellement, il n'existe aucun modèle de programme d'éducation axé sur les causes fondamentales de la dépendance?

M. Burton : Je n'en ai vu aucun qui s'adresse aux Premières Nations.

Le sénateur McCallum : Le risque, c'est qu'en présence des causes fondamentales, particulièrement la violence sexuelle, c'est dans toute la collectivité qu'il y a un déclenchement. Il y a eu une situation, à Hollow Water. Les gens s'étaient penchés sur ce problème. Si on déclenche cela, la tourmente que vit cette collectivité sera encore bien pire.

M. Burton : Un traumatisme collatéral.

Le sénateur McCallum : Exactement.

M. Burton : Quand on s'arrête à un seul événement... Nous avons eu un décès tragique dû à la conduite avec facultés affaiblies, il y a tout juste un an et demi. C'est exactement ce que cela fait : cela a déclenché toutes sortes d'émotions et de colère intrafamiliale, de ressentiment, et cetera.

Le problème sous-jacent, c'était la toxicomanie. C'était la consommation de substances illicites. C'était, encore une fois, ce problème global qui nous préoccupe tous, la conduite avec facultés affaiblies. Ce sera, à mon avis, le plus important problème qu'il faudra régler, mais pour parvenir aux causes profondes, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour le faire, en tant que service policier.

Depuis peu, mon rôle est de conseiller et d'appuyer des familles dans leurs efforts pour obtenir du soutien pour leurs proches. En Alberta, cela signifie qu'on recourt au formulaire 10 — un mandat pour des soins en santé mentale, qui permet à la police d'arrêter une personne vivant une situation de crise en santé mentale — ou qu'on s'adresse au tribunal pour obtenir d'un juge, au moyen du formulaire 7, qu'il lance un mandat — appelé le formulaire 8 — pour appréhender cette personne. Je conseille les familles sur la manière d'obtenir qu'un juge lance un mandat de formulaire 8. L'une des causes sous-jacentes est la toxicomanie. Dans le cas le plus récent, il y avait interaction entre la consommation chronique de cannabis et un diagnostic probable de santé mentale qui n'est pas confirmé, mais ce serait la schizophrénie ou le trouble bipolaire.

We're looking at these particular examples. They don't necessarily represent a larger sample or cross-section, but it's enough for us to see what that does and the damage it does. We're always having to look at things from that perspective, the worst-case scenario, because that's our job. Our job is to try to reduce the community's anxiety, the individual's anxiety, with what we do, with the services that we provide. It's tough to do when we're always battling that lack of resources.

The Chair: I have a question for you as a follow-up. We heard previously from another witness who had said that cannabis use could trigger schizophrenia but that it was exacerbated if the community had high levels of trauma. Have you heard that as well? Is that your understanding of the literature?

Mr. Burton: It is, yes. Again, with the unique makeup of our communities, it is. It's that buildup, cumulative trauma. I've tried to, I guess, explain it over the years to others who don't have the knowledge of our history. We don't have the mental health or the health money to really face this head on. Sometimes we're blocked by our own people's unwillingness to bring it out into the open. There's a shame; there's an embarrassment that's associated with it. But, at the same time, we're unable to really focus on the problems and get those people who need the help that help they require.

The Chair: If you were to make one or two recommendations, what would you recommend?

Mr. Burton: I would say the biggest issue is funding for mental health. I would say, in the first instance, it's treatment and then, in the second instance, it's education, because right now the inadequate funding to get the numbers of people who require it is — Well, that may always be a problem. I don't know if there is something that can be done. I don't even have a number that I could give you that it would take to get into all the communities, the remote communities, to send the nurses, the psychiatric nurses and the psychiatrists. Then we have to do the monitoring, the follow-up and the ongoing treatment. It's a daunting task, but it's the only way that we're going to get to the heart of this.

Senator Raine: I was talking recently with a family doctor who had come from a practice in one of the Gulf Islands, where cannabis use has been going on for a long time, and he painted a pretty sorry picture of the impact on society when a large number of people are habitual users of cannabis. He cited really low performance in school by their children and that it's definitely not a benign substance. He was very concerned about how we can prevent young children from becoming involved.

Nous examinons ces exemples particuliers. Ils ne représentent pas nécessairement un échantillon très vaste ou représentatif, mais cela nous suffit à voir les effets et les dommages causés. Il faut toujours regarder la situation sous l'angle du pire des scénarios possibles, parce que c'est notre travail. Notre rôle est de tenter de réduire l'anxiété de la collectivité, l'anxiété de l'individu, par nos activités et les services que nous fournissons. C'est difficile à faire quand nous devons constamment nous battre à cause du manque de ressources.

La présidente : J'ai, moi aussi, une question à vous poser. Nous avons entendu, de la part d'autres témoins, que la consommation du cannabis pouvait déclencher la schizophrénie, mais que le risque était exacerbé dans une collectivité vivant un fort degré de traumatisme. Avez-vous entendu la même chose? Est-ce la conclusion que vous tirez de la documentation?

M. Burton : Oui, c'est vrai. Là encore, c'est le cas, compte tenu de la composition singulière de nos collectivités. C'est ce cumul de traumatismes. Au fil des ans, j'ai essayé de me faire comprendre par d'autres qui n'ont pas cette connaissance de notre histoire. Nous n'avons pas les fonds qu'il faudrait pour la santé mentale ou la santé afin d'affronter ce problème. Parfois, nous sommes bloqués par la réticence de nos propres gens à en parler ouvertement. La honte et la gêne y sont associées. Mais en même temps, nous sommes incapables de nous concentrer sur les problèmes et d'obtenir de l'aide pour ceux qui en ont besoin.

La présidente : Si vous aviez à faire une ou deux recommandations, quelles seraient-elles?

M. Burton : Je dirais que le plus grand problème, c'est le financement de la santé mentale. Je dirais qu'en premier lieu, c'est le traitement, puis l'éducation, parce qu'actuellement, le financement est insuffisant pour traiter tous les gens qui en ont besoin... En fait, cela risque de toujours être problématique. Je ne sais pas s'il est possible d'y faire quelque chose. Je ne peux même pas vous dire le montant qu'il faudrait pour aller dans toutes les collectivités, les collectivités isolées, pour y envoyer des infirmiers et infirmières, notamment des infirmiers et infirmières psychiatriques, et des psychiatres. Il faut aussi assurer la surveillance, le suivi, la continuité du traitement. C'est une tâche monumentale, mais ce serait la seule façon de parvenir au cœur de tout cela.

La sénatrice Raine : Je parlais récemment à un médecin de famille qui vient d'un bureau de médecin sur une des îles du golfe, où on utilise le cannabis depuis un temps déjà, et il a parlé de façon négative de l'impact sur la société lorsqu'un grand nombre de gens sont des utilisateurs habituels du cannabis. Il a parlé de faibles performances scolaires des enfants et a indiqué que ce n'est absolument pas une substance inoffensive. Il s'inquiète beaucoup de la façon dont nous pouvons empêcher les jeunes de commencer.

He said one of the good things that can happen is an emphasis on sports and recreation programs. I know that's hard to do on a reserve where everybody is spread out, but you must have a school. Most communities have a school, at least up to junior high school level, I guess. Are you seeing the possibility for sport and school activities, like band and drumming and dancing, as possibly an outlet where you can have youth workers and leaders who put forward a positive social action to counterbalance the other?

Mr. Burton: Yes, and we do, on the nation, have those things. Hockey is very big and very competitive. It's good to see a lot of families heavily involved in hockey. Baseball in the summer. Then there is the traditional drumming, traditional not arts *per se* — But I know recently we've had animals, moose, being hit on the highway, and one of our teachers has a traditional group. They'll go out, and he'll show them how to skin it and utilize all of the fur and the meat and the horns in a way that you can do the carving and teach them the traditional way.

They have that ability at Tsuut'ina. That's why I say Tsuut'ina has a very unique, I guess, setup the way that they've organized things, but I would dare to say that due to numbers and, again, remoteness in other communities, they may not even have their own school where a lot of these programs are based, again for the youth. Or the schools may be just trailers. They may be single-wide trailers or something to that effect, just ATCOs or something. I know we're very fortunate. Not all have that.

Now it comes down to the numbers in order to be able to have a team of some sort, and then you have to look at the travel to go to play other teams. Is that something that, once again, could be funded or looked at as an opportunity for the young people?

But I would agree. That is something that we have to do. We have to give them options because otherwise they may just sit. A big thing, many years ago, of course, was the huffing. It still is, to a degree, in some communities, but that's the —

Senator Raine: Huffing is?

Mr. Burton: The ingestion of vapours from different substances, be it glue, be it kerosene.

Senator Raine: I asked this doctor about mixing alcohol and marijuana, and he said that it is definitely much worse if you mix the two together. Interestingly enough, he said that there is a very simple impairment test that can be done on the spot, and impairment can be determined. It's basically walking a straight

Il a dit qu'une des bonnes choses qu'on peut faire, c'est mettre l'accent sur les programmes de sports et loisirs. Je sais que cela peut être difficile dans une réserve, quand la population est assez étalée, mais vous devez bien avoir une école. La plupart des collectivités ont une école, au moins jusqu'à l'école secondaire de premier cycle, selon moi. Croyez-vous qu'il existe la possibilité d'avoir des activités sportives et scolaires, comme un orchestre, des percussions, et de la danse? Ce serait une façon pour les jeunes leaders et les travailleurs jeunesse de démontrer une action positive sociale pour faire contrepois.

M. Burton : Oui, et en tant que nation, nous avons ce genre de choses. Le hockey est très important et très compétitif. C'est bien de voir de nombreuses familles qui s'impliquent dans le hockey, et dans le baseball en été. Il existe également les percussions traditionnelles — pas nécessairement artistiques. Mais je sais que récemment il y a eu des animaux, des orignaux, qui ont été frappés sur l'autoroute, et un de nos enseignants a un groupe traditionnel. Il emmène donc les membres du groupe à l'extérieur, il leur montre comment enlever la peau et utiliser toute la fourrure, la viande, et les cornes d'une façon permettant la sculpture, et il leur enseigne cela de la façon traditionnelle.

Ils ont ces possibilités à Tsuut'ina. C'est pourquoi je dis qu'à Tsuut'ina, on a organisé les choses d'une façon unique. Cependant, j'oserais dire qu'en raison du nombre et, je le répète, de l'étalement de la population d'autres collectivités, elles n'ont peut-être pas leur propre école où plusieurs de ces programmes destinés aux jeunes sont normalement basés. Il arrive aussi que les écoles soient formées de roulottes. Il peut s'agir de roulottes simples ou de quelque chose de ce genre, comme des roulottes ATCO. Je sais que nous avons de la chance. Ce ne sont pas toutes les collectivités qui ont cette chance.

Puis il faut avoir assez de gens pour pouvoir constituer une équipe, et ensuite il faut pouvoir voyager pour jouer contre d'autres équipes. Encore une fois, est-ce que cela pourrait faire l'objet de financement ou être envisagé comme une occasion pour les jeunes?

Mais je suis d'accord. C'est quelque chose que nous devons faire. Nous devons leur donner des options parce qu'autrement, ils ne font que s'asseoir et ne rien faire. Il y a quelques années, bien entendu, est arrivé le phénomène de l'inhalation. C'est encore quelque chose qui se produit dans certaines collectivités, à un certain degré, mais...

La sénatrice Raine : L'inhalation?

M. Burton : Il s'agit de l'inhalation de substances volatiles, que ce soit de la colle ou du kérosène.

La sénatrice Raine : J'ai posé la question à un médecin concernant l'utilisation de l'alcool et de la marijuana en même temps, et il a dit que si on mélange les deux, les effets sont beaucoup plus prononcés. Ce qui est intéressant, c'est qu'il a dit qu'il existe un test très simple de coordination des mouvements

line and putting your finger to your nose, and most police officers can determine that a person is impaired to the point where they should not be driving.

On the island there, they have what I guess it's kind of like a code, where, if you can't do that, then somebody takes your keys.

Mr. Burton: Right. Yes.

Senator Raine: That's something you could almost do as a community. It doesn't have to be the policeman taking the keys away; it can be a friend taking the keys away.

Mr. Burton: I think, senator, that's a great way for us to uncomplicate the law because, as it stands, we're looking at — and what we've been told is — that we have to measure the nanograms per millilitre of the drug in the system in order to charge under that, to say that you're impaired by drug, and here's how many nanograms per millilitre you had in your system. Well, I don't know. Just by looking at someone I can tell they're impaired, but that doesn't meet the legal threshold of me charging them or getting them convicted in court. It's like, "It's your opinion, officer, that they're impaired based on those criteria."

It's the same thing currently with alcohol. First, we have visuals. We can say that they were weaving, or walking funny, with glossy eyes and slurred speech, that type of thing, but then we have to take them back to the office and have them blow on the Intoxilyzer, a big machine that reads how much alcohol per millilitre is in their blood. It's calculated from that. That technology is required in order to reach the legal threshold to get a conviction.

Perhaps we could uncomplicate the law or the charging portions — I don't know whether or not the officer's opinion would suffice or meet that threshold in the face of a judge, or an appeal, or something like that. That would be the ideal. I don't know what the appetite would be from the legal side, though.

Senator Lovelace Nicholas: I'm going to continue on a question from Senator McCallum on mental health. Do First Nations communities get the same mental health monies as the rest of Canada?

Mr. Burton: The short answer is no.

qui peut être fait sur place, et on peut donc déterminer si les facultés sont affaiblies. On demande simplement à la personne de marcher en ligne droite et de toucher son nez du doigt, et la plupart des policiers peuvent déterminer si une personne a les facultés affaiblies au point où elle ne devrait pas conduire.

Sur l'île là-bas, il existe une espèce de code : si vous ne pouvez pas le faire, quelqu'un prend vos clés.

M. Burton : Oui, en effet.

La sénatrice Raine : C'est peut-être quelque chose que vous pourriez faire en tant que collectivité. Ce n'est pas nécessairement le policier qui doit retirer les clés; ce pourrait être un ami.

M. Burton : Je crois, sénatrice, que ce serait une bonne façon d'éliminer les complications de la loi, parce qu'en ce moment, ce qu'on nous dit, c'est que nous devons mesurer les nanogrammes par millilitre de drogue dans le système pour pouvoir porter des accusations et pour dire que vous avez les facultés affaiblies par la drogue. Voilà, vous aviez tant de nanogrammes par millilitre dans votre système. Eh bien, je ne sais pas. Tout simplement en regardant une personne, je peux dire si elle a les facultés affaiblies, mais cela ne veut pas dire que la personne a atteint le seuil légal pour que je puisse porter des accusations ou pour qu'elle soit reconnue coupable par un tribunal. C'est un peu comme si on disait : « C'est votre opinion, monsieur l'agent, que cette personne a les facultés affaiblies, selon ces critères. »

C'est la même chose en ce moment avec l'alcool. Premièrement, il y a les indices visuels. On peut dire que la personne marchait en zigzaguant, marchait de façon bizarre, avait les yeux vitreux et des troubles de l'élocution, ce genre de chose. Mais ensuite, il faut les ramener au bureau et les faire souffler dans l'Intoxilyzer, qui est une grosse machine qui peut lire combien d'alcool par millilitre se trouve dans votre sang. C'est calculé à partir de cela. Cette technologie est nécessaire pour pouvoir atteindre le seuil légal pour obtenir une condamnation.

Peut-être qu'on pourrait retirer les complications de la loi ou de la section portant sur les accusations. Je ne sais pas si l'opinion du policier pourrait suffire ou non pour pouvoir atteindre ce seuil légal devant un juge ou en appel, ou quelque chose du genre. Ce serait l'idéal. Mais je ne sais pas s'il y aurait de l'intérêt de la part du système légal.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je vais poursuivre dans la veine d'une question posée par la sénatrice McCallum sur la santé mentale. Est-ce que les communautés des Premières Nations reçoivent les mêmes fonds pour la santé mentale que le reste du Canada?

M. Burton : La réponse courte, c'est non.

Senator Lovelace Nicholas: I expected that answer. Do you think mental health issues and the continuing issues of mental health are part of the problem?

Mr. Burton: It is. It's unresolved mental health. When we talked about collateral trauma, it's young people in those homes with those suffering from poor mental health who are experiencing and witnessing those crises and being traumatized by that. It just perpetuates itself. It's ongoing.

Imagine being in a home where your parents or siblings were mentally ill. There's screaming, delusions and uncertainty. You're always living on edge and never have an opportunity to relax. Over time, that's your reality. I would say that's a big issue and an ongoing issue, again, unresolved for many generations now.

The Chair: Senator McCallum, do you have a quick question?

Senator McCallum: I wanted to ask you about taking blood. You take blood samples when you stop the people and you're suspicious?

Mr. Burton: That's what's suggested with regard to the cannabis, yes.

Senator McCallum: What do you do with that blood if you're on the highway somewhere? What do you do with the people whom you've taken the blood from? Don't you need consent for it?

Mr. Burton: The way it's proposed — and, again, it hasn't been rolled out yet — is that if they're stopped and you suspect that they're impaired by drugs, you would read them a demand to take their blood and then you would just take the blood right there on the side of the road. I'm not trained yet. They're saying that we would be trained, but like I say, I don't want any part of that, to be honest. You have someone with a blood disorder or anemia, and you hit the wrong spot — for example, someone with HIV, TB or HEP. We don't know and they may not tell us, but if you hit the wrong spot it will hit you in your face.

A few things need to be ironed out and we hope they will get them ironed out.

The Chair: Thank you very much. We've come to the end of our time. On behalf of the committee, I would like to thank you, Mr. Burton, for appearing tonight and bringing to us some of the

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je m'attendais à cette réponse. Croyez-vous que les problèmes de santé mentale et les problèmes continus entourant la santé mentale font partie justement du problème?

M. Burton : Oui. Il s'agit de problèmes de santé mentale non résolus. Lorsqu'on parlait des traumatismes collatéraux, il s'agit de jeunes gens qui voient d'autres personnes souffrir de problèmes de santé mentale dans leur maison. Ces jeunes en font l'expérience et sont les témoins de crises et sont donc traumatisés. C'est perpétuel.

Imaginez-vous vivre dans une maison avec vos parents ou vos frères et sœurs qui ont des problèmes de santé mentale. Il y a des cris, du délire et de l'incertitude. Vous vivez toujours sur les nerfs et n'avez jamais l'occasion de relaxer. Au fil du temps, cela devient votre réalité. Je dirais que c'est un gros problème et un problème qui continue, et qui n'a pas encore été résolu depuis des générations maintenant.

La présidente : Sénatrice McCallum, avez-vous une question rapide?

La sénatrice McCallum : Je voulais vous parler des échantillons de sang. Vous prenez les échantillons lorsque vous arrêtez les gens et que vous suspectez quelque chose?

M. Burton : C'est ce qui est suggéré par rapport au cannabis, oui.

La sénatrice McCallum : Que faites-vous avec ce sang lorsque vous vous trouvez sur une autoroute quelque part? Que faites-vous avec les gens de qui vous avez retiré un échantillon de sang? N'avez-vous pas besoin de leur consentement?

M. Burton : Selon ce qui est proposé — et encore une fois, cela n'a pas encore été mis en place —, c'est que si vous êtes arrêté et qu'on suspecte que vous avez les facultés affaiblies par la drogue, on vous lirait une demande pour le prélèvement d'un échantillon de sang, puis on ferait le prélèvement, sur place, sur le côté de la route. Je n'ai pas encore été formé. Ils disent qu'on nous formerait, mais comme je vous l'ai dit, je ne veux rien savoir de cela, pour être honnête. Vous pouvez être face à quelqu'un avec une maladie du sang ou de l'anémie, et si vous touchez au mauvais endroit — par exemple, quelqu'un avec le VIH, la tuberculose ou l'hépatite. On ne le sait pas et peut-être que les personnes ne nous le diront pas, mais si on touche au mauvais endroit, on peut se retrouver avec du sang dans la figure.

Quelques détails doivent encore être réglés et nous espérons que ce sera fait.

La présidente : Merci beaucoup. Nous en sommes à la fin de notre temps. Au nom du comité, j'aimerais vous remercier, monsieur Burton, d'être venu nous parler ce soir et nous faire part des aspects pratiques de la façon dont ce projet de loi sera

practical realities of how this bill will be implemented and its effect on policing, as well as on the community.

On our second panel today, we are fortunate to have our very own Senator Patterson, who's going to speak to us about what he heard regarding the cannabis legislation while he toured all of the communities in Nunavut.

Honourable Senator Patterson, you have the floor. As you know, we will have questions for you once you are finished.

Senator Patterson: Honourable senators, thank you. I'm Dennis Patterson and I'm the senator for Nunavut.

I want to thank you sincerely for giving me the privileged opportunity to present to this committee the concerns that I heard during my recent consultation effort in my home territory of Nunavut. I am truly humbled.

I recently returned from an intense tour throughout Nunavut in which I visited all 25 communities, sometimes in very inclement March weather. I met with every mayor and community council, often on a Saturday or a Sunday; hosted public meetings and call-in radio shows — and I can tell you there was one call after the other — and visited some schools to engage with youth. Much of my consultations were conducted in Inuktitut with simultaneous translation.

I can tell you that the people of Nunavut are very engaged in the issue of this bill. About 45 people turned out on a Saturday afternoon in the small community of Cape Dorset. I also spoke with Nunavut Tunngavik. You heard from their president. Thank you for hearing from her about how the bill had not been properly consulted on with them and how it should be slowed down until they have been properly consulted.

It's difficult to capture 25 days of intense interface in a few minutes, so I'd like to focus on common themes that I heard throughout the tour.

I'd like to begin by stating that some people did speak in favour of it. Marijuana is used widely in Nunavut and people are routinely paying \$50 a gram and sometimes more than \$100 a gram. Many thought that lower costs could mean more money for food or clothing in a place with a sky-high cost of living, but many people also seem to fear that cheaper, easier access would mean more use and risk, especially to young people. There was a very strong concern about young people.

mis en application et de ses effets sur les tâches de la police, ainsi que des effets sur les collectivités.

Pour la deuxième partie de notre séance d'aujourd'hui, nous avons la chance de recevoir notre sénateur Patterson, qui nous parlera de ce qu'il a entendu concernant les mesures législatives sur le cannabis lorsqu'il a fait le tour de toutes les collectivités du Nunavut.

Honorable sénateur Patterson, la parole est à vous. Comme vous le savez, nous vous poserons des questions lorsque vous aurez terminé.

Le sénateur Patterson : Honorables sénateurs, merci. Je m'appelle Dennis Patterson et je suis le sénateur pour le Nunavut.

J'aimerais vous remercier sincèrement de me donner l'occasion privilégiée de présenter au comité les préoccupations que j'ai entendues pendant ma récente visite de consultation dans mon territoire du Nunavut. Je vous en suis humblement reconnaissant.

Je suis revenu récemment d'une visite intense partout au Nunavut. J'ai visité les 25 collectivités, parfois dans des conditions météorologiques très inclementes typiques du mois de mars. J'ai rencontré chaque maire et chaque conseil communautaire, souvent un samedi ou un dimanche; j'ai été l'hôte de rencontres publiques et de tribunes radiophoniques, et je peux vous dire qu'on recevait un appel après l'autre. J'ai visité certaines écoles pour communiquer avec les jeunes. La plupart de mes consultations se sont faites en inuktitut avec la traduction simultanée.

Je peux vous dire que les gens du Nunavut sont très intéressés par ce qu'on discute dans ce projet de loi. Environ 45 personnes se sont présentées un samedi après-midi dans la petite collectivité de Cape Dorset. J'ai également discuté avec le Nunavut Tunngavik. Vous avez entendu sa présidente. Merci de l'avoir écoutée parler de la façon dont le projet de loi n'a pas fait l'objet de consultation appropriée et du fait qu'on devrait ralentir la procédure jusqu'à ce que ce groupe ait été consulté de façon appropriée.

Il est difficile de résumer 25 jours de consultation intense en quelques minutes, alors j'aimerais me concentrer sur les thèmes communs que j'ai entendus pendant la visite.

J'aimerais commencer par dire que certaines personnes ont parlé en faveur du projet de loi. La marijuana est beaucoup utilisée au Nunavut, et les gens paient régulièrement 50 \$ pour un gramme et même parfois plus de 100 \$ pour un gramme. Bien des gens pensaient que des coûts plus bas signifieraient davantage d'argent disponible pour l'alimentation ou les vêtements dans un endroit où le coût de la vie est si élevé, mais bien d'autres craignaient qu'un accès plus facile et moins cher à la marijuana se traduise par une plus forte utilisation et par des

There was also a very common theme about elder abuse and that bullying of elders for drug money, already a problem, could well become worse. Thank you for hearing from the elders Shooyook and Uttak, who spoke for themselves about that issue.

I want to mention that in three high school classes I talked to, where we had secret ballot votes after I explained as objectively as I could what the bill would do, the young people were in the majority against the bill. It was also apparent to me that there was a lot of confusion, misconceptions and an overall lack of education surrounding the bill. Some thought it was about legalizing medical marijuana, while others, mainly elders, expressed their strong fear and heartbreak in most compelling terms.

I was regularly asked to define “a gram” and eventually took to carrying around bags of parsley that had been measured into 1-gram, 5-grams and 30-grams Ziploc bags so I could use them as visual aids in discussing the bill.

I often heard about how rushed Nunavummiut felt this process has been. Before me, no one from the federal government had visited the territory to speak to community members. One councillor told me that because of this lack of consultation, they didn't even feel as though they were a part of Canada.

You heard from Nunavut Tunngavik President, Aluki Kotierk, that one brief meeting with Parliamentary Secretary Bill Blair when she happened to be in Ottawa for another meeting was not satisfactory consultation. She told him he must visit Nunavut.

My takeaway from these conversations is that many feel the level of consultation was severely lacking from the beginning. Even the newly elected Government of Nunavut has only held public meeting consultations in 10 of Nunavut's 25 communities, and then only sent Finance Department officials to listen to their concerns.

I had many people ask me if there was a way for the government to slow this bill down in order to give hamlets and municipalities an opportunity to draft the appropriate bylaws and employee policies, and train bylaw officers who will, due to limiting police resources in the North, often be the main enforcers.

risques accrus, surtout chez les jeunes. J'ai entendu beaucoup de préoccupations concernant les jeunes.

J'ai aussi souvent entendu parler du thème commun de la maltraitance des personnes âgées et du harcèlement des personnes âgées pour de l'argent utilisé pour la drogue. Cela est déjà un problème, et il pourrait empirer. Merci d'avoir écouté les anciens Shooyook et Uttak, qui ont parlé en leur nom concernant ce sujet.

J'aimerais mentionner que dans trois écoles secondaires où j'ai parlé, nous avons tenu des votes secrets après que j'ai expliqué aussi objectivement que possible ce que ferait le projet de loi. Les jeunes étaient en majorité contre le projet de loi. Il est également devenu évident pour moi qu'il existait beaucoup de confusion et d'idées fausses, ainsi qu'un manque d'éducation par rapport à ce projet de loi. Certains croyaient qu'il s'agissait de légaliser la marijuana médicinale, tandis que d'autres, surtout des anciens, ont exprimé beaucoup de peur et de tristesse, et ce, de façon très convaincante.

On m'a souvent demandé de définir ce qu'était un gramme et éventuellement j'ai décidé d'apporter des sacs dans lesquels j'avais mesuré du persil dans des quantités de 1 gramme, 5 grammes, et 30 grammes. J'ai utilisé ces sacs Ziploc en tant qu'aide visuelle pour discuter du projet de loi.

J'ai souvent entendu qu'au Nunavummiut, on sentait que le processus avait été trop rapide. Avant moi, personne du gouvernement fédéral n'avait visité le territoire pour parler aux membres des collectivités. Un conseiller m'a dit qu'à cause de ce manque de consultation, il ne sentait pas qu'il faisait vraiment partie du Canada.

Vous avez entendu la présidente de Nunavut Tunngavik, Aluki Kotierk, qui a dit qu'elle a eu une brève rencontre avec le secrétaire parlementaire Bill Blair lorsqu'elle se trouvait à Ottawa pour une autre réunion. Elle a dit que ce n'était pas une consultation satisfaisante. Elle lui a dit qu'il doit visiter le Nunavut.

Ce que je retire de ces conversations, c'est que plusieurs estiment que le degré de consultation est insuffisant depuis le début. Le nouveau gouvernement élu du Nunavut n'a tenu des consultations publiques que dans 10 des 25 collectivités du Nunavut, et n'a envoyé que des fonctionnaires du ministère des Finances pour entendre leurs préoccupations.

Bon nombre de personnes m'ont demandé s'il n'y avait pas moyen que le gouvernement ralentisse la progression de ce projet de loi afin de donner aux hameaux et aux municipalités l'occasion de rédiger convenablement les règlements et politiques destinés aux employés, et afin de former les agents d'application des règlements qui, étant donné les ressources policières limitées dans le Nord, seront souvent les principaux agents responsables de l'application de la loi.

Many Nunavut communities have put in place effective controls on alcohol or even a ban on alcohol. It doesn't eliminate alcohol problems but reduces them. Can we be given the authority to do the same with cannabis, they asked?

It's important also to note that the Government of Nunavut, due to a recent election in the late fall and a change in government, is the last jurisdiction in Canada to introduce a legislative framework for dealing with legal marijuana. A delay in the coming into force of this bill would give more time to the territorial government to put in place a thoughtful bill that responds to the unique challenges of Nunavut and at the same time enable hamlets to respond appropriately by introducing complementary bylaws and policies.

Many hamlets expressed grave concerns about the impact of having easier access to cheaper marijuana on their employees and citizens. Is there a test for impairment by marijuana, they asked? And, of course, they're concerned about many of their employees who drive heavy equipment in very adverse conditions.

Second, I heard a lot about the potential social impacts of this bill, a very common theme. There are no treatment centres in Nunavut. Many communities have inadequate or are totally without mental health supports and resources. When people talk about addressing this, they talk about training local people to be mental health workers. Transient, non-Inuit mental health workers aren't trusted and effective. Culturally based treatment programs are required with an emphasis on on-the-land healing.

I also heard that more recreation facilities would help encourage youth to stay away from drugs and engage in healthier lifestyles. Please understand that youth in Nunavut, and I think in many Indigenous communities, are a much higher proportion of the population than anywhere else. On average, 50 per cent of Nunavummiut are under 25 and in Naujaat, formerly Repulse Bay, the hamlet told me that 50 per cent of that community's population of 1,300 was under 12 years of age. In each community, I was asked multiple times if it would be possible to streamline the tax revenues from marijuana sales to pay for addiction treatment centres, increase mental health support, and recreation facilities. Where is the tax money going, they asked? Many people actually thought the bill was really about money.

De nombreuses collectivités du Nunavut ont mis en place des méthodes efficaces pour contrôler la consommation d'alcool ou encore ont établi une interdiction d'alcool. Bien que cela ne permette pas d'éliminer les problèmes liés à la consommation d'alcool, cela permet néanmoins de les réduire. Les collectivités en question m'ont demandé si on pouvait leur accorder l'autorisation de faire de même avec le cannabis.

Il est important de souligner qu'à la suite des élections récentes de la fin de l'automne et du changement de gouvernement, le gouvernement du Nunavut est le dernier domaine de compétence au Canada à avoir introduit un cadre législatif pour régir l'utilisation de la marijuana légale. Si l'entrée en vigueur de ce projet de loi est retardée, cela accorderait plus de temps au gouvernement territorial pour mettre en place un projet de loi réfléchi qui répond aux défis uniques des habitants du Nunavut et qui permet aux hameaux de réagir adéquatement en mettant en œuvre des règlements et des politiques complémentaires.

Dans de nombreux hameaux, on a exprimé de grandes préoccupations en ce qui a trait aux conséquences liées à un accès accru à un cannabis moins cher pour les employés et les citoyens. Les hameaux ont demandé s'il existait un test pour déterminer si les facultés sont affaiblies par la marijuana. Bien entendu, ils trouvent également préoccupant que bon nombre de leurs employés conduisent de l'équipement lourd dans des conditions extrêmement défavorables.

De plus, on m'a fait part d'un thème qui revient souvent, soit celui des incidents sociaux potentiels du projet de loi. Il n'existe pas de centre de traitement au Nunavut. Bien des collectivités n'ont pas de réseau de soutien en matière de santé mentale ou, si elles sont dotées de telles ressources, elles sont inadéquates. Lorsqu'on parle de régler ce problème, les gens indiquent qu'il faut former des personnes à l'échelle locale pour qu'elles deviennent des travailleurs en santé mentale. Les intervenants en santé mentale qui sont passagers et ne sont pas Inuits ne sont pas efficaces, et les gens n'ont pas confiance en eux. Nous avons besoin de programmes de traitement fondés sur la culture qui mettent l'accent sur la guérison sur la terre.

On m'a également dit que d'avoir davantage d'installations de loisirs permettrait d'encourager les jeunes à se tenir à l'écart des drogues et à prendre part à des modes de vie plus sains. Il faut également comprendre que les jeunes au Nunavut, ainsi que dans bon nombre de collectivités autochtones, représentent un pourcentage beaucoup plus élevé de la population qu'ailleurs au Canada. En moyenne, 50 p. 100 des Nunavummiuts sont âgés de moins de 25 ans. Au hameau de Naujaat, auparavant appelé Repulse Bay, on m'a indiqué que 50 p. 100 de la collectivité, qui compte 1 300 personnes, étaient âgés de moins de 12 ans. Dans chaque collectivité, on m'a très souvent demandé si l'on ne pouvait pas utiliser les recettes fiscales tirées de la vente de marijuana pour injecter des ressources dans les centres de traitement pour dépendance, et accroître le soutien en santé

It has been estimated that approximately \$400 million will be raised in tax revenues in the first year alone, possibly a conservative estimate, should the bill pass. Imagine what that could mean for the social and mental well-being in this country if the funds were earmarked for mental health and wellness.

The main concerns I heard, though, were about youth. Elders and youth alike echoed what I heard from health professionals. The young brain continues to develop until around the age of 25. I was amazed at the number of people, sometimes unilingual elders, who linked cannabis use to schizophrenia and used the term “schizophrenia.” This was their experience. We heard it from a witness before this committee, George Qulaut, on Monday.

The youth who are dealing with trauma can be even more susceptible to mental health problems from cannabis use. With that in mind, people in every community, whether they professed to be for or against the bill, took exception with the clause in the bill that would reduce possession of 5 grams or less by a youth older than 12 and younger than 18 to a ticketable offence. Across the board, it was felt that limiting this to a ticketable offence would not serve a strong enough disincentive for youth possession. Many people said kids aren't allowed to buy cigarettes and they're still smoking at very young ages in our communities.

Of course it's the sole jurisdiction, honourable senators, under this bill of a province or territory to outline the ticketing regime. However, based on the concerns I heard, I would suggest this committee consider putting forth an amendment that would bring about clearer, stronger disincentives for youth possession.

The same thing was said about the growing of plants, which may well again be a territorial jurisdiction. People said this is the last thing we need in our overcrowded housing. It's going to consume power. It's going to increase moisture and add to the mold problem. This committee has observed that in its housing study. There's a danger of fire from lamps and more use of expensive power. There will be break-and-enters.

mentale et le nombre d'installations de loisirs. Dans les hameaux, on me demandait où seraient affectées ces recettes fiscales. Bon nombre de personnes pensaient que c'était l'argent dont il était véritablement question dans ce projet de loi.

Si ce projet de loi est adopté, on prévoit que la première année permettra de générer environ 400 millions de dollars en recettes fiscales. Il s'agit possiblement d'une estimation prudente. Imaginez donc, si ces fonds étaient destinés à la santé mentale et au bien-être, ce que cela pourrait vouloir dire pour le bien-être social et mental du pays.

Les préoccupations principales dont on me faisait part portaient sur les jeunes. Les aînés et les jeunes ont répété ce que des professionnels de la santé m'avaient dit. Le cerveau d'un jeune continue à se développer jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 25 ans. J'étais étonné de voir le nombre de personnes — et il s'agissait parfois d'aînés unilingues — qui faisaient un lien entre l'utilisation du cannabis et la schizophrénie. Ils utilisaient le mot « schizophrénie ». C'était l'expérience qu'ils avaient connue. C'est ce que George Qulaut nous a dit lorsqu'il témoignait devant le comité lundi.

Les jeunes qui doivent composer avec un traumatisme sont encore plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé mentale lorsqu'ils consomment du cannabis. De plus, des gens dans toutes les collectivités, qu'ils soient pour ou contre le projet de loi, se sont opposés à l'article du projet de loi dans lequel on réduirait la possession de 5 grammes ou moins de cannabis par un jeune de plus de 12 ans, mais de moins de 18 ans, à une infraction pouvant donner lieu à une contravention. De manière généralisée, les gens estimaient que de réduire cette infraction à une infraction pouvant donner lieu à une contravention ne serait pas une mesure dissuasive assez forte en ce qui a trait à la possession par les jeunes. Bon nombre de personnes ont dit que les enfants n'avaient pas le droit d'acheter des cigarettes, mais qu'ils fumaient tout de même à de très jeunes âges dans les collectivités.

Bien entendu, sénateurs, en vertu de ce projet de loi, les provinces et les territoires ont la compétence exclusive de circonscrire le régime de contraventions. En revanche, comme suite aux préoccupations dont on m'a fait part, je suggérerais au comité d'envisager de proposer un amendement dans lequel on inclurait des mesures de dissuasion plus claires et plus fortes en ce qui a trait à la possession de cannabis par des jeunes.

On a dit la même chose en ce qui a trait à la culture des plants, qui relève peut-être également de la compétence des territoires. Les gens ont dit que c'était la dernière chose dont ils avaient besoin dans leur logement surpeuplé. Ce sera très énergivore. Cela va accroître l'humidité et créer des problèmes de moisissure. Votre comité l'a observé dans le cadre de son étude sur le logement. Il existe également des risques d'incendie causés par l'utilisation de lampes et la consommation accrue d'électricité. Il y aurait également des entrées par effraction.

While I understand the jurisdiction of the territories in this matter, again, virtually everywhere people expressed the concern that growing plants sends the signal that marijuana is normalized and sends a signal to youth and elders in these overcrowded homes that marijuana is okay.

Let me say, in conclusion, honourable colleagues, that I found the citizens of Nunavut, young and old alike, generally to be expressing great apprehension about the impact on a population that is reeling from mental health problems, alcohol addiction, family violence and suicide on the heels of a history of relocation, dog slaughter and residential schools, in communities where school attendance is sadly often around 50 per cent already, without this new threat.

We arrived in one community that was just recovering from a very intense standoff with the RCMP, Baker Lake. This is very traumatizing to a small community. One occurred during our stay at Pond Inlet, a remote community in north Baffin Island where a chartered plane with 27 RCMP officers in swat gear flew in to deal with the standoff. I'm afraid these are regular events in our Nunavut communities. One happened since I arrived back in Ottawa in another very small community, Clyde River.

Our communities are in a state of crisis and that's what I heard from many people.

In Arctic Bay we were meeting with the council. The mayor and council and the senior administrative officer told us, after the meeting, there had been an incident in the community hall. A young 15-year-old student at the school had been ejected from the hall by the recreation officer for having marijuana. There was a concern that young person was going to be selling marijuana and a knife was pulled. We were told about that incident. The next morning, after we left, we learned that young person had committed suicide.

I tell you these stories to tell you about the vulnerable social fabric in Nunavut. Many people are very concerned about the impact of this major change on our already very fragile social fabric, which they see as being imposed from afar without consultation. One recommendation was that the impact must be monitored.

Colleagues, again, there is more I can share with you from this trip. I am honoured to be allowed to give you some impressions that were themes throughout the trip. I'm working now on a detailed report that will summarize what I heard in every community and that report will be completed well before this committee is scheduled to report back.

Bien que je comprenne qu'il s'agisse d'un domaine de compétence territoriale, je dois vous dire que presque partout, les gens ont exprimé des préoccupations par le message de normalisation du cannabis que donne la culture des plants. Cela dit aux jeunes et aux aînés dans des foyers surpeuplés que la consommation de la marijuana est acceptable.

Pour conclure, sénateurs, j'aimerais vous dire que, jeunes ou vieux, les citoyens du Nunavut ressentent énormément d'apprehension en ce qui a trait à l'impact que cela aura sur une population qui a des problèmes de santé mentale, de dépendance à l'alcool, de violence familiale et de suicide et qui se remet d'un passé marqué par les déplacements, l'abattage de chiens et les pensionnats. Dans ces collectivités, la fréquentation scolaire est malheureusement souvent de l'ordre de 50 p. 100 en ce moment, et ce, sans cette nouvelle menace.

Nous sommes arrivés dans une collectivité qui venait à peine de se remettre sur pied à la suite d'un affrontement très intense avec la GRC à Baker Lake. Cela a été très traumatisant pour cette petite collectivité. Un affrontement a eu lieu lorsque nous étions à Pond Inlet, une collectivité éloignée au nord de l'île de Baffin. Un avion nolisé transportant 27 agents de la GRC en uniforme est arrivé pour faire face à l'affrontement. Je crains qu'il s'agisse malheureusement d'événements fréquents dans nos collectivités du Nunavut. Il y a eu un autre affrontement depuis que je suis rentré à Ottawa. Cela s'est passé à Clyde River, une autre très petite collectivité.

Nos collectivités se retrouvent en état de crise. C'est ce que bien des gens m'ont dit.

Nous avons rencontré le conseil, à Arctic Bay. Le maire, le conseil ainsi que l'agent administratif principal nous ont dit, après la réunion, qu'un incident s'était produit au centre communautaire. Un jeune étudiant âgé de 15 ans s'était fait renvoyer du centre par l'agent de loisir, car il avait de la marijuana. Les gens avaient peur que ce jeune vende la marijuana et quelqu'un a exhibé un couteau. On nous a parlé de cet incident. Le lendemain, après notre départ, nous avons appris que ce jeune s'était suicidé.

Je vous raconte ces histoires afin de vous parler du tissu social vulnérable des habitants du Nunavut. Bon nombre de personnes sont extrêmement préoccupées par l'incidence qu'aura ce changement fondamental sur notre tissu social qui est déjà très fragile. Ils perçoivent ce changement comme quelque chose qui leur a été imposé de loin sans qu'il y ait de consultation. Une des recommandations soulignait qu'il fallait évaluer les répercussions.

Chers collègues, je pourrais vous parler davantage de ce voyage. Je suis honoré d'avoir eu l'occasion de vous fournir les impressions que j'ai eues lors du voyage. Je travaille maintenant à créer un rapport détaillé qui permettra de résumer ce dont on m'a fait part dans toutes les collectivités. Ce rapport sera terminé bien avant que le comité doive en faire rapport.

Once again, I am honoured to be asked to present as objectively as I can about what I heard in my communities. Thank you very much.

The Chair: Thank you, Senator Patterson.

Before we begin, I would like to thank you for that. I know you visited so many communities, and we appreciate the brief summary that you have given us tonight.

I do note some themes that we also observed when the committee was on its trip in western Canada. I am going to mention a couple.

For instance, you talked about the elder abuse. I believe it was in Île-à-la-Crosse where we met with a group elders and heard a similar theme. The elders said that they were being asked for money, that the youth were desperate for cash and would be stealing from them. So the elders were caught. That theme came up there as well.

The other thing I would like to mention is you mentioned the association of cannabis with perhaps an increased vulnerability to schizophrenia or psychosis. We heard a witness on Monday mention that. While you had to step out, our witness this evening, Mr. Burton, also confirmed in his professional capacity and knowledge of the literature that that is a definite association, and that communities with high levels of trauma are more vulnerable to that as well.

So thank you for bringing those comments to us.

Senator McCallum: Thank you for your presentation. It sounds crazy that a country would pass a law knowing it will do so much known and unknown damage to vulnerable groups of people, Indigenous and non-Indigenous.

What do you see as the greater good that will be achieved with this bill? It's because I have such concern about it that I'm trying to see if things will be better in the future if we pass this.

Senator Patterson: Thank you for the question.

Many people say that we should move with this bill because there are lots of people using marijuana. I'm the first one to say, and maybe I didn't make it clear, that it is widely used in my communities in Nunavut. I have done a bit of door-to-door campaigning in elections, and you often can tell when you open a door.

Encore une fois, je suis honoré que vous m'ayez demandé de vous présenter le plus objectivement possible ce que les collectivités m'ont raconté. Merci beaucoup.

La présidente : Merci, sénateur Patterson.

Avant de commencer, j'aimerais vous remercier. Je sais que vous êtes allé dans bon nombre de collectivités et nous vous savons gré du résumé que vous nous avez présenté ce soir.

Je souligne que certains thèmes ont également été notés lorsque le comité voyageait dans l'Ouest du Canada. J'aimerais parler de deux de ces thèmes.

Par exemple, vous avez parlé des mauvais traitements à l'égard des aînés. Si ma mémoire est bonne, nous avons rencontré un groupe d'aînés à l'Île-à-la-Crosse qui nous avaient parlé de ce thème. Les aînés nous ont raconté qu'on leur demandait de l'argent, que les jeunes voulaient désespérément avoir de l'argent et les volaient. Alors, les aînés se sentaient pris au piège. C'est un thème qui est survenu là-bas également.

D'autre part, vous avez parlé de l'association entre la consommation du cannabis et la vulnérabilité accrue de devenir schizophrène ou d'avoir une psychose. Un témoin l'a mentionné lundi également. Lorsque vous avez dû sortir de la salle, M. Burton, le témoin qui comparaisait ce soir, l'a également confirmé. À titre de professionnel de la santé et grâce à ses connaissances des études en la matière, M. Burton a indiqué qu'il y avait une nette corrélation. Il a souligné que les collectivités, dans lesquelles les niveaux de traumatisme étaient élevés, étaient plus vulnérables en ce sens.

Alors je vous remercie de nous avoir fait part de ces observations.

La sénatrice McCallum : Merci de votre présentation. Il me semble absurde qu'un pays adopte une loi tout en sachant que cela créera autant de dommages connus et inconnus pour les groupes de personnes vulnérables, qu'elles soient autochtones ou non.

À votre avis, quel bien général sera atteint dans ce projet de loi? Ce projet de loi me préoccupe tellement et j'essaie de voir s'il y aura des améliorations à l'avenir si nous l'adoptons.

Le sénateur Patterson : Merci de votre question.

Nombreux sont ceux qui disent qu'on devrait adopter ce projet de loi, car beaucoup de personnes consomment de la marijuana. Je serai le premier à dire — et peut-être que je ne l'ai pas dit assez clairement — que l'utilisation de la marijuana est très répandue dans mes collectivités au Nunavut. J'ai fait un peu de porte-à-porte pendant les élections, et c'est quelque chose qu'on remarque souvent lorsqu'on nous ouvre la porte.

People are paying exorbitant amounts of money. One of the benefits, it is said, would be that people who are using marijuana will no longer be subject to criminal records and interface with the law. There was kind of a war on drugs when I first came to the North in the 1970s, even though in southern Canada it was kind of Yorkville and a world of hippies where there was a blind eye cast. This business of eliminating a criminal record by this bill is probably a positive thing because many people in the North do have criminal records or would have interface with the law.

Madam Chair, that can be dealt with by decriminalization. That would have been a step that I would have thought would have been beneficial to eliminate this problem of criminal records for people trying to get jobs and interface with the police. That didn't have to be addressed by legalizing recreational marijuana, making it cheaper and making it more accessible.

I think that part of the bill is probably something that I would agree with, but I do not believe you have to legalize it to eliminate the problem of criminal records amongst youth.

Many people are saying, if it's cheaper, we won't be spending huge parts of our income on \$50-a-gram marijuana, where kids don't eat and therefore they don't go to school. But many people are saying that because of the stress upon our communities, the problems of poverty, dislocation and depression, people are just going to buy more if the price goes down. It is just going to lead to more use of marijuana and easier access to marijuana.

We had a beer and wine store open in Iqaluit, my home community, for the first time in 40 years. It was the first beer and wine store that opened in the territories on kind of an experimental basis last year. The projected sales for a year were made in a month. There were line-ups for blocks to buy beer and wine in the very cold weather. Many people were saying, "It's going to be like the beer and wine store in Iqaluit. People are just going to use more if the price goes down."

The argument is people will be able to buy food and clothes. It will remain to be seen. I would hope there would be some way of monitoring, if this law passes, the effect on school attendance, for example, which is really a grievous concern in our communities.

I'm trying to think of some positive aspects. Thank you.

Les gens paient des sommes exorbitantes. Certains disent que ce serait avantageux, entre autres, parce que les gens qui consomment de la marijuana n'auront plus de dossiers criminels ou d'interactions avec la loi. Lorsque je suis arrivé dans le Nord dans les années 1970, il y avait une espèce de guerre contre les drogues, même si au sud du Canada, c'était un genre de Yorkville, un monde de hippies où tout le monde se fermait les yeux. La suppression des dossiers criminels qui est prévue dans ce projet de loi est sans doute quelque chose de positif, car bien des gens dans le Nord ont un dossier criminel ou ont eu une interaction avec la loi.

Madame la présidente, on peut répondre à ces enjeux par la décriminalisation. J'aurais trouvé cette mesure efficace pour gérer le problème des personnes qui ont des dossiers criminels et qui essaient d'obtenir des emplois ou qui ont des interactions avec les forces de l'ordre. On n'avait pas besoin de régler ce problème en légalisant l'utilisation récréative de la marijuana, en la rendant moins chère et plus accessible.

Je pense que je serais sans doute d'accord avec cette partie-là du projet de loi. En revanche, je ne pense pas qu'il faille légaliser la marijuana pour se débarrasser du problème des dossiers criminels des jeunes.

Bon nombre de personnes disent que, si c'est moins cher, nous n'allons pas consacrer des montants importants de notre revenu au cannabis qui coûte 50 \$ par gramme, alors que les enfants ne mangent pas et ne fréquentent donc pas l'école. Mais il y a aussi beaucoup de personnes qui disent qu'en raison du stress auquel font face nos collectivités, des problèmes de pauvreté, de délocalisation et de dépression, les gens ne feront qu'en acheter davantage si les prix baissent. Cela va se traduire par un usage accru de la marijuana et par un accès plus facile.

Dans ma collectivité, à Iqaluit, pour la première fois en 40 ans, un magasin qui vend de la bière et du vin a ouvert ses portes. Il s'agit du premier magasin de bière et de vin qui ouvre ses portes dans les territoires à titre expérimental. C'était l'année dernière. Les ventes prévues pour un an se sont faites en un mois. On pouvait voir, même dans les périodes de très grand froid, une file de personnes s'étalant sur plusieurs pâtés de maisons qui attendaient pour acheter de la bière et du vin. Nombreux sont ceux qui ont dit que ce serait, pour le cannabis, comme pour la bière et le vin à Iqaluit. Les gens vont tout simplement consommer davantage si les prix chutent.

On dit que cela permettra aux gens de s'acheter des aliments et des vêtements. Cela reste à voir. Si ce projet de loi est adopté, j'espère qu'il y aura une façon d'évaluer la situation afin de voir l'incidence de cela sur le taux de fréquentation scolaire, par exemple, qui représente un problème de taille dans nos collectivités.

J'essaie de penser à des aspects positifs. Merci.

Senator McCallum: Would it be possible to break this bill in half and have one decriminalize it and the rest —

Senator Patterson: I should probably ask a legal expert. I think the fundamental purpose of the bill is to legalize recreational marijuana. It's really not to decriminalize. Decriminalizing is a benefit of the bill or a side aspect of the bill because it's making use and possession legal, where it is now illegal.

I would think, if we were to decide that decriminalization would be beneficial, and that's the modest next step that Canada should take, it would need a new bill. We should reject this bill and offer a new bill. That would probably be what would happen from my limited legislative experience.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you, colleague, for being here tonight.

I heard your people's plea. Would it be, again, our own making of policy that would help with some of these serious problems that our youth are having?

As I asked the other gentleman, our own policy on marijuana I think is important because, like I said, we know our own problems and we know how to deal with them, but then we just don't have the resources. What do you think about having our own policy in the territories, in my territory, and out West?

Senator Patterson: If we truly believe in self-government, this committee especially should support giving the communities the option to determine their own regime for this dangerous, new, highly impactful drug. I'm not saying it works perfectly, but it works quite well with alcohol, at least to reduce the unrestrained abuse of alcohol in many communities in my region. We should support that right, especially for Indigenous communities, if we believe in self-government.

I would also say that I would like to see us challenge the federal government. Some people say this bill is about money. It's going to make a lot of money for producers and it's going to raise a lot of money for governments. Why don't we channel this money into dealing with the impacts that we are pretty confident are going to happen — providing recreational facilities for youth, allowing communities to provide for mental health and community-based, culturally appropriate wellness programs? That might be a very good new approach to respecting communities' abilities to look after themselves and dealing with

La sénatrice McCallum : Serait-il possible de diviser le projet de loi en deux : une partie portant sur la décriminalisation et l'autre partie pour tout le reste...

Le sénateur Patterson : Il faudrait que je pose cette question à un juriste. Je crois que l'objectif fondamental du projet de loi est de légaliser la consommation de marijuana à des fins récréatives. L'objectif n'est pas de décriminaliser cela. La décriminalisation est un avantage ou un effet secondaire du projet de loi, puisqu'il rend la consommation et la possession de marijuana légales alors que ce ne l'est pas à l'heure actuelle.

Si l'on décidait que la décriminalisation serait avantageuse et constituerait un changement plus modeste pour le Canada, je pense qu'il faudrait déposer un nouveau projet de loi. Nous devrions rejeter le projet de loi actuel et en déposer un nouveau. D'après mon expérience législative limitée, c'est ainsi qu'il faudrait procéder.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Merci, cher collègue, de vous joindre à nous ce soir.

J'ai bien entendu le cri du cœur lancé par votre peuple. Croyez-vous que nous devrions nous-mêmes rédiger les politiques qui pourraient aider nos jeunes à régler les problèmes très sérieux qu'ils vivent?

J'ai posé la question aux témoins précédents aussi. Je pense qu'il est important que nous ayons notre propre politique en matière de marijuana puisque, comme je le disais plus tôt, nous sommes au fait de nos problèmes, nous savons comment les régler, mais nous n'avons tout simplement pas les ressources pour le faire. Que diriez-vous d'avoir notre propre politique pour les territoires, dans mon territoire et pour l'Ouest?

Le sénateur Patterson : Si nous croyons réellement en l'autonomie gouvernementale, notre comité devrait recommander de permettre aux communautés de mettre au point leur propre régime pour réglementer cette nouvelle drogue dangereuse qui entraîne de graves conséquences. Je ne dis pas que c'est une solution parfaite, mais cela fonctionne très bien pour l'alcool. Elle permet au moins de réduire la consommation abusive d'alcool dans beaucoup de collectivités de ma région. Si nous croyons réellement en l'autonomie gouvernementale, nous devrions appuyer ce droit, surtout pour les collectivités autochtones.

J'aimerais aussi que nous remettions en doute les arguments du gouvernement fédéral. Certains affirment que ce projet de loi est uniquement une question d'argent. Il permettra aux producteurs de faire beaucoup d'argent et au gouvernement de générer des recettes considérables. Pourquoi ne pas utiliser ces fonds pour atténuer les répercussions auxquelles nous pouvons sans doute nous attendre, par exemple, en construisant des installations récréatives pour les jeunes ou en permettant aux collectivités d'offrir des programmes de santé mentale et de bien-être communautaires et adaptés à leur culture? Cette

the concerns we have heard that this is just about money. The revenues are going into the Consolidated Revenue Fund and we'll still be left with inadequate recreation and mental health wellness and treatment facilities in our communities.

Senator Lovelace Nicholas: If we have our own dispensaries and our own policies and everything, we could generate the tax ourselves; isn't that correct?

Senator Patterson: Madam Chair, we heard from Manny Jules, the chief tax commissioner, that he has consulted with hundreds of First Nation communities who are exactly interested in obtaining tax revenues from the production of marijuana because, first of all, it is a business opportunity, but more important, they are governments that have to deal with health and education. They have to take care of their young people. They need those revenues to do their job as governments in their communities and not be left out of the tax windfall that is otherwise going to the provinces and the federal government.

Senator Lovelace Nicholas: Exactly. What is your feeling on medically prescribed marijuana that has helped PTSD, anxiety or epilepsy?

Senator Patterson: It's allowed now under Canadian law. It's working well. I didn't hear any people in my communities opposing that. Some said it was very helpful. Some were confusing this bill with medical marijuana, but it shouldn't be confused. It is being carefully regulated under a doctor's prescription, and it has been shown to have benefits.

We should not let that regime influence our view on this new wide-open, easy access, cheaper — you can store unlimited quantities of marijuana at home for medical use. You can grow plants without any inspection or control over what pesticides or herbicides go into the plants. That's a totally different regime from medical marijuana, which is carefully restricted and regulated.

Senator Raine: Thank you very much, Senator Patterson.

Is there anything in the jurisdiction of Nunavut that would not allow them to take charge of all marijuana distribution and sales in the territory?

Senator Patterson: I think you're right, Senator Raine. The bill, some people would say, dumps responsibilities on provinces and territories. The territory can set the age limit. The territory

nouvelle approche respectueuse envers les collectivités pourrait leur permettre de subvenir à leurs besoins et apaiserait les craintes que nous avons entendues voulant que ce projet de loi ne soit qu'une question d'argent. Pour l'instant, il est prévu que les revenus soient versés dans le trésor public tandis que nos collectivités n'ont pas d'installations récréatives adéquates ni de centres de traitement ou de centres de santé mentale ou de bien-être.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Si nous avons nos propres dispensaires, nos politiques et tout le reste, nous pourrions générer nous-mêmes les recettes fiscales n'est-ce pas?

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, Manny Jules, le commissaire en chef de la fiscalité, nous a dit qu'il a consulté des centaines de collectivités des Premières Nations qui souhaitent générer les recettes fiscales de la production de marijuana puisqu'il s'agit pour elles d'une occasion d'affaires, mais aussi parce qu'elles forment des administrations gouvernementales qui doivent s'occuper des besoins en santé et en éducation de leur collectivité. Elles doivent s'occuper de leurs jeunes. Elles doivent pouvoir compter sur ces recettes pour s'occuper de leurs fonctions gouvernementales. Elles ne peuvent se permettre d'être mises de côté pendant que toutes les recettes vont aux provinces et au gouvernement fédéral.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Exactement. Que pensez-vous de la prescription de marijuana médicale pour traiter le trouble de stress post-traumatique, l'anxiété ou l'épilepsie?

Le sénateur Patterson : La loi canadienne le permet. Le régime semble bien fonctionner. Personne dans mes collectivités ne s'y oppose. Certains ont même affirmé que la prescription de marijuana médicale était très utile. J'ai constaté une certaine confusion entre ce projet de loi et le régime de marijuana médicale, mais il ne devrait y avoir aucune confusion. Le second est un régime très bien réglementé qui nécessite une prescription d'un médecin et qui a montré son efficacité.

Il ne faut pas laisser le régime de marijuana médicale influencer notre perception de ce nouveau régime complètement ouvert dans lequel l'accès sera facile et le produit peu coûteux — il est possible de stocker des quantités illimitées de marijuana médicale à la maison. Il est permis de faire pousser des plants sans inspection ni contrôle des pesticides ou des herbicides utilisés. Ce nouveau régime est entièrement différent du régime de marijuana médicale qui est soigneusement réglementée.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup, sénateur Patterson.

Y a-t-il quelque chose qui empêcherait le Nunavut d'être maître de la distribution et de la vente de marijuana sur son territoire?

Le sénateur Patterson : Je crois que vous avez raison, sénatrice Raine. Selon certains, le projet de loi transfère la responsabilité aux provinces et aux territoires. Les territoires

can control the stores. The territory can regulate on plants. The territory can set up a regime to fine kids who possess a certain amount, instead of using the Criminal Code. So, yes, I think there are significant powers that at least the Nunavut territorial government could exercise under this bill.

However, I think we also have an opportunity — either in amendments to the bill or in recommendations — to encourage that Indigenous nations should be explicitly given the right to control what happens in their communities, because there is a jurisdiction that the federal government has on First Nation reserves that it doesn't have in the territories, or in my territory.

I also think there are areas, like the tax revenue, where the bill allows for revenues. They have made a deal between the provinces, but it's the bill that provides for excise tax and other tax revenues.

You're right; we have to be careful to focus on the federal aspects of the bill. I did want to be careful, when I was talking about plants and the 5 grams for youth, to say that has been put on the territories. But we can make observations, if we don't make amendments, about those things.

Senator Raine: I'm thinking that the territories would have a right — they are equivalent under this legislation to provinces, I would think. In other words, in terms of tax splitting, it's 75-25, so there would be some. But in terms of First Nations, if you take the premise that the needs are greater, the harms are greater, and especially with housing and issues like that, it's very important that all First Nations be given, as you said, the right to regulate and to be self-governing in this instance.

Would we have to make an observation or could there be, coming from the Aboriginal Peoples Committee, some kind of a recommendation for an amendment to make it clear that First Nations would fall outside of the jurisdiction of the provinces?

Senator Patterson: Madam Chair, Chief Commissioner Jules said the First Nations had been left out of the bill. We are the Committee on Aboriginal Peoples. I think this is an important area of federal jurisdiction that we should study and make recommendations on.

For myself, from what I heard from Commissioner Manny Jules, I was convinced that we should invite the First Nations Tax Commission to suggest amendments, and I think we should give them serious consideration. I was pleased to hear they

peuvent fixer l'âge limite, réglementer les points de vente, réglementer les plants et mettre en place un régime d'amendes pour la possession d'une certaine quantité de marijuana pour les jeunes au lieu d'utiliser le Code criminel. Donc, oui, le projet de loi confère des pouvoirs importants au gouvernement territorial du Nunavut.

Cependant, d'après moi, nous pourrions aussi proposer des amendements au projet de loi ou faire des recommandations pour qu'on donne aux nations autochtones le droit explicite de contrôler ce qui se passe dans leurs collectivités. Le gouvernement fédéral a compétence sur les réserves des Premières Nations, mais pas sur les territoires ou sur mon territoire.

En ce qui a trait aux recettes fiscales, le projet de loi prévoit des revenus. Le gouvernement fédéral a conclu un accord avec les provinces, mais c'est le projet de loi qui prévoit les dispositions sur la taxe d'accise et les autres recettes fiscales.

Vous avez raison, il faut être prudent et s'en tenir aux éléments fédéraux du projet de loi. Je tenais à être prudent lorsque je parlais des dispositions sur les plants ou sur la possession de cinq grammes pour les jeunes puisqu'il s'agit des responsabilités qui ont été imposées aux territoires. Cependant, si nous ne proposons pas d'amendements au projet de loi, nous pouvons faire des observations sur ces dispositions.

La sénatrice Raine : D'après ma compréhension, les territoires jouissent des mêmes droits que les provinces dans le projet de loi. En ce qui a trait au partage des revenus, le partage se fait dans une proportion de 75-25. Les territoires auront donc leur part. En revanche, pour les Premières nations, si l'on tient pour acquis que les besoins sont plus grands, que les répercussions seront plus sérieuses et qu'il y a des problèmes graves de logement, entre autres, il est crucial qu'elles aient le droit de prendre leurs propres règlements et qu'elles soient traitées comme des gouvernements autonomes.

Devrions-nous formuler une observation, ou pourrait-on à titre de comité des peuples autochtones recommander un amendement au projet de loi pour indiquer clairement que les Premières Nations seraient exclues du champ de compétence des provinces?

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, M. Jules, le commissaire en chef à la fiscalité, a dit que les Premières Nations ont été écartées de ce projet de loi. Nous sommes le comité des peuples autochtones. Je crois qu'il s'agit d'un champ de compétence fédérale important que nous devrions étudier et sur lequel nous devrions faire des recommandations.

Personnellement, ce que le commissaire Manny Jules m'a dit m'a convaincu que nous devrions inviter la Commission de la fiscalité des Premières Nations à titre de témoin pour qu'elle nous suggère des amendements au projet de loi. Je crois que nous devrions accorder une grande importance aux propos de la

would be willing to draft them. I think they have been left out, and we have a responsibility to report that to the Senate.

The Chair: Thank you. We will suspend the formal session of the meeting, and then we will have an in camera discussion on drafting instructions to our analysts.

(The committee continued in camera.)

commission. J'ai été ravi d'apprendre que la commission serait prête à rédiger des amendements. Je pense qu'elle a été écartée et que nous avons le devoir de le signaler au Sénat.

La présidente : Merci. Nous allons suspendre nos travaux et mettre fin à la séance publique. À notre retour, nous passerons à huis clos pour discuter des instructions que nous souhaitons donner aux analystes pour la rédaction du rapport.

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 17, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 8 a.m. to study the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada.

Senator Scott Tannas (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the web.

I'd like to acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the traditional, unceded lands of the Algonquin peoples.

I am Scott Tannas from Alberta, and I have the privilege of chairing the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples this morning in the absence of our chair, Lillian Dyck.

I now would like to invite my fellow senators to introduce themselves.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

The Deputy Chair: Today we continue our pre-study of Bill C-45 and what effects cannabis legalization may have on Indigenous communities.

This morning we welcome the Minister of Health, the Honourable Ginette Petitpas Taylor, with the Honourable Bill Blair, Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health.

They are accompanied by officials from Health Canada and from the Department of Justice Canada.

Minister Taylor, you have the floor, which will be followed by questions from senators.

Hon. Ginette Petitpas Taylor, P.C., Minister of Health, Health Canada: Thank you so much, Mr. Chair.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 17 avril 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 8 heures, pour étudier la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Scott Tannas (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Bonjour. Chers collègues, soyez les bienvenus à cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones et vous aussi, cher public ici présent, ou celui qui nous écoute sur le Web.

Dans l'intérêt de la réconciliation, je souligne que notre séance se déroule sur les terres ancestrales et non cédées des peuples algonquins.

Je suis Scott Tannas, de l'Alberta, et j'ai le privilège de présider le comité en l'absence de notre présidente, Lillian Dyck.

J'invite maintenant mes collègues à se présenter.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le vice-président : Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude du projet de loi C-45 et des éventuels effets de la légalisation du cannabis dans les communautés autochtones.

Ce matin, nous accueillons la ministre de la Santé, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, et l'honorable Bill Blair, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé.

Ils sont accompagnés de fonctionnaires de Santé Canada et de Justice Canada.

Madame la ministre, vous avez la parole, après quoi les sénateurs vous interrogeront.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor, C.P., ministre de la Santé, Santé Canada : Merci, monsieur le président.

Honourable senators, it is a pleasure to join you here this morning, and I also would like to acknowledge that we are on the traditional territory of the Algonquin people.

I am delighted to have this opportunity to speak about Bill C-45 and how the government has been working to address the interests of Indigenous peoples.

As you know, the proposed cannabis act represents a historic change in Canada's approach to cannabis.

The Government of Canada is taking a comprehensive public health approach to the legalization and regulation of cannabis in order to better protect Canadians and minimize the harms associated to cannabis use.

With this legislation, we have applied the lessons learned from our considerable successes in taking a public health approach to the regulation of tobacco and in reducing the rates of tobacco smoking.

We are taking this public health approach because we know Canadians, especially youth, are using cannabis in high rates, despite the substance being illegal.

[*Translation*]

Surveys show that Indigenous communities report higher rates of cannabis use in the past year than the general Canadian population. Cannabis use is particularly high for First Nations youth aged 12 to 17 living on reserve and in northern First Nations communities.

The current system of prohibition has not been effective at deterring or preventing young people from accessing or using cannabis. Our goal with this important legislation is to do what the current system has failed to do — to prevent youth from accessing cannabis and to protect adults who choose to use cannabis by establishing strict product quality and safety requirements. We recognize that these changes will affect communities across Canada in many different ways. This includes, of course, indigenous communities.

Since 2016, we have been consulting with a diverse range of stakeholders, including Indigenous governments, organizations and communities. Today, I want to share what they told us and what the Government of Canada is doing to address the concerns they have raised.

Honorables sénateurs, je suis très heureuse d'être parmi vous ce matin et, moi aussi, je tiens à reconnaître que nous sommes sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

Je suis enchantée de pouvoir vous entretenir du projet de loi C-45 et des efforts du gouvernement pour veiller aux intérêts des peuples autochtones.

Comme vous le savez, le projet de loi sur le cannabis représente un changement historique dans la stratégie du Canada concernant le cannabis.

Le gouvernement du Canada axe la légalisation et la réglementation de ce produit sur la santé publique, pour mieux protéger les Canadiens et réduire au minimum les méfaits de sa consommation.

Notre projet de loi s'inspire des nombreux succès de la réglementation du tabac et de la réduction du tabagisme entreprises pour la protection de la santé publique.

Nous adoptons cette démarche, sachant que les Canadiens, particulièrement les jeunes, consomment beaucoup de cannabis, pourtant illégal.

[*Français*]

Plusieurs sondages montrent que les communautés autochtones déclarent des taux plus élevés de consommation de cannabis que la population canadienne en général. La consommation de cannabis est particulièrement élevée chez les jeunes des Premières Nations âgés de 12 à 17 ans vivant dans les réserves et dans les communautés nordiques.

Le système actuel, basé sur la prohibition, n'a pas réussi à dissuader ni à empêcher les jeunes d'avoir accès au cannabis et d'en consommer. Notre but, avec cet important projet de loi, est de faire ce que le système actuel n'a pas réussi à faire, soit d'empêcher les jeunes d'avoir accès au cannabis et de protéger les jeunes adultes qui choisissent de consommer du cannabis en fixant des exigences strictes en matière d'innocuité et de qualité des produits. Nous reconnaissons que les changements toucheront des communautés partout au Canada, et ce, de manières différentes. Cela inclut évidemment les communautés autochtones.

Depuis 2016, nous avons consulté de nombreux intervenants, notamment d'autres gouvernements, des organisations et des communautés des Premières Nations. Aujourd'hui, je tiens à faire part de ce qu'ils nous ont dit et de ce que le gouvernement du Canada entend faire face à leurs préoccupations.

[English]

Our government is deeply committed to a renewed nation-to-nation relationship with Indigenous people. That commitment informs our work as we move toward a new cannabis framework.

Listening to First Nations, Inuit and Metis has been a priority. We have carried out comprehensive consultations over the past two years. Throughout this process, we have engaged with Indigenous organizations, groups and community representatives all across the country.

The Task Force on Cannabis Legalization and Regulation consulted with national Indigenous organizations and Indigenous community representatives before providing its advice on the design of a new legislative and regulatory framework for cannabis.

In October 2017, my provincial and territorial counterparts and I met with Indigenous leaders at our annual meeting in Edmonton. Cannabis was among the topics that we discussed that day.

I personally reached out to the Assembly of First Nations, ITK and Métis National Council before launching our public consultations on the proposed regulatory approach. That was launched in November 2017.

In addition, I recently met with my counterparts in the Government of Nunavut, and Parliamentary Secretary Blair has met with representatives of Nunavut Tunngavik Incorporated and Inuit communities.

Just recently, Parliamentary Secretary Blair has engaged with representatives of First Nations communities in northern Ontario and will continue these discussions with other First Nations and Inuit across Canada.

This is an ongoing dialogue with everyone.

Officials at Health Canada continue to engage with many different Indigenous groups, both national organizations and individual communities, to share information and hear their perspectives on cannabis legalization and regulation.

For example, in November 2017, Health Canada brought together Indigenous groups, other governments, partners and stakeholders to discuss cannabis public education.

[Translation]

Indigenous communities, leaders and organizations have raised diverse views and objectives. These include the importance of public health supports, the need for culturally appropriate public education, and a strong interest in

[Traduction]

Notre gouvernement est profondément engagé dans le renouvellement, nation à nation, des rapports avec les peuples autochtones. Cet engagement oriente notre travail vers un nouveau régime pour le cannabis.

La priorité a été l'écoute des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Ces deux dernières années, nous avons mené des consultations approfondies pendant lesquelles nous avons dialogué avec des organismes, des groupes et des représentants des communautés autochtones de tout le pays.

Le Groupe de travail pour la légalisation et la réglementation du cannabis a consulté des organisations autochtones nationales et des représentants des communautés autochtones avant de se prononcer sur un nouveau cadre législatif et réglementaire pour le cannabis.

En octobre 2017, mes homologues des provinces et des territoires et moi-même, nous avons rencontré des dirigeants autochtones à notre réunion annuelle, à Edmonton, pour discuter notamment, ce jour-là, du cannabis.

Personnellement, je me suis adressée à l'Assemblée des Premières Nations, à l'Inuit Tapiriit Kanatami, l'ITK, et au Conseil national Métis avant le lancement, en novembre 2017, de nos consultations publiques sur la stratégie réglementaire proposée.

De plus, j'ai récemment rencontré mes homologues du gouvernement du Nunavut, tandis que mon secrétaire parlementaire Blair a rencontré les représentants de Nunavut Tunngavik Inc. et des communautés inuites.

Tout récemment, M. Blair a entamé des consultations avec les représentants des communautés des Premières Nations du nord de l'Ontario et il poursuivra ces discussions avec d'autres Premières Nations et d'autres Inuits du Canada.

Ce dialogue avec tous se poursuit.

Des fonctionnaires de Santé Canada poursuivront le dialogue avec beaucoup de groupes autochtones, d'organisations nationales et de communautés pour les renseigner et les écouter sur la légalisation et la réglementation du cannabis.

Par exemple, en novembre 2017, Santé Canada a rassemblé des groupes autochtones, des représentants d'autres gouvernements, des partenaires et des joueurs du secteur pour discuter de la sensibilisation du public au cannabis.

[Français]

Des communautés, des dirigeants et des organisations autochtones ont présenté divers points de vue et objectifs, notamment l'importance des mesures de soutien en matière de santé publique, le besoin de prévoir une campagne d'éducation

participating in the cannabis industry. Some have also raised questions about how the legislation would apply on reserve and on treaty and settlement lands.

I will speak more specifically on two issues that fall directly under my purview as Minister of Health: public education for Indigenous communities; and support for Indigenous communities who wish to participate in the legal cannabis industry.

Many of the communities and organizations we spoke with highlighted the need to protect public health through education. We want all Canadians to make informed and responsible choices about cannabis, and to be able to talk to their children about the risks of cannabis use. That is why our government is investing \$100 million over six years in public education, awareness and surveillance activities.

Indigenous communities have unique needs. We heard directly from these communities that public education activities should be culturally appropriate and relevant to the people they are trying to reach. We also heard that Indigenous peoples should have the opportunity to lead the cannabis dialogue at the local, regional and national levels, and should have access to funding to lead public education activities themselves. That is why Budget 2018 included \$62.5 million over five years for public education initiatives. This funding will support the work of community-based and Indigenous organizations as they educate their communities on the risks associated with cannabis use.

The Government of Canada is working closely with Indigenous organizations and experts to respond to the needs of First Nations, Inuit and Metis. Wherever possible, we are collaborating with Indigenous groups to support them in leading these culturally appropriate public education and engagement efforts. For example, the Government of Canada is providing funding to the Thunderbird Partnership Foundation to lead structured dialogue sessions on cannabis, all across the country. The information gathered through these sessions will inform the development of culturally appropriate public education materials for First Nations.

As we expand national and targeted public education efforts, we will continue to work collaboratively with Indigenous leaders and organizations to ensure that we are supporting them in educating their communities.

publique adaptée aux réalités culturelles et un vif intérêt pour la participation dans l'industrie du cannabis. Certains ont aussi soulevé des questions sur la façon dont la loi s'appliquera dans les réserves de même que sur les terres qui leur ont été conférées par des traités ou à la suite de revendications territoriales.

Je parlerai plus précisément de deux questions qui relèvent directement de ma compétence à titre de ministre de la Santé, soit l'éducation du public dans les communautés autochtones ainsi que le soutien des communautés autochtones qui souhaitent participer à l'industrie légale du cannabis.

Bon nombre de communautés et d'organisations à qui nous avons parlé ont souligné le besoin de protéger la santé publique en recourant à une campagne d'éducation du public. Nous voulons que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens fassent des choix informés et responsables concernant le cannabis et qu'ils puissent parler à leurs enfants des risques liés à la consommation de cannabis. C'est pourquoi notre gouvernement investit plus de 100 millions de dollars sur une période de six ans pour financer des activités d'éducation du public, de sensibilisation et de surveillance.

Les communautés autochtones ont des besoins particuliers. Ces communautés nous ont dit que les activités d'éducation du public doivent être adaptées à leurs réalités culturelles et être pertinentes pour les personnes qu'elles cherchent à joindre. Nous avons aussi entendu des propos selon lesquels les Autochtones devraient avoir l'occasion de diriger le dialogue sur le cannabis aux niveaux local, régional et national et qu'ils devraient avoir accès à du financement pour diriger eux-mêmes des activités d'éducation du public. C'est pourquoi le budget de 2018 prévoit une somme de 62,5 millions de dollars sur une période de cinq ans en faveur d'initiatives d'éducation du public. Ce financement appuiera le travail d'organismes communautaires et d'organisations autochtones qui éduqueront le public dans leurs communautés sur les risques associés à la consommation de cannabis.

Le gouvernement du Canada travaille de près avec des experts et des organisations autochtones pour répondre aux besoins des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Dans toute la mesure du possible, nous collaborons avec des groupes autochtones pour les aider à diriger ces efforts de mobilisation et d'éducation du public adaptés aux réalités culturelles. À titre d'exemple, le gouvernement du Canada verse un financement à la Thunderbird Partnership Foundation pour qu'elle dirige des séances de dialogue structuré au sujet du cannabis à l'échelle du pays. L'information recueillie au cours de ces séances guidera l'élaboration de matériel d'éducation destiné au public qui sera adapté aux réalités culturelles des Premières Nations.

À mesure que nous lancerons des initiatives nationales et ciblées en matière d'éducation du public, nous continuerons à travailler en collaboration avec les dirigeants et les organisations

[*English*]

Another common theme that we heard throughout our discussions is that Indigenous peoples should have access to economic opportunities in the legal cannabis industry.

When we look at the current medical system, there are currently four licensed producers of cannabis for medical purposes and another fourteen applicants, known to be affiliated with Indigenous groups.

In New Brunswick, for example, the Listuguj First Nation has entered into a partnership with Zenabis, a federally licensed producer that has established a facility near the community and is providing access to employment and other opportunities.

Health Canada's application process to obtain a federal licence to produce cannabis for medical purposes is rigorous to protect the health and safety of Canadians.

Understanding the complexity of this process, we developed a "navigator" system. This service refers Indigenous applicants to a licensing professional who can guide them through each step of the licensing process.

This service will help support participation of interested Indigenous peoples in the legal cannabis industry.

[*Translation*]

In conclusion, whether in a big city or in a small town, on a First Nations reserve or in a remote northern community — cannabis use rates across Canada are among the highest in the world despite it being illegal.

Prohibition has not worked. It is time for a new approach. Bill C-45 gives us the tools we need to manage this issue effectively. It will help keep cannabis out of the hands of young people and profits out of the pockets of criminals and organized crime. And, most importantly, it will help protect public health with strict rules and product quality standards.

For the past two years, we have reached out to Indigenous communities, national Indigenous organizations and the provinces and territories. We have listened to their concerns and are addressing the issues they have raised.

autochtones pour veiller à ce que nous les aidions à éduquer leurs communautés.

[*Traduction*]

Un autre thème omniprésent pendant les discussions est celui de faire profiter les peuples autochtones des possibilités économiques offertes par le cannabis légal.

Actuellement, on compte, dans le réseau médical, quatre producteurs autorisés de cannabis à des fins médicales et quatorze autres candidats qu'on sait affiliés à des groupes autochtones.

Au Nouveau-Brunswick par exemple, la Première Nation de Listuguj a noué un partenariat avec Zenabis, un producteur autorisé par le gouvernement fédéral, qui a implanté une installation à proximité de la communauté et qui offre des emplois et d'autres possibilités à ses habitants.

Le processus de demande d'un permis fédéral de production de cannabis à des fins médicales auprès de Santé Canada est rigoureux, pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Conscients de sa complexité, nous avons créé un système qui permet de diriger les demandeurs autochtones vers un professionnel de l'octroi de permis qui peut les orienter à chacune des étapes du processus.

Ce service favorisera la participation des Autochtones intéressés à devenir des joueurs dans le secteur du cannabis légal.

[*Français*]

En conclusion, que ce soit dans les grandes villes ou les petites municipalités, dans les réserves des Premières Nations ou dans des communautés nordiques isolées, les taux de consommation de cannabis au Canada sont parmi les plus élevés au monde, même si cette substance est illégale à l'heure actuelle.

La prohibition n'a pas fonctionné. Il est temps d'adopter une nouvelle approche. Le projet de loi C-45 nous donne les outils dont nous avons besoin pour gérer efficacement ce problème. Il contribuera à garder le cannabis hors de la portée des jeunes et empêchera les criminels et le crime organisé d'en tirer profit. Surtout, il contribuera à protéger la santé publique grâce à des règles et à des normes de qualité strictes.

Au cours des deux dernières années, nous avons tendu la main aux communautés autochtones, aux organisations nationales autochtones, de même qu'aux provinces et aux territoires. Nous avons écouté leurs préoccupations et nous nous occupons des questions qu'ils ont soulevées.

[English]

The proposed cannabis act builds on extensive consultation and engagement. It takes into account the concerns and interests of diverse Canadians, including Indigenous peoples.

As we elaborate this framework, we will continue to engage with all partners and stakeholders, including Indigenous communities across the country.

I am convinced that this bill represents the best approach to legalizing and regulating cannabis use in our communities. I am proud of this bill that is before you today, and I urge you to support it.

Thank you so much. I am pleased now to respond to your questions.

The Deputy Chair: Thank you very much, minister.

A couple of things: pardon my hair-trigger gavel. We have a number of senators who joined just as you were beginning your remarks.

Senator Martin: Yonah Martin, British Columbia.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo, Ontario.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator Deacon: Senator Deacon, Ontario.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, Manitoba.

The Deputy Chair: We have three members of the departments who are joining us for questions: Mr. Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat, Health Canada. From the Department of Justice, Diane Labelle, General Counsel, and Stefan Matiation, Director and General Counsel. Welcome.

Senator Doyle: Welcome, minister. It's good to have you here.

Our committee recently travelled to Saskatchewan, Alberta and Manitoba and we didn't hear a great deal about the cannabis bill, because we didn't have it on the agenda at the time. We visited Prince Albert penitentiary, and we found that a high percentage of the people are there for drug-related offences, presumably also including cannabis-related offences. Some people advocate for — and some countries do — the treatment of drug abuse as a health matter, not a legal one.

[Traduction]

Le projet de loi sur le cannabis s'appuie sur de vastes consultations et un dialogue suivi. Il tient compte des inquiétudes et des intérêts divers des Canadiens, notamment des peuples autochtones.

Dans l'élaboration de ce cadre juridique, nous continuerons de dialoguer avec tous les partenaires et tous les joueurs du secteur, notamment les communautés autochtones de notre pays.

Je suis convaincue que ce projet de loi, dont vous êtes saisis, constitue la meilleure solution pour la légalisation et la réglementation de la consommation du cannabis dans nos communautés. J'en suis fière et je vous incite vivement à l'appuyer.

Merci beaucoup. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le vice-président : Merci beaucoup, madame la ministre.

Deux ou trois remarques : veuillez pardonner à mon marteau sa sensibilité au moindre stimulus; des sénateurs sont arrivés au début de vos remarques.

La sénatrice Martin : Yona Martin, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Deacon : Je suis la sénatrice Deacon, de l'Ontario.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, du Manitoba.

Le vice-président : Trois fonctionnaires se présentent aussi pour les questions : le directeur général au Secrétariat de la législation et de la réglementation du cannabis du ministère de la Santé, M. Eric Costen, et deux représentants du ministère de la Justice : l'avocate générale Diane Labelle et le directeur et avocat général Stefan Matiation. Soyez les bienvenus.

Le sénateur Doyle : Madame la ministre, soyez la bienvenue. Heureux de vous voir.

Récemment, notre comité a visité la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba, et nous n'avons pas beaucoup entendu parler du projet de loi sur le cannabis, qui n'était alors pas à l'ordre du jour de notre comité. Nous avons visité le pénitencier de Prince Albert, et nous y avons découvert un fort pourcentage de détenus pour des infractions liées aux drogues et, je le suppose, au cannabis. Certains — des pays aussi — préconisent de traiter les toxicomanies comme des problèmes de santé et non comme des problèmes juridiques.

Do you feel that Canada's approach to drug-related offences and cannabis use and the like, so that people end up in prison, is treating it in the right way, first of all? I've always had a curiosity about that. Is it a drug-related offence or is it a health-related offence, for want of a better term? How do you feel about that?

Ms. Petitpas Taylor: Thank you very much for the question, senator.

First of all, regarding my personal views with respect to substance use or substance misuse, having been a social worker in my previous life before becoming a parliamentarian, I have to say that I've always treated substance use issues as a health issue.

I have worked with many individuals through my career who have dealt with addictions, and moving forward we have always treated these individuals in this area with respect to using a public health approach. We certainly have to look at the issues faced by these individuals, and we have to provide them with the services that they need.

That's why I am extremely proud of the investments that our government has made in the area of public education and awareness and also in providing additional supports and resources to address the area of mental health and services.

Many of these individuals that we work with, we certainly have to recognize that they do suffer from mental health issues and we have to make sure that, moving forward, we provide them with the services that they need for them to effectively gain control of their lives.

Senator Doyle: You talked about consultation with Indigenous peoples. Some Indigenous witnesses and organizations who have come before us have stated that there has been insufficient consultation with them on the proposed legislation of cannabis. Some people mentioned that there should have been an education campaign before any of this came to pass.

Do you agree? Has there been sufficient consultation? We are hearing that there hasn't been. I guess that would be the case in some areas, but overall, how do you feel? Are you getting complaints that there has been little or no consultation with certain First Nations groups?

Ms. Petitpas Taylor: There are two parts to your question, I believe, with respect to the consultation and also the issue of public education and awareness — starting it off early. With respect to the consultations we've done with different Indigenous organizations, communities and groups, I have to say we've had substantive consultations. I have a list of the different meetings and sessions we've had. I'd be more than happy to provide this list to the committee, if you have not received it yet.

Avez-vous d'abord l'impression que la stratégie canadienne visant les infractions liées aux drogues, la consommation de cannabis et ainsi de suite, qui aboutit à jeter des gens en prison est la bonne? Cette question m'a toujours laissé sur ma faim. Est-ce une infraction liée aux drogues ou, faute d'une meilleure expression, une infraction liée à la santé? Qu'en pensez-vous?

Mme Petitpas Taylor : Merci beaucoup pour la question.

D'abord, personnellement, ayant été travailleuse sociale avant de devenir parlementaire, je dois avouer que j'ai toujours considéré les toxicomanies comme des problèmes de santé.

Dans ma carrière, j'ai croisé de nombreux toxicomanes et, par la suite, nous les traitons toujours suivant une démarche de santé publique. Nous devons certainement examiner leurs problèmes et accorder à ces personnes les services dont elles ont besoin.

Voilà pourquoi je suis extrêmement fière des investissements de notre gouvernement pour sensibiliser et instruire le public et aussi des ressources et des moyens accrus pour les services et la santé mentale.

Nous devons certainement reconnaître que beaucoup de nos collègues souffrent de problèmes de santé mentale et nous assurer que, désormais, nous leur fournirons les services nécessaires pour qu'ils reprennent bien leur vie en main.

Le sénateur Doyle : Vous avez parlé de consultations avec les peuples autochtones. Des témoins et des organisations autochtones ont déclaré qu'elles avaient été insuffisantes sur le projet de loi sur le cannabis. Certains ont dit qu'une campagne de sensibilisation aurait dû absolument précéder son adoption.

Êtes-vous d'accord? Les consultations ont-elles été suffisantes? On nous dit que non. Je suppose qu'elles l'ont été dans certaines régions, mais, globalement, qu'en est-il? Des groupes des Premières Nations s'en sont-ils plaints ou ont-ils dit qu'il n'y en avait pas eu?

Mme Petitpas Taylor : Voilà, il me semble, une question à deux volets, sur les consultations et sur une campagne anticipée d'éducation et de sensibilisation. Les consultations avec différentes organisations, différentes communautés et différents groupes autochtones ont été bien réelles, je dois le dire. J'ai la liste des différentes réunions et sessions qui ont eu lieu. Je serai des plus heureuses de vous la communiquer, si vous ne l'avez pas encore reçue.

We have certainly engaged with many groups and organizations over the past two years. I personally have, with many of the national groups and communities, and my parliamentary secretary, Bill Blair, has been very busy going from coast to coast to coast and from north to south in order to meet with different individuals to hear their concerns, thoughts and ideas on the issue of consultation.

Before I pass it on to Mr. Blair, perhaps to elaborate a bit more on the consultations and the groups he's met with, I'd also like to speak on the other component of your question with respect to public education and awareness.

We've made it very clear from the beginning that we want to invest and make sure we put our efforts as much as possible in the area of public education and awareness. We base that on the recommendations the task force made, but also on the experience given to and shared with us from our friends to the south. If they had to do it over again, they had indicated to us that they would make sure that increased investments would be made at the front end to ensure that public education and awareness was put in place before the actual legalization of cannabis. That's exactly what we have done; we've made significant investments, and rollouts have occurred with respect to those campaigns.

I'd like to turn it over to Mr. Blair. He could perhaps elaborate on the number of consultations that he's done.

Bill Blair M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health: Thank you very much. Senator, it's really important to acknowledge that the process of consultation and engagement is a process and not simply an event; it's not simply a matter of saying, "We've talked to these people. We're done." In my experience, it's an ongoing process of engagement with communities, and that's their expectation.

From the outset, with our task force, and subsequently with our senior officials and our government, we've been engaging and consulting with communities across the country. We've heard that they want to continue to work with us.

I'll give you a really important example on the issue of public education. We have heard very clearly in our engagements to date that Indigenous communities want to participate, and they want to ensure that the education delivered within their communities is culturally appropriate and in the language spoken in those communities. That can't simply be done from the centre. It has to be done in partnership with them.

It has been very clear in our discussions with them that they wish to continue to engage with us. That's their expectation, and that's our commitment.

Senator Doyle: I have one more concern that I have been hearing about. Many Canadian children, including Indigenous children, already live with parents who drink or smoke in front

Depuis deux ans, nous avons certainement consulté de nombreux groupes et organisations. Personnellement, je l'ai fait, avec de nombreux groupes nationaux et de nombreuses communautés, tandis que mon secrétaire parlementaire Bill Blair a été très occupé, partout dans le pays, à rencontrer différentes personnes pour écouter leurs motifs de préoccupation, leurs idées et le résultat de leurs réflexions sur la question des consultations.

Avant de lui céder la parole, peut-être pour vous éclairer davantage sur les consultations et les groupes qu'il a rencontrés, je réponds à l'autre volet de votre question, sur l'éducation et la sensibilisation.

J'ai très clairement dit, dès le départ, que nous voulions investir nos efforts autant que possible dans l'éducation et la sensibilisation du public et que c'est ce qui arriverait effectivement. Nous suivons en cela les recommandations du groupe de travail, mais, aussi, l'expérience de nos amis et voisins du Sud qui, si c'était à refaire, ils nous l'ont dit, s'assureraient d'investir davantage en première ligne, dans des mesures d'éducation et de sensibilisation, avant de légaliser le cannabis. Ce conseil, nous l'avons suivi à la lettre : nous avons fait des investissements importants et annoncé les campagnes en ce sens.

M. Blair pourra peut-être en dire un peu plus sur le nombre de consultations auxquelles il a participé.

M. Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé : Merci beaucoup. Il importe vraiment de reconnaître que le processus de consultation et de mobilisation n'est pas seulement une manifestation, un alibi, nous étions avec un tel, nous lui avons parlé, voilà! D'après mon expérience, c'est un processus ininterrompu de dialogue avec les communautés, à quoi elles s'attendent.

Depuis le début, avec notre groupe de travail, puis nos hauts fonctionnaires et notre gouvernement, nous avons dialogué avec celles de tout le pays et nous les avons consultées. Elles nous ont dit qu'elles veulent continuer de collaborer avec nous.

Voici un exemple éloquent pour la question de l'éducation du public. Les communautés autochtones nous ont très clairement dit, dans les consultations jusqu'ici, qu'elles veulent participer et s'assurer que l'éducation faite chez elles sera culturellement dans le ton et qu'elle se fera dans leur langue. Ça ne peut pas simplement se faire à partir du centre. Ça exige un partenariat avec elles.

Nos discussions ont très clairement révélé qu'elles souhaitent poursuivre le dialogue avec nous. C'est ce à quoi elles s'attendent et ce que nous promettons.

Le sénateur Doyle : J'entends parler d'un autre motif de préoccupation. Beaucoup de petits Canadiens, notamment des enfants autochtones, vivent déjà avec des parents qui

of them. Cannabis will now be allowed for home use by adults, so they can grow it and use it in their home.

I want to get your opinion on that. Surely that can't be good for children. What do you think about those who bring that concern forward? How do you answer them and the fact that they will be allowed to use cannabis in the home? I guess a lot of people use it now in the home, but under this bill you can actually grow it in the home.

How do you respond to people who put that concern before you?

Ms. Petitpas Taylor: Thank you very much for your question. With the issue of home cultivation, once again, we've brought this legislation forward. We certainly focused on the recommendations that were brought forward from the task force. Again, that was brought forward as a result of extensive consultations they had done.

With respect to home cultivation, as I'm sure you're all aware, we've put in place a maximum of four plants per household that would be allowed to be grown. That's not four plants per individuals living in the household; it's four plants per household.

The other thing we have to be very clear about is that we have put in the maximum of four plants, but provinces and territories can also lower that amount.

The other thing is that provinces and territories can also put in place other regulations if they so choose. I can only speak to you about the details of the Province of New Brunswick, my province. In New Brunswick, they've put some additional regulations forward. If homegrown cultivation is going to be permitted, they want to make sure it's done in a closed, locked type of facility within the home.

So provinces can certainly put in place different requirements if they so choose.

With respect to the risk to children, I really have to trust that parents and Canadians will take the appropriate measures to make sure their children are going to be protected from any harmful substance, just as we have to protect children if we've got alcohol, tobacco or whatever other products in the home. I trust that Canadians will take the appropriate steps to make sure they are going to protect their children from the harms associated to this product.

Mr. Blair: I will also add that in every province and territory in this country, there will be an enforceable prohibition under provincial and territorial regulations for the possession, purchase and consumption of cannabis for any youth under the age of

consommation de l'alcool ou qui fument en leur présence. On autorisera désormais la consommation de cannabis à domicile par les adultes, qui pourront aussi en cultiver chez eux.

Je tiens à connaître votre opinion. Il est sûr que la substance est nocive pour les enfants. Que pensez-vous de ceux qui expriment ces craintes? Que leur répondez-vous et que répondez-vous au fait que la consommation de cannabis sera autorisée à domicile? Je suppose que beaucoup de consommateurs le font actuellement, mais, le projet de loi permet en plus d'en cultiver chez soi.

Que répondez-vous à ceux qui vous font part de leurs inquiétudes?

Mme Petitpas Taylor : Merci pour votre question. Pour la culture au domicile, encore une fois, nous proposons des dispositions en ce sens dans le projet de loi. Nous avons certainement privilégié les recommandations du groupe de travail. Encore une fois, cette décision résulte de ses vastes consultations.

Pour la culture à domicile, vous savez tous que nous avons fixé un maximum de quatre plantes par ménage, pas par individu faisant partie du ménage, mais par ménage.

Il faut aussi préciser que la province ou le territoire peut abaisser ce maximum.

La province ou le territoire peut aussi, à son choix, édicter d'autres règlements. Je ne peux seulement vous parler des détails du Nouveau-Brunswick, ma province, qui a ajouté des dispositions réglementaires selon lesquelles, si la culture à domicile est autorisée, les autorités veulent s'assurer qu'elle se fera dans un local fermé, sous clé, à l'intérieur du domicile.

Les provinces peuvent donc édicter d'autres règlements, à leur choix.

Quant au risque pour les enfants, je dois vraiment m'attendre à ce que les parents et les Canadiens prennent les mesures appropriées pour protéger leurs enfants contre toute substance nocive, tout comme ils le font contre l'alcool, le tabac ou tout autre produit domestique. Je m'attends à ce qu'ils prennent les mesures appropriées pour les protéger contre les méfaits de ce produit.

M. Blair : J'ajouterai aussi que chaque province et territoire pourra appliquer les interdictions réglementaires de la possession, de l'achat et de la consommation de cannabis par un mineur, interdictions qui seront désormais exécutoires sous le régime d'un règlement de la province ou du territoire.

majority in that province. That will be enforceable now under provincial regulation.

Currently, the only tool available is to charge the child criminally and give them a criminal record, but we have introduced in this legislation a framework that allows for a more proportional way of enforcing that regulation. We've also retained serious criminal offences and created a new criminal offence for supplying this drug to children, recognizing the health risks to children.

The new framework for enforcing a prohibition, the new offence for providing this drug to children and finally a robust public education campaign about the risks to young people — the combination of those three things — are far more effective ways of protecting children from this drug than the current system of prohibition, which does not allow for regulation or that robust public education component.

Senator Boniface: Good morning. Welcome, minister. Mr. Blair, thank you for being here. I want to focus a little bit on the issue of organized crime, which I know, Mr. Blair, you will know a fair bit about. Many of us raise concern on the ability to address this issue, particularly in vulnerable communities. In this case, our interest is Indigenous communities.

Are there any special efforts being made in that regard that would target the issue of organized crime taking advantage of communities where policing is not as robust as a result of funding and other things? In what ways do you see being able to address that as you go forward with implementation?

Ms. Petitpas Taylor: To start off, significant investments to policing were made last year with respect to Indigenous services to provide them with more resources, not just with respect to cannabis but more generally. That is going to help with respect to the implementation of this act as well.

I would like to turn it to Mr. Blair, because he can provide you with a more detailed answer with respect to the organized crime element of it.

Mr. Blair: Thank you very much, minister. Senator, as you know, the current process of production and distribution of cannabis in this country is 100 per cent controlled by criminals. It's a multi-billion-dollar business, estimated at between \$5 and \$8 billion a year in retail sales for criminals.

In response to that, first of all, as the minister already alluded, we are making significant investments, including an additional \$113 million for the RCMP and CBSA to focus specifically on organized crime activities and border integrity issues. Frankly, the underfunding and under-resourcing of police in Indigenous communities have been a significant factor.

Actuellement, le seul recours est de porter des accusations contre l'enfant au criminel et de lui donner un casier judiciaire, mais nous avons prévu dans le projet de loi une manière plus graduelle d'appliquer le règlement. Nous avons aussi conservé les infractions criminelles graves et créé une infraction criminelle pour la fourniture de cette drogue à des enfants. Nous reconnaissons ainsi les risques que la substance pose pour eux.

La nouvelle grille d'application d'une interdiction, la nouvelle infraction, pour la fourniture de cette drogue à des enfants, et, enfin, une campagne robuste de sensibilisation du public aux risques posés pour les jeunes, tout ça ensemble protégera beaucoup mieux les enfants contre cette drogue que les interdictions en vigueur, qui ne permettent pas la réglementation ni le volet d'une campagne robuste de sensibilisation.

La sénatrice Boniface : Bonjour. Soyez la bienvenue, madame la ministre. Je vous remercie, monsieur Blair, d'être ici. Voyons un peu la question du crime organisé sur lequel, je le sais, monsieur Blair, vous en connaissez un bon bout. Beaucoup d'entre nous doutent de notre capacité de nous y attaquer, particulièrement dans les communautés vulnérables, en l'occurrence, et ce qui nous inquiète, les communautés autochtones.

Des efforts particuliers ciblent-ils le crime organisé qui profite des communautés où le maintien de l'ordre n'est pas aussi robuste, faute de fonds et pour d'autres motifs? De quelle manière croyez-vous qu'on pourra s'attaquer au problème, compte tenu, prochainement, de la mise en oeuvre de la loi?

Mme Petitpas Taylor : Pour commencer, on a fait d'importants investissements dans les services de police autochtones, l'année passée, afin de leur donner plus ressources, et ce, pas seulement pour le cannabis. Cela va les aider dans la mise en oeuvre de cette loi aussi.

Je vais donner la parole à M. Blair, car il peut vous fournir une réponse plus détaillée sur l'aspect du crime organisé.

M. Blair : Merci beaucoup, madame la ministre. Sénatrice, comme vous le savez, le processus actuel de production et de distribution de cannabis au pays est entièrement contrôlé par des criminels. C'est une entreprise qui rapporte des milliards de dollars — de 5 à 8 milliards de dollars par année en ventes au détail pour les criminels, selon les estimations.

En réponse à cela, pour commencer, comme la ministre l'a indiqué, nous faisons d'importants investissements, dont un montant additionnel de 113 millions de dollars qui permettra à la GRC et à l'ASFC de se concentrer sur les activités du crime organisé et sur les questions d'intégrité des frontières. Franchement, le sous-financement et le manque de ressources de

Additional money — significant monies — are being reinvested in the First Nations Policing Program to improve the quality of enforcement.

Finally, and perhaps most importantly, all of the current offences for illegal production, illegal distribution, illegal import and export are being retained. All of the current enforcement and investigative authorities of the police are being retained in this legislation. Nothing is being taken from them. They are being given additional resources.

In addition to that, consumers in those communities are being given a legitimate choice. Almost a third of Canadians are making the choice to acquire cannabis from criminal enterprise currently.

We're giving them an alternative, a legitimate choice, a safer and healthier choice, a choice of cannabis which has been produced under strict regulation and oversight, that has been tested and is free from adulterating chemicals of known potency so they might make healthier choices with respect to it. This is a choice which allows for a more socially responsible use of this drug, so that the money they're spending on it isn't going into criminal enterprise, which does nothing good in communities, but is reinvested in legitimate business in communities, which is subject to taxation and gives the government the opportunity to bring in public education campaigns, health campaigns, mental health services and rehabilitation and treatment services, which can all do much more positive things in the community than criminals currently do.

Senator Boniface: I don't disagree with your comments. My concern, really, is the vulnerability of the communities. I appreciate there has been funding put into First Nations policing, but that was a long-negotiated agreement that was before this started, before this legislation came into place. So I would just caution around assuming that that is going to be one of the things that helps it.

My concern really is the experience in Colorado and others, from the discussions I've had. How do you take the organized-crime issue, hard-hitting on the front end? Hard-hitting on the front end is trying to buttress it in communities that they will see as weak in terms of law enforcement and such.

So it's just a statement. I just caution around the assumptions made, particularly for Indigenous communities. It concerns me.

la police dans les collectivités autochtones sont des facteurs importants.

Des fonds additionnels — des montants importants — sont réinvestis dans le Programme des services de police des Premières Nations, ce qui se traduira par une amélioration de la qualité des mesures d'exécution.

Enfin, et surtout, toutes les infractions actuelles liées à la production illégale, à la distribution illégale, ainsi qu'à l'importation et à l'exportation illégales demeurent. Tous les pouvoirs actuels des services de police en matière d'application de la loi et d'enquête sont maintenus dans ce projet de loi. Rien ne leur est retiré. Ils reçoivent des ressources additionnelles.

De plus, on donne aux consommateurs de ces collectivités un choix légitime. Près du tiers des Canadiens choisissent de se procurer du cannabis auprès d'entreprises criminelles, en ce moment.

Nous leur offrons une solution de rechange, un choix légitime, un choix plus sûr et plus sain, le choix de se procurer du cannabis produit en vertu de règles strictes et sous une surveillance rigoureuse, du cannabis qui a été testé et qui ne contient aucun produit chimique adultéré, de puissance connue, ce qui leur permet de faire des choix plus sains. C'est un choix qui permet une consommation plus socialement responsable de cette drogue, de sorte que l'argent qu'ils y consacrent ne va pas à des entreprises criminelles, qui ne font rien de bon pour les collectivités. Cet argent est plutôt réinvesti dans les entreprises légitimes des collectivités qui paient des impôts, et cela donne au gouvernement la chance de mener des campagnes de sensibilisation de la population, des campagnes de promotion de la santé, des services de santé mentale et des services de réadaptation et de traitement. Tout cela peut avoir des effets nettement plus positifs dans la collectivité que ce que les criminels font en ce moment.

La sénatrice Boniface : Je ne suis pas en désaccord avec ce que vous dites. Ce qui me préoccupe en réalité, c'est la vulnérabilité des collectivités. Je comprends qu'on finance les services de police des Premières Nations, mais c'est dans le cadre d'une entente longuement négociée avant tout ceci, avant ce projet de loi. Je vous déconseillerais simplement de présumer que c'est une des choses qui va aider la situation.

Ce qui me préoccupe vraiment c'est l'expérience du Colorado et d'autres endroits, d'après les discussions que j'ai eues. Comment vous attaquez-vous au problème du crime organisé dès le début? Cela signifierait d'essayer de raffermir les collectivités que les criminels verront comme étant faibles sur le plan de l'application de la loi, entre autres.

Ce n'est qu'une observation. Je trouve qu'il faut être prudents avec les hypothèses, en particulier concernant les collectivités autochtones. Cela me préoccupe.

The second question I really had was around implementation and what you're hearing from communities. I had some discussions with Indigenous leaders last week on the notion of whether or not we would see an adoption of dry communities like we see on the alcohol front.

From a health perspective, when you evaluate communities that have made that decision from an alcohol perspective to others that haven't, are there any lessons we've learned that we could apply here, and is that information available to Indigenous leaders as they go down this road and make this decision?

Ms. Petitpas Taylor: Thank you very much for your question. That is certainly an area that we sometimes hear of.

I know that when I've met with different Indigenous communities and groups and leaders, some individuals have spoken to us about the issue of bringing in place dry-community types of legislation, if you will, for lack of a better word.

Other leaders have also told us that I've heard, that they absolutely aren't going to be going down that road. They have done it for other intoxicants and they certainly feel that it just didn't meet their needs back then and it certainly wouldn't meet their needs now.

Moving forward with Bill C-45, one reason d'être, if you will, of why we're going forward with it is that first of all, yes, we want to protect our youth. We also want to get the proceeds out of the hands of criminals, but also we recognize that prohibition is not working.

When we look at the rates of cannabis use within this country, it's an illegal substance and yet we know that we are amongst the highest consumers when it comes to youth cannabis consumption amongst all the developed countries. So we certainly know the present approach is not working.

We also know within Indigenous communities as well, when we look at youth consumes rates, it's even higher in some areas than non-Indigenous youth. So we certainly recognize that the current approach of prohibition is not working. When communities speak to us about these options or these conversations that they're having, we're moving forward with this legislation because we recognize that prohibition is not working. That is why we certainly want to put in place a process or system that is going to restrict access to kids, but also to regulate the product that is going to be on the market.

The Deputy Chair: The minister has to leave at nine o'clock. Mr. Blair and the officials are prepared to stay longer. So maybe as we're framing our questions here we can try and get the quick ones we want the minister to answer and then we can carry on, if that's all right.

Ma deuxième question, en fait, porte sur la mise en œuvre et sur ce que vous entendez dans les collectivités. J'ai discuté avec des dirigeants autochtones, la semaine dernière, de la question de savoir si des collectivités opteraient pour l'interdiction comme cela se fait pour l'alcool.

Du point de vue de la santé, quand vous évaluez les collectivités qui ont pris la décision d'interdire l'alcool par rapport aux autres qui n'ont pas fait de même, avons-nous appris des leçons que nous pourrions utiliser dans ce cas-ci? Est-ce que cette information est mise à la disposition des dirigeants autochtones qui doivent envisager cela et prendre une décision?

Mme Petitpas Taylor : Je vous remercie beaucoup de votre question. C'est effectivement un élément dont nous entendons parfois parler.

Je sais que quand j'ai rencontré divers groupes, dirigeants et collectivités autochtones, certaines personnes nous ont parlé de la question de mettre en place des règles d'interdiction pour certaines collectivités.

D'autres dirigeants nous ont affirmé qu'ils ne vont absolument pas opter pour cela. Ils l'ont fait pour d'autres substances intoxicantes, et ils estiment que cela n'a tout simplement pas répondu à leurs besoins, à l'époque, et que cela ne va pas répondre à leurs besoins maintenant.

L'une des raisons d'aller de l'avant avec le projet de loi C-45 est que, premièrement, oui, nous voulons protéger nos jeunes. Nous voulons aussi enlever aux criminels les produits de la vente, mais nous reconnaissons que l'interdiction ne fonctionne pas.

Le cannabis est une substance illégale, mais nous savons que nous sommes l'un des pays développés où le taux de consommation de cannabis chez les jeunes est le plus élevé. Nous savons donc très bien que l'approche actuelle ne fonctionne pas.

Nous savons aussi que dans les collectivités autochtones, le taux de consommation de cannabis chez les jeunes est encore plus élevé dans certains endroits que chez les jeunes non-Autochtones. Nous reconnaissons donc que l'approche actuelle d'interdiction ne fonctionne pas. Compte tenu de ce que les gens des collectivités nous disent de ces options ou des discussions qu'ils ont, nous allons de l'avant parce que nous reconnaissons que l'interdiction ne fonctionne pas. C'est la raison pour laquelle nous voulons mettre en place un processus ou un système qui va limiter l'accès que les enfants ont au produit, mais qui va réglementer le produit offert sur le marché.

Le vice-président : La ministre doit partir à 9 heures. M. Blair et les fonctionnaires sont prêts à rester plus longtemps. Il serait donc bon de formuler les questions de manière à en poser de brèves pour lesquelles nous voulons les réponses de la

Senator Martin: Thank you, minister. I have to leave at 9:00 a.m., and I appreciate this opportunity to ask the minister some questions.

Minister, in your comments you spoke in French, and the English translation regarding the development of culturally appropriate public education materials, it's worded as "the consultations will inform the development of," meaning it hasn't yet been developed.

I was just curious. It takes time to develop curricula, especially culturally appropriate materials. The consultation process may have taken time over a long period, but the actual development of materials can also take time.

So my first question is: How much of this is ready? If it isn't, what are your thoughts on the fact that the legalization may happen before any of these materials are fully developed and implemented? Because that, too, will take time.

I was just concerned about the timeline of what will happen beyond the consultation and the development of these materials and then the actual implementation and the effects that we want to have before, like the readiness of a community before we legalize the product.

Ms. Petitpas Taylor: Thank you very much. In my comments, absolutely, we've indicated that we are working with Indigenous groups. Specifically I had mentioned the Thunderbird organization, that we have established a partnership with them. They are in the process of consulting and will be developing as well.

But also we have to keep in mind that through Health Canada we have done a lot of public education and awareness that has started. It's been since last year, actually.

If I look at the public education campaign that was put forward, the cannabis facts campaign, many individuals aren't aware that that campaign actually started in March of 2017 and is presently still being rolled out.

Oftentimes I get the comment, "Minister, I haven't seen that yet." My response to that is that I guess my age group is not the target audience of these types of campaigns. So we are really going to reach the kids and the young adults as to where they're at. These campaigns are very present in paid social media, like Facebook and Twitter and web banners. Those are the areas where we're really targeting youth and individuals.

ministre, puis nous pourrions poursuivre normalement après, si cela vous va.

La sénatrice Martin : Merci, madame la ministre. Je dois partir à 9 heures, alors je suis ravie de pouvoir poser quelques questions à la ministre.

Madame la ministre, dans votre exposé, vous avez parlé de la conception de documents d'information adaptés à la culture, et vous avez dit que les consultations orienteront l'élaboration de cela, ce qui signifie que ce n'est pas encore fait.

Je suis curieuse. Il faut du temps pour concevoir des programmes, en particulier des documents adaptés à la culture. Le processus de consultation peut avoir pris beaucoup de temps et s'être échelonné sur une longue période, mais la conception de documents peut aussi prendre beaucoup de temps.

Voici donc ma première question. Quelle partie de cela est prête? Si rien n'est prêt, comment voyez-vous le fait que la légalisation pourrait arriver avant que ces documents soient tout à fait prêts et déployés? Car cela aussi peut prendre du temps.

Je me préoccupe simplement de l'échéancier qui suivra les consultations et la conception de ces documents, et de la mise en œuvre ainsi que des résultats que nous voulons obtenir avant, comme le degré de préparation d'une collectivité avant la légalisation du produit.

Mme Petitpas Taylor : Merci beaucoup. En effet, dans mon exposé, j'ai dit que nous travaillons avec des groupes autochtones. Plus précisément, j'ai mentionné l'organisation Thunderbird et j'ai dit que nous avons établi un partenariat avec ces gens. Ils mènent les consultations et contribueront à la conception également.

Nous devons aussi garder à l'esprit que, par l'intermédiaire de Santé Canada, nous avons commencé à faire beaucoup d'information et de sensibilisation de la population. Cela a commencé l'année passée, en fait.

En ce qui concerne la campagne de sensibilisation du public — la campagne sur les faits touchant le cannabis —, bien des gens ne savent pas qu'elle a commencé en mars 2017 et qu'elle est en ce moment en cours de déploiement.

Souvent, on me dit : « Madame la ministre, je n'ai rien vu de cela encore. » Ma réponse, c'est que je pense bien que mon groupe d'âge n'est pas le groupe ciblé par ces types de campagnes. Nous allons vraiment atteindre les enfants et les jeunes adultes en fonction du point où ils en sont. Ces campagnes sont très présentes et font l'objet de publicités payées dans les médias sociaux, comme Facebook et Twitter, et dans les bannières web. C'est là où nous ciblons vraiment les jeunes et les particuliers.

If I look at the target reach that we've attained so far, messages on Facebook and Twitter received views of over 7.9 million times, and the website banners were viewed over 47 million times.

Another very successful campaign we had as well was the Don't Drive High campaign, and perhaps some of you saw that on TV or in different areas as well. That campaign was extremely successful and started in November 2017 and finished in March 2018, but that will be one that will be run again in specific time frames. For example, probably the pre-holiday period is a time that we've seen that has been very effective.

That campaign, specifically, the target age group was 16 to 24. Once again, we've also used TV ads for that, but we've also used social media and other mediums because we absolutely want to make sure that we reach the people in question.

Finally, we're in the process right now of rolling out another phase of our campaign, which is called "your cannabis questions and answers" campaign. Phase one of that came out already, and we are in the process of rolling out our second phase with respect to that. Once again, the medium that we've used for that is paid social media; again, on Facebook, Instagram, YouTube, Snapchat, and the list goes on. When we look at the numbers of viewers we have reached, again, it's in the millions.

Now, with respect to these campaigns, they're in French and English, but we're also in the process of developing, as we have indicated, culturally appropriate programs that also meet the linguistic requirements of the Indigenous communities.

But we also recognize that if we want to reach the youth, Indigenous youth and non-Indigenous youth, they're also very in tune with these types of social media campaigns as well, and they certainly have access to these.

Once again, we continue to work with other different groups as well. We've made significant investments in working in partnerships with Drug Free Kids and other not-for-profit organizations, as we certainly want to make sure that we develop the best tools and the best public education to meet the needs of Canadians, wherever they are.

Senator Martin: Thank you, minister. So it seems, then, that the development of culturally appropriate public education materials is still in progress. I know that our children are on social media, and it's very quick. You look at it for a couple of seconds or a few seconds at most, and they can be effective in some ways. I was sort of hoping to hear about what will happen when students are in schools and that kind of curriculum, where it's much more sort of focused and guided by adults, with more time. The legislation is very complex. The impact of it will be multifaceted.

Sur le plan des résultats, à ce jour, les messages sur Facebook et Twitter ont été vus plus de 7,9 millions de fois, et les bannières des sites web ont été vues plus de 47 millions de fois.

La campagne « Ne conduis pas gelé » est une autre campagne très efficace que nous avons eue, et vous l'avez peut-être vue à la télé ou ailleurs. Cette campagne a été d'une grande efficacité; elle a commencé en novembre 2017 et s'est terminée en mars 2018, mais nous allons l'utiliser de nouveau à des moments précis. Par exemple, la période qui précède les Fêtes est probablement une période où nous avons constaté qu'elle était très efficace.

Le groupe ciblé par cette campagne était celui des 16 à 24 ans. Encore là, nous avons utilisé des publicités télévisées pour cela, mais aussi des annonces dans les médias sociaux et ailleurs, parce que nous voulons nous assurer d'atteindre les personnes en question.

Enfin, nous sommes en train de mettre en oeuvre une autre phase de notre campagne, celle des réponses aux questions sur le cannabis. La phase 1 a déjà cours, et nous sommes sur le point de lancer la phase 2. Encore une fois, nous faisons pour cela de la publicité payée dans les médias sociaux : Facebook, Instagram, YouTube, Snapchat et ainsi de suite. Et encore là, le nombre de personnes atteintes se situe dans les millions.

Je précise que ces campagnes sont en français et en anglais, mais nous travaillons aussi en ce moment à créer, comme nous l'avons indiqué, des programmes adaptés à la culture qui répondent aussi aux exigences linguistiques des collectivités autochtones.

Nous reconnaissons aussi que pour atteindre les jeunes, Autochtones et non-Autochtones, ces types de campagnes fondées sur les médias sociaux sont ce qui fonctionne, car les jeunes y ont accès.

Comme je l'ai dit, nous continuons de travailler avec divers autres groupes aussi. Nous avons beaucoup investi dans notre travail en partenariat avec Jeunesse sans drogue Canada et d'autres organismes sans but lucratif, car nous voulons concevoir les meilleurs outils et la meilleure éducation du public possible, en fonction des besoins de tous les Canadiens, où qu'ils soient.

La sénatrice Martin : Merci, madame la ministre. Donc, la conception de matériel éducatif adapté à la culture est en cours. Je sais que nos enfants utilisent les médias sociaux et que c'est très rapide. Il ne s'agit que de quelques secondes, et c'est efficace dans une certaine mesure. J'espérais entendre ce qui se passera quand les élèves seront à l'école et en apprendre sur ce type de programme, beaucoup plus concentré et orienté par des adultes et prévoyant plus de temps. La loi est très complexe et ses effets seront multiples.

I don't know if just a social media campaign, in a variety of ways, will result in what we're looking for in order to ensure that the communities are prepared. I'm just wondering about the time that it will take for that to happen, whether everything has to wait until these things are fully implemented. The negative effects, if the readiness isn't there, are something that we won't be able to turn back. So I'm just very concerned about the fact that things are not quite ready, and we aren't ready as a society, especially with vulnerable groups, if these are still being developed.

Ms. Petitpas Taylor: Thank you very much for your question. As we've indicated, many products have been produced and will continue to be produced. We have made significant investments. When we look at the \$108 million over the next five or six years, we certainly recognize that significant investments are going to be made in order to develop significant products.

With respect to that, though, I have to say that, when we look at the tools that have been developed, they started off early 2017 because we certainly want to make sure that we provided enough time to put in place and to roll out the public education campaigns. I also have to elaborate a bit on one of the programs that we have partnered with, and that is called Drug Free Kids. Drug Free Kids is a campaign that has been developed, and we've been able to provide them with some assistance. That is a kit that has been provided. It's not just a social media app or tool. I think social media is very effective with youth nowadays, but this Drug Free Kids kit is actually a kit provided to anyone, but also to parents or teachers or coaches or individuals who often will perhaps have those tough conversations with kids or perhaps conversations that we don't always feel comfortable having. So it's a really good reference guide and a bit of information to help parents or health care workers or mentors to have those conversations with kids.

Coming back to the social media campaign as well, I also have to add that this fall I was asked to look at a few campaigns that we were considering for a rollout. When I was looking at the campaigns that were before me, I had picked a specific campaign that I thought would be very effective. It would meet my needs.

From there, we did a focus group with respect to kids, the target age audience, and the campaign that I picked certainly didn't meet their needs. It met my needs, so then I felt a bit old when they told me that. But we have to keep in mind that we have to get where the kids are at. When I look at the campaign that we're in the process of rolling out the second phase of right now called "your cannabis questions and answers" campaign, this is actually a campaign where children, youth or young adults went into this little booth.

Je ne sais pas si une campagne misant uniquement sur les médias sociaux, de diverses manières, va donner ce que nous espérons et nous assurer que les collectivités sont préparées. Je m'interroge sur le temps qu'il faudra pour cela, à savoir s'il faut que tout soit en suspens jusqu'à la mise en œuvre complète. Si les collectivités ne sont pas prêtes, nous ne pourrions pas revenir en arrière pour effacer les effets négatifs. Je m'inquiète de ce que les choses ne sont pas tout à fait prêtes et que nous ne sommes pas prêts, comme société, en particulier pour les groupes vulnérables, le travail étant encore en train de se faire.

Mme Petitpas Taylor : Je vous remercie beaucoup de votre question. Comme nous l'avons indiqué, de nombreuses choses ont été produites et cela se poursuit. Nous avons fait d'importants investissements. Avec les 108 millions des cinq ou six prochaines années, nous voyons que d'importants investissements seront faits pour créer des produits importants.

À cet égard, je dois cependant dire que sur le plan des outils qui ont été conçus, tout a commencé au début de 2017, car nous voulions nous assurer que nous avions assez de temps pour la mise en place et le déploiement des campagnes publiques de sensibilisation. Il faut que j'en dise un peu plus aussi sur un programme pour lequel nous avons un partenariat, soit Jeunesse sans drogue. C'est une campagne qui a été créée et pour laquelle nous avons été en mesure de fournir de l'aide. Elle comporte une trousse. Ce n'est pas qu'une application ou un outil misant sur les médias sociaux. Je pense que les médias sociaux sont très efficaces pour atteindre les jeunes de nos jours, mais cette trousse de Jeunesse sans drogue est fournie à tous, y compris aux parents, enseignants, entraîneurs ou particuliers qui ont souvent des conversations difficiles avec des enfants ou des conversations avec lesquelles nous ne sommes pas toujours à l'aise. C'est un excellent guide de référence comportant de l'information que les parents, les travailleurs de la santé ou les mentors peuvent utiliser pour avoir de telles conversations avec des enfants.

Pour en revenir à la campagne misant sur les médias sociaux, je dois également ajouter que cet automne, on m'a demandé de regarder quelques campagnes qu'on envisage de lancer. J'ai choisi une campagne parmi celles qui m'étaient présentées parce que je pensais qu'elle serait efficace. Elle répondait à mes besoins.

Nous avons ensuite tenu un groupe de discussion pour les enfants, le groupe cible, et la campagne que j'avais choisie ne répondait absolument pas à leurs besoins. Elle répondait aux miens, alors je me suis sentie un peu vieille quand ils me l'ont dit. Nous devons garder à l'esprit que nous devons atteindre les enfants là où ils sont. La campagne que nous sommes sur le point de déployer, visant les réponses aux questions sur le cannabis, est en fait une campagne pour laquelle des enfants, des jeunes ou de jeunes adultes sont allés dans la petite cabine en question.

They were able to ask any questions that they wanted about cannabis, anything at all. From there, we had at our disposal different professionals who could answer those types of questions, or their questions in their words. Then, from there, when those questions were answered and also asked, we were able to tape those, and we've made little capsules of that. That's going to be the next phase of our public education. So, if any youth has any questions with respect to any specific matter, that capsule will come out, and it's going to provide them with the straight facts regarding cannabis.

So a lot of work has been done, and a lot of work will continue to be done. Again, as we've indicated, this is certainly not an event. As we roll this out, we have to make sure that we continue to evaluate to see exactly what is going to be needed, as we certainly want to address those needs. That will be ongoing.

Senator Pate: Thank you, minister, and the rest of you as well, for joining us.

I want to pick up on something that Senator Doyle raised, or that sparked me to think of this. One of the issues that we certainly know in the prisons, as Senator Doyle pointed out, is the number of people who are there for drug-related offences. You probably know that it's more than double that when we talk about women in particular. There are provisions currently within the corrections legislation, section 29 in particular, that allow for people to be taken out of prison. Given your background, you would know the benefit of actually having them in treatment programs as opposed to in prison.

What kind of initiatives are being taken at the federal level to consult with provinces to ensure that there are robust treatment programs, not just for here but related to Bill C-46 in terms of the treatment options that might otherwise be available to individuals that currently really are only available to those who have significant means, either because their lawyer then advocates for them or they can pay for them privately.

Ms. Petitpas Taylor: I think I missed a part of your question there. My apologies.

Senator Pate: I'll try to truncate it a bit. I'm curious as to the leadership that's being taken and what you're doing in terms of your responsibility as Minister of Health to ensure that provinces are putting in place appropriate health programs, and treatment programs in particular, and how you're going to make those accessible to individuals, both through the current provisions that are in the Criminal Code, when we're talking about sentencing options, but also when we're looking at individuals who, pursuant to section 29 of the Corrections and Conditional

Ils ont pu poser toutes les questions qu'ils voulaient au sujet du cannabis — n'importe quoi. Nous avons à notre disposition divers professionnels capables de répondre à ces types de questions, ou aux questions qu'ils avaient posées dans leurs mots. De là, une fois que les questions ont été posées et ont fait l'objet de réponses, nous avons pu tout enregistrer et nous en avons fait de petites capsules. C'est la prochaine étape de notre sensibilisation du public. Donc, si un jeune a des questions sur un aspect particulier, cette capsule va lui donner les faits au sujet du cannabis.

Beaucoup de travail a été accompli, et cela se poursuit. Encore, comme nous l'avons dit, ce n'est pas un événement. Au fur et à mesure que nous mettons cela en œuvre, nous devons veiller à continuer d'évaluer la situation pour voir exactement ce qui sera nécessaire, car nous voulons absolument répondre à ces besoins. Cela va se poursuivre.

La sénatrice Pate : Merci, madame la ministre, et merci au reste du groupe de votre présence avec nous.

J'aimerais revenir sur une chose que le sénateur Doyle a soulevée ou qui m'a amenée à penser à cela. L'un des problèmes dont nous sommes au fait, dans les prisons, comme le sénateur Doyle l'a souligné, c'est le nombre de personnes qui s'y trouvent pour des infractions liées aux drogues. Vous savez probablement que c'est plus du double de ce que nous avons quand nous parlons des femmes en particulier. Il y a en ce moment des dispositions législatives en matière correctionnelle, l'article 29 en particulier, qui permettent qu'on sorte des gens de prison. Compte tenu de vos antécédents, vous connaissez les bienfaits de leur participation à des programmes de traitement, par opposition à leur maintien en prison.

Quels genres d'initiatives le gouvernement fédéral prend-il pour consulter les provinces afin de veiller à ce qu'elles aient de solides programmes de traitement, non seulement pour ce cas-ci, mais aussi pour le projet de loi C-46, concernant les options de traitement qui pourraient autrement être offertes aux individus, mais qui sont offertes uniquement aux personnes ayant des moyens importants, soit parce que leur avocat les défend bien ou parce que ces gens peuvent payer les traitements par leurs propres moyens?

Mme Petitpas Taylor : Je crois que j'ai manqué une partie de votre question. J'en suis désolée.

La sénatrice Pate : Je vais essayer de la simplifier un peu. Je suis curieuse au sujet du leadership et de ce que vous faites sur le plan de votre responsabilité comme ministre de la Santé pour vous assurer que les provinces mettent en place les programmes de santé appropriés, et des programmes de traitement en particulier, et je m'interroge sur la façon dont vous allez rendre ces programmes accessibles aux personnes soumises aux dispositions actuelles du Code criminel, quand nous parlons d'options en matière de détermination de la peine, ainsi qu'aux personnes qui, conformément à l'article 29 de la Loi sur le

Release Act, could have access and be out of prison instead of in prison.

Ms. Petitpas Taylor: I'm assuming that you are specifically relating it to Indigenous communities, Indigenous individuals?

Senator Pate: Not just Indigenous individuals, no. Those provisions apply to both.

Ms. Petitpas Taylor: With respect to our government, we've been very clear since we've formed government that the issue of mental health is absolutely a priority of ours, and significant investments have been made in that area. Through Budgets 2016, 2017 and 2018, we've absolutely made significant investments in that area.

With respect to mental health, as I've indicated, it's a top priority. In Budget 2017, we invested over \$5 billion in that area. With respect to provinces and territories, we are in the process of signing the bilateral agreements when it comes to that. So far, I believe I've signed five bilateral agreements with provinces and territories, but we still have more that need to roll out.

With respect to the area of mental health, I have to say that, through my short time as a politician, over the past two and a half years, I certainly recognize that this is an area that touches the lives of Canadians, and it's something that we all feel very passionate about. I believe that all of us around the table know someone who suffers or lives with a mental health issue. So significant investments need to continue to be made at that level. I'm pleased that our government has shown some leadership with respect to providing some funding, but, again, we also recognize that more work needs to be done in that area.

With respect to the area of our Indigenous communities, I'm very proud to say that, with the new department that has been created through the leadership of Minister Philpott, significant investments have been made in the area of mental health and addictions as well. In Budget 2018, we announced over \$200 million, over five years, with \$40 million ongoing after that for service delivery and culturally appropriate services to be developed for Indigenous communities as well. So, again, that's a significant investment to ensure that individuals in Indigenous communities receive the services that they need. In Budget 2018, our government also announced an investment of \$248 million over three years to include mental health and emotional services for individuals who were survivors of the Indian residential school settlement. So, again, we recognize that it is an area that we certainly have to focus on, and, as a government, it is certainly a priority of ours. As the Minister of Health, it's certainly an area that I'm very passionate about and that we certainly want to continue to champion.

système correctionnel et la mise en liberté sous condition, pourraient avoir accès à cela hors de la prison, plutôt que d'être en prison.

Mme Petitpas Taylor : Je suppose que vous parlez précisément des Autochtones et de leurs collectivités, n'est-ce pas?

La sénatrice Pate : Pas seulement des Autochtones, non. Ces dispositions s'appliquent aux deux.

Mme Petitpas Taylor : Depuis que nous avons formé le gouvernement, nous indiquons très clairement que la santé mentale est sans aucun doute une de nos priorités, et des investissements considérables ont d'ailleurs été faits dans ce domaine dans les budgets de 2016, de 2017 et de 2018.

Comme nous l'avons indiqué, la santé mentale est une priorité absolue. Dans le budget de 2017, nous avons investi 5 milliards de dollars dans le domaine. Pour ce qui est des provinces et des territoires, nous sommes dans le processus de signature d'accords bilatéraux. Jusqu'à maintenant, je crois que j'en ai signé cinq, mais nous en avons d'autres à mettre en oeuvre.

À propos de la santé mentale, je dois dire que, depuis que je suis devenue politicienne il y a peu de temps, au cours des deux dernières années et demie, j'ai sans aucun doute reconnu que c'est un domaine qui touche la vie des Canadiens et qui nous tient tous à coeur. Je crois que toutes les personnes présentes connaissent une personne atteinte d'un problème de santé mentale. Il faut donc continuer de faire des investissements considérables dans ce domaine. Je suis heureuse que notre gouvernement ait fait preuve de leadership en accordant des fonds, mais, une fois de plus, nous reconnaissons qu'il reste du travail à faire.

En ce qui concerne nos collectivités autochtones, je suis très fière de dire que, au moyen du nouveau ministère créé grâce au leadership de la ministre Philpott, d'importants investissements ont aussi été faits dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie. Dans le budget de 2018, nous avons annoncé un investissement de plus de 200 millions de dollars sur cinq ans et de 40 millions par la suite dans la prestation de services et la mise au point de services adaptés à la culture pour les collectivités autochtones. Donc, encore une fois, c'est un investissement important pour que les membres de ces collectivités reçoivent les services dont ils ont besoin. Dans le budget de 2018, le gouvernement a également annoncé un investissement de 248 millions de dollars sur trois ans pour ajouter les services de santé mentale et émotionnelle aux services déjà offerts aux survivants des pensionnats indiens. Donc, une fois de plus, nous reconnaissons que c'est sans aucun doute un domaine sur lequel nous devons mettre l'accent, et, en tant que gouvernement, c'est certainement une de nos priorités. À titre de ministre de la Santé, c'est assurément un domaine qui me tient

Senator Pate: That's wonderful. Thank you. I apologize. I obviously wasn't very clear in some of my questions. That's all very helpful, but, in terms of, particularly, addiction issues — and, of course, there's overlap and intersection of those issues — what kinds of cost-sharing agreements are being set up with the provinces around developing, particularly treatment programs that could be used in the current situation now, both as a treatment option instead of a prison sentence or to transfer people out of prison when the predominant issue is addictions and sometimes mental health, but particularly addictions? Because, right now, there are insufficient resources in many of those communities, and there could be cost-sharing agreements. There already are exchange-of-service agreements, and there could be better cost-sharing agreements around those issues.

Ms. Petitpas Taylor: With respect to the bilateral agreements that we've signed with the provinces and territories, we certainly have ensured that there are going to be some indicators that are in place because we certainly want to make sure that the monies that are going to be invested in this area are going to be spent in the specific areas. So through CIHI, they are in the process of developing indicators and then from there will be able to do an assessment to ensure that we can measure the outcomes that are there. I don't know, Parliamentary Secretary Blair, if you have anything to add, but with respect to that, we certainly want to move forward in making sure that investments are made and that, as I've indicated, in the investments that we are making at the federal level, we want to make sure that the provinces are investing the money in the area of mental health services to make sure that it responds to the needs of individuals in those communities.

Mr. Blair: I can only share with you what I have heard. I have just recently come back from Iqaluit, for example, where I met with the Government of Nunavut. Clearly, they are concerned about the availability of addictions treatments in their communities, combined with mental health treatments.

As I'm sure you're aware, the Government of Canada provides funding and works with those governments to provide those services, but the need is strong. That has been very clearly conveyed to us, and we're working with them to see how those might be delivered.

I will tell you I also met with their finance and health ministers while I was there and they see the opportunity of the revenues that can be generated from a regulated industry to be reinvested into treatment and rehabilitation services. They see that as a great opportunity for them, and we're working with them to see how we might maximize those opportunities going forward.

beaucoup à coeur, et nous voulons manifestement continuer de l'appuyer.

La sénatrice Pate : C'est formidable. Merci. Je suis désolée. De toute évidence, je n'ai pas été très claire dans certaines de mes questions. Vos explications sont toutes très utiles, mais pour ce qui est plus particulièrement du problème de la toxicomanie, il y a évidemment un chevauchement et un croisement. Quelles sortes d'ententes de partage des coûts établissez-vous avec les provinces pour élaborer des programmes de traitement, qui seraient particulièrement utiles dans la situation actuelle, que ce soit pour remplacer une peine de prison ou libérer des personnes dont le principal problème est la toxicomanie et parfois des troubles mentaux? Parce qu'à l'heure actuelle, les ressources sont insuffisantes dans beaucoup de collectivités, et il pourrait y avoir des ententes de partage des coûts. Il existe déjà des ententes d'échange de services, et les coûts associés à ces questions pourraient être mieux partagés.

Mme Petitpas Taylor : À propos des accords bilatéraux que nous avons signés avec les provinces et les territoires, nous nous sommes sans aucun doute assuré d'avoir des indicateurs en place, car nous voulons être certains que les fonds investis dans ce domaine sont dépensés où il se doit. Donc, avec l'aide de l'ICIS, des indicateurs sont mis au point, et nous pourrions ensuite faire une évaluation pour mesurer les résultats obtenus. Je ne sais pas, monsieur le secrétaire parlementaire, si vous avez quelque chose à ajouter, mais nous voulons assurément investir dans le domaine et, comme je l'ai mentionné, en ce qui a trait aux investissements que nous faisons à l'échelle fédérale, nous tenons à être certains que les provinces s'assurent que l'argent répond aux besoins des membres de ces collectivités dans le domaine des services de santé mentale.

M. Blair : Je peux seulement vous dire ce que j'ai entendu. Je reviens tout juste d'Iqaluit, par exemple, où j'ai rencontré les gens du gouvernement du Nunavut. De toute évidence, ils sont préoccupés par la disponibilité de traitements contre les dépendances et en santé mentale dans leurs collectivités.

Vous savez sans doute que le gouvernement du Canada fournit un financement et travaille avec ces gouvernements pour offrir ces services, mais la demande est forte. On nous l'a très bien fait comprendre, et nous travaillons avec eux pour voir comment ces services peuvent être offerts.

Je signale également que j'ai rencontré là-bas le ministre des Finances et la ministre de la Santé du territoire, et ils sont conscients de la possibilité de générer des revenus grâce à une industrie réglementée pour ensuite les réinvestir dans des traitements et des services de réinsertion. Ils voient cela comme une excellente occasion pour eux, et nous collaborons pour voir comment nous pourrions maximiser l'occasion qui se présente.

The Deputy Chair: I have a question for you, minister, with respect. I understand you are the lead of the consultation exercise on Bill C-45, and you've indicated you'll provide a list of activities with respect to consultation with Indigenous communities. As Senator Doyle mentioned — and I would reiterate — we happened to be travelling on another file and met with a number of chiefs of some of the largest Indigenous communities in the country who indicated they had not been consulted at all. I don't doubt your list.

We've heard this over and over, and our committee is being asked to put forward recommendations to the coordinating committee here and we're considering some amendments specifically around Indigenous issues. A number of times we've heard from leaders who say consultation isn't when the cake is baked and you put it in front of us and say, "What do you think?" and then make no changes. Consultation happens as you're developing something.

I'm just wondering if you can point to anything that is in the bill today as it sits as a result of the consultation. Anything. Or, before or after, is it perfect? Does it line up perfectly with the consultations that you have had with Indigenous peoples?

Ms. Petitpas Taylor: Well, again I would have to say, for the first part of your question with respect to the consultation process, engaging with Indigenous communities started off very early on. As we have indicated, the task force that was put in place, chaired by the Honourable Anne McClellan, has really done tremendous work over that summer. They certainly lost a summer that year, making sure they went from coast to coast to coast and met with as many Canadians, individuals, groups and leaderships to make sure they received the information that was required.

Those thoughtful discussions were certainly represented in the task force report, and I'm sure that probably all of you have read that recommendation and those reports. If we look at our legislation that's been brought forward, most, if not all, of the recommendations that are in that piece of legislation are as a direct result of the recommendations that were brought forward by the task force. A part of the report that was presented was as a result of all the consultations, including that of Indigenous and non-Indigenous Canadians.

I am very comfortable with the work that has been presented. With respect to the legislation that's before us, I'm very proud of the work that's been done. Again, I'm looking forward to the exchange and the debate that this house is having as well. We appreciate the work that the Senate is doing with respect to looking over the proposed legislation of Bill C-45.

Le vice-président : J'ai une question pour vous, madame la ministre, avec tout le respect. Je comprends que vous dirigez l'exercice de consultation sur le projet de loi C-45, et vous avez dit que vous donneriez une liste d'activités liées à la consultation des collectivités autochtones. Comme l'a mentionné le sénateur Doyle — et je le répète —, nous nous sommes déplacés pour étudier un autre dossier et nous avons rencontré les chefs de certaines des plus grandes collectivités autochtones au pays qui nous ont dit qu'ils n'avaient aucunement été consultés. Je ne mets toutefois pas en doute votre liste.

C'est ce que nous avons entendu à maintes reprises. On demande à notre comité de présenter des recommandations ici au comité de coordination, et nous songeons à des amendements qui portent expressément sur les questions autochtones. Des dirigeants nous ont dit un certain nombre de fois que les consultations ne doivent pas avoir lieu une fois que le gâteau est cuit et servi, en demandant alors ce qu'on en pense sans apporter de modifications ensuite. Les consultations doivent avoir lieu à l'étape de la préparation.

Je me demande juste si vous pouvez attirer l'attention sur un passage du projet de loi, dans sa forme actuelle, qui est attribuable aux consultations, peu importe de quoi il s'agit. Ou pensez-vous qu'il est parfait, qu'il correspond parfaitement à ce qui est ressorti des consultations auprès des peuples autochtones?

Mme Petitpas Taylor : Eh bien, je dois répéter, pour répondre à la première partie de votre question concernant le processus de consultation, que les échanges avec les collectivités autochtones ont commencé très tôt. Comme nous l'avons dit, le groupe de travail mis sur pied et présidé par Mme Anne McClellan a vraiment fait un travail extraordinaire au cours de l'été. Ses membres ont sans aucun doute perdu un été cette année-là, en se déplaçant aux quatre coins du pays pour rencontrer le plus grand nombre possible de Canadiens, de particuliers, de groupes et de dirigeants dans le but d'obtenir les renseignements nécessaires.

Le rapport du groupe de travail tient certainement compte des discussions sérieuses qui ont eu lieu, et je suis certaine que vous avez tous lu les recommandations et le rapport. Quand on regarde la mesure législative que nous avons présentée, la plupart, voire toutes les recommandations qu'elle contient sont directement attribuables aux recommandations du groupe de travail. Une partie du rapport présenté s'appuie sur tout ce qui a été proposé par des Canadiens autochtones et non autochtones.

Je suis parfaitement à l'aise avec le travail accompli relativement à la mesure législative dont nous sommes saisis. Une fois de plus, je suis impatient d'entendre les échanges et le débat qui auront également lieu au Sénat. Nous sommes reconnaissants du travail fait par le Sénat pour examiner le projet de loi C-45.

Senator Ngo: Thank you, minister. I just want to follow up on the answer by Mr. Blair. What mental health and treatment facility in the Far North will be in place by the time of the legalization of cannabis?

Second, I would like to follow up on the question of homegrown cannabis. Aboriginal leaders, police forces, community and municipal leaders all say that enforcing the limit of four plants at home will be impossible and that this aspect of the law should be scrapped. Could you please provide us some analysis from your department about homegrown product, in particular in Indigenous communities?

You have said that you will rely on the common sense of parents. I don't think that's enough.

Mr. Blair: Yes, sir. If I may, with respect to the Far North, I think it's important to acknowledge that we're not introducing a new drug into the Far North. Cannabis is a reality in the Far North.

When I met with the health officials in northern communities, they made it very clear that the rate of cannabis use among their young people is much higher than the average across the country. It's a problem today. Addictions in those communities is a problem today, and they need to make investments and they need help with the problem they're having today.

What they've acknowledged is you cannot regulate a prohibited substance, but by lifting the prohibition it gives us the opportunity to bring in very comprehensive regulations to control its production and to ensure that what is being consumed is safer and healthier, of known potency, purity and providence.

It also enables us to put in place a system of regulated distribution, which will be more effective in keeping it out of the hands of the vulnerable populations, like our kids. Right now, those decisions are being made by bootleggers and criminals, and frankly they are not doing anything but maximizing their profit.

Finally, in a regulated environment where you can regulate its production, distribution and consumption, then it can be put in place to generate revenue that can be reinvested in treatment and rehabilitation. Frankly, it's far easier, in my opinion, for a teacher, a doctor and a parent to have a conversation with the child about the health and social risks of cannabis use in a strictly and comprehensively regulated environment, rather than a prohibited environment where all we can say is, "This is against the law."

Le sénateur Ngo : Merci, madame la ministre. Je veux juste revenir à la réponse de M. Blair. Quel établissement de soins en santé mentale sera en place dans le Grand Nord lorsque le cannabis sera légalisé?

J'aimerais également revenir à la question de la culture du cannabis à la maison. Les dirigeants autochtones, les corps policiers ainsi que les dirigeants communautaires et municipaux disent tous que l'application de la règle des quatre plants sera impossible et que cet aspect de la loi devrait être supprimé. Pouvez-vous nous parler de l'analyse de votre ministère concernant ce qui sera produit à la maison, plus particulièrement dans les collectivités autochtones?

Vous avez dit que vous allez compter sur le bon sens des parents. À mon avis, ce n'est pas suffisant.

M. Blair : Oui, monsieur. Si je peux me permettre, au sujet du Grand Nord, je pense qu'il est important de reconnaître que nous n'y introduisons pas une nouvelle drogue. Le cannabis est une réalité là-haut.

Quand j'ai rencontré les responsables de la santé dans les collectivités du Nord, ils m'ont très clairement indiqué que le taux de consommation de cannabis chez les jeunes y est beaucoup plus élevé qu'ailleurs au pays. C'est un problème aujourd'hui. La toxicomanie dans ces collectivités est actuellement une réalité. Ils doivent investir et ils ont besoin d'aide pour s'attaquer au problème auquel ils font face aujourd'hui.

Ils ont fait remarquer qu'on ne peut pas réglementer une substance interdite, mais l'élimination de l'interdiction nous donne l'occasion de mettre en place des règlements très détaillés pour contrôler sa production et s'assurer que ce qui est consommé est plus sûr et plus sain, pour connaître la puissance, la pureté et l'origine du produit.

Cela nous permet aussi de mettre en place un système de distribution réglementée, qui sera plus efficace pour empêcher que le produit tombe entre les mains de populations vulnérables, comme nos enfants. À l'heure actuelle, ces décisions sont prises par des contrebandiers ou des criminels, et pour être franc, tout ce qu'ils font, c'est maximiser leurs profits.

Enfin, dans un environnement où on peut réglementer la production, la distribution et la consommation, il sera possible de générer des revenus qui pourront être réinvestis dans les soins et la réinsertion. Pour être franc, c'est beaucoup plus simple, à mon avis, pour un enseignant, un médecin ou un parent d'avoir une conversation avec l'enfant sur les risques pour la santé et les risques sociaux de la consommation de cannabis dans un environnement strictement et globalement réglementé plutôt que dans une situation d'interdiction où tout ce que nous pouvons dire, c'est que c'est illégal.

It will still be in against the law, but in a regulated environment it is possible to begin to address the very significant social and health harms that exist today in those communities.

If I may, sir, with respect to four plants, I want to be very clear that our legislation creates a criminal offence for more than four plants. We enable provinces and municipalities to put regulations in place to ensure that is done in a healthful, safe and socially responsible way.

Frankly, from a law enforcement perspective — and I spent nearly four decades in law enforcement — the great challenge we have faced is the illegal growing — the commercial growing — of cannabis in single residences where we see several hundred plants grown and the house given over to that commercial production and rendered uninhabitable. It's unsafe for the house and the community in which it takes place, and that has been a huge challenge for law enforcement.

Four plants for personal cultivation is not the same problem as four hundred plants for commercial cultivation. So the challenge for law enforcement in enforcing a four-plant maximum is no different than enforcing a zero-plant maximum. They don't have the ability to get into the house to make sure there isn't one plant or five plants.

Those challenges are things on which we are working with law enforcement and providing them with the tools necessary, but the real social problem that arises from cultivation is the commercial cultivation. Under the strict regulatory regime we've put in place, that commercial cultivation remains a serious criminal offence, but we believe personal cultivation — not for sale, but for personal use — properly regulated by the local authority, can be done in a healthful and socially responsible way.

Senator Deacon: Thank you for being here. A question for you, minister. In the conversations with all populations, but a focus on our Indigenous population today, the question often does come forward about how Health Canada approves a drug application. I'm trying to understand where cannabis fits.

In Health Canada's 150-page report titled *Information for Health Care Professionals*, it has a disclaimer and statement in it saying that cannabis:

... is not an approved therapeutic substance in Canada and has not been issued a notice of compliance by Health Canada authorizing sale in Canada.

Ce sera encore illégal, mais il sera possible dans un environnement réglementé de commencer à s'attaquer aux problèmes de société et de santé qui existent aujourd'hui dans ces collectivités.

Si je peux me permettre, monsieur, à propos de la limite de quatre plants, je tiens à préciser que notre loi stipule qu'en avoir davantage constituera une infraction criminelle. Nous laissons les provinces et les municipalités prendre des règlements pour s'assurer que ce sera fait d'une façon saine, sécuritaire et socialement responsable.

Pour être franc, du point de vue des organismes d'application de la loi — j'ai passé près de quatre décennies dans le domaine —, le plus grand problème auquel nous faisons face est la culture illégale de cannabis à des fins commerciales dans des maisons qui sont devenues inhabitables et qui ne servent plus qu'à produire plusieurs centaines de plants. Ce n'est pas sécuritaire pour la maison et la collectivité où elle se trouve, et cela pose un grave problème pour les organismes d'application de la loi.

Une culture personnelle de quatre plants ne représente pas le même problème qu'une production commerciale de quatre cents plants. Pour les forces de l'ordre, il ne sera pas plus difficile de faire respecter la règle de la limite de quatre plants qu'une règle de tolérance zéro. En effet, que la limite soit d'un ou cinq plants, on ne peut pas entrer dans les maisons pour vérifier.

Nous abordons ces problèmes avec les forces de l'ordre et nous leur donnons les outils nécessaires, mais le véritable problème social provient de la culture à des fins commerciales. Dans le cadre du régime réglementaire strict que nous proposons, la culture commerciale demeure une grave infraction criminelle, mais nous croyons qu'une culture personnelle — pas pour la vente, mais pour un usage personnel — bien réglementée par l'autorité locale peut se faire de manière saine et socialement responsable.

La sénatrice Deacon : Merci d'être ici. J'ai une question pour vous, madame la ministre. Dans vos échanges avec les différentes populations, même si nous mettons aujourd'hui l'accent sur les Autochtones, on demande souvent comment Santé Canada approuve une demande d'homologation. J'essaie de comprendre où se situe le cannabis.

Dans son rapport de 160 pages intitulé *Renseignements destinés aux professionnels de la santé*, Santé Canada fait une mise en garde ou une déclaration en disant que le cannabis :

[...] n'est pas une substance thérapeutique autorisée au Canada et n'a pas obtenu un avis de conformité de la part de Santé Canada qui en autorise la vente au Canada.

That's the present language; that is what is there. Could you explain why cannabis is not approved at this time, or what the thinking might be, in that obviously significant document that we refer to?

Ms. Petitpas Taylor: I will give you the first part of the answer and then I'll direct you to one of the officials.

With respect to cannabis at this point in time, there is no drug identification number associated to cannabis. One thing that we have to keep in mind is that very limited research has been done on cannabis because it's an illegal substance right now.

With the proposed legalization of cannabis, we'll certainly be able to see that more research will be done with that substance, and then we'll see where it goes from there.

With respect to the actual application process, if you don't mind, I'll turn it over to Eric and he'll be able to continue on.

Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat, Health Canada: The disclaimer exists to recognize that when you think about the framework that exists in Canada for how pharmaceutical drugs come on to the market, there's a well-established process by which a company brings forward an application. That application is founded by, frankly, a considerable amount of scientific evidence that describes the efficacy and the safety of the drug. That application is, in turn, reviewed by the department and the scientists that work in the department. Then a decision is made as to whether or not the evidence is sufficient to warrant that that drug be brought to the market, and with it something called a product monograph that helps to inform physicians who will be prescribing the drug with respect to its applications, potential risks, how it interacts with other prescribed medicines and so forth.

So the disclaimer on the document that you're referring to is simply an acknowledgment that the provision of cannabis for medical use under the associated regulations exists not because that process of scientific application and review has occurred, but rather because the courts found at a certain point in time, a few decades ago — and this would probably be the subject of an entirely separate technical briefing and I don't want to belabour the point — that there are basically special circumstances that require the federal government to provide legal access to cannabis to those who require it for medical purposes.

That provision exists independent of the established drug-approval process because of those court decisions.

C'est ce qui est actuellement indiqué. Pouvez-vous expliquer pourquoi le cannabis n'est pas approuvé à ce stade-ci, ou quelle est la réflexion à cet égard, dans le document manifestement important que je viens de citer?

Mme Petitpas Taylor : Je vais vous donner la première partie de la réponse pour ensuite céder la parole à mes collaborateurs.

À l'heure actuelle, aucun numéro d'identification de médicament n'est associé au cannabis. Nous devons nous rappeler que très peu de recherches ont été menées sur le cannabis étant donné que la substance est actuellement illicite.

À la suite de la légalisation proposée du cannabis, nous serions certainement en mesure de faire en sorte que la substance soit étudiée davantage, et nous verrons ensuite pour la suite des choses.

En ce qui a trait au processus d'homologation, si vous voulez bien, je vais céder la parole à Eric, qui sera en mesure de poursuivre.

Eric Costen, directeur général, Secrétariat de la légalisation et de la réglementation du cannabis, Santé Canada : La mise en garde vise à souligner qu'au Canada, le cadre qui régit la commercialisation des médicaments prévoit un processus bien établi que doivent suivre les sociétés qui font une demande. La demande s'appuie, à vrai dire, sur de nombreuses preuves scientifiques qui décrivent l'efficacité et l'innocuité du médicament. Elle est ensuite examinée par le ministère et les scientifiques à son emploi, qui déterminent si les preuves sont suffisantes pour justifier la mise en marché du médicament. Une monographie de produit est également préparée pour informer les médecins qui prescriront le médicament de ses applications, des risques possibles, de sa façon d'interagir avec d'autres médicaments d'ordonnance et ainsi de suite.

Par conséquent, la mise en garde du document que vous avez cité ne fait que souligner que l'approvisionnement en cannabis à des fins médicales en vertu des règlements connexes n'a pas été autorisé dans le cadre d'un processus scientifique d'homologation et d'examen, mais plutôt parce que les tribunaux ont déterminé à un moment donné, il y a des dizaines d'années — et cela pourrait certainement faire l'objet d'une séance d'information technique, et je ne veux pas m'attarder là-dessus —, qu'il existe essentiellement des circonstances spéciales qui obligent le gouvernement fédéral à accorder un accès légal au cannabis à ceux qui en ont besoin à des fins médicales.

Cette disposition existe indépendamment du processus établi d'approbation des médicaments à cause des décisions des tribunaux.

The Deputy Chair: We are very close to the end of our rope with the minister. We have two questioners remaining. Do you have any flexibility, minister, for a few minutes? No. Okay.

We appreciate your testimony here today. Thank you, minister.

A health official will remain and, Mr. Blair, can you remain for a period of time, sir?

Mr. Blair: As you require, sir.

The Deputy Chair: Thank you.

Senator Raine: I'm very concerned about the readiness aspect of the people in the First Nations, Indigenous communities and especially in Nunavut. I'd like to read, if you don't mind, a brief that we received last Friday from Mr. Isaac Shooyook from Arctic Bay:

1. Marijuana will be disclosed. For many years the tobacco is used, it can be cancerous to the lungs, it destroys the body, children, very young, they smoke. Today, Alcohol is also used for a long time, it causes death, there are accidents, there are murders. When alcohol and drugs are used, the RCMP has to kill in order to protect people. These have no benefits to our lives, it has benefits in money and in some way, every year people die from accidents.

2. This marijuana when it is disclosed, when people are able to possess, it will have a very big negative impact for Nunavummiut (People from Nunavut), children and adults, and anyone will start using it when it is legalized. There will be no help available in Nunavut, there is help from RCMP Mental, health workers, and health practitioners, but they have no authority when you ask for help, they cannot help.

3. In Nunavut when there is statistics taken, they say they are the most smokers, most alcohol drinkers, when marijuana is legalized, the lives of Nunavummiut will be very much ruined, there is no healing centres and no rehab centres, we will be in a state of risk of safety. Children will start smoking, their lives will be ruined. If it is not legalize, it will be better, there are no help available.

My question for the officials and the parliamentary secretary here today: Is it possible to defer the legalization of cannabis for Nunavut, respecting that there is such a lack of treatment facilities and that it will take time to put those in place to be able to protect people? And having done a study on housing in Nunavut a few years ago, we personally saw the situation where you have very severe overcrowding. If you add to that scene

Le vice-président : Nous n'avons presque plus de temps avec la ministre. Il nous reste deux intervenants. Pouvez-vous rester encore quelques minutes, madame la ministre? Non. Bien.

Nous vous sommes reconnaissants de votre témoignage. Merci, madame la ministre.

Un représentant du ministère de la Santé va rester et, monsieur Blair, pouvez-vous rester un certain temps, monsieur?

M. Blair : Aussi longtemps que nécessaire, monsieur.

Le vice-président : Merci.

La sénatrice Raine : Je suis très préoccupée par l'état de préparation des Premières Nations, des collectivités autochtones, surtout au Nunavut. J'aimerais lire, si vous le permettez, un mémoire que nous avons reçu vendredi de la part de M. Isaac Shooyook, d'Arctic Bay :

1. La marijuana va être admise. On consomme du tabac depuis des années, il peut causer un cancer aux poumons, il détruit le corps, des enfants très jeunes fument. Aujourd'hui, il y a longtemps aussi qu'on consomme de l'alcool, il cause la mort, il y a des accidents, il y a des meurtres. Quand on consomme de l'alcool ou de la drogue, la GRC doit tuer pour protéger les gens. Ces substances n'apportent rien de positif dans notre vie, juste de l'argent dans certains cas, chaque année des gens meurent dans des accidents.

2. Quand la marijuana va être admise, quand les gens vont pouvoir en posséder, elle aura des conséquences négatives énormes sur les Nunavummiuts (habitants du Nunavut), les enfants et les adultes, et n'importe qui commencera à en prendre quand elle sera légalisée. Il n'y aura pas d'aide disponible au Nunavut, il y a de l'aide de la GRC, des travailleurs de la santé mentale et des médecins, mais ils n'ont aucun pouvoir quand on demande de l'aide, ils ne peuvent pas nous aider.

3. Au Nunavut, quand on établit des statistiques, elles disent qu'il y a le plus de fumeurs, le plus de buveurs d'alcool. Quand la marijuana sera légalisée, la vie des Nunavummiuts sera tout à fait ruinée. Il n'y a pas de centre de guérison ni de centre de désintoxication. Nous allons être dans un état de danger pour la sécurité. Des enfants vont commencer à fumer, leur vie sera ruinée. Si la marijuana n'est pas légalisée, ce sera mieux. Il n'y a pas d'aide disponible.

J'ai une question à poser aux fonctionnaires et au secrétaire parlementaire. Est-il possible de remettre la légalisation du cannabis à plus tard pour le Nunavut, compte tenu du manque criant de centres de traitement et du fait qu'il faudra du temps pour les établir afin de pouvoir protéger les gens? De plus, puisque nous avons fait une étude sur le logement au Nunavut il y a quelques années, nous avons été témoins du très grave problème de surpeuplement. Si on ajoute à cela des gens qui

people who are smoking cannabis, it's really going to impact future generations in every possible way.

Is it possible, under our legislation, to delay the implementation for those parts of the country, like the territories, that might wish it to be done?

Mr. Blair: If I may begin, senator, I think it's important to acknowledge that when I met with the health officials and with Inuit organizations in Iqaluit last week, they made it very clear that the rate of cannabis use in their communities and among their young people is at an incredibly high rate. The cannabis they are using is incredibly expensive. It's being sold by a criminal enterprise.

As I've already said, we're not introducing a new drug. We're introducing a new method of controlling this drug. Currently, the only way to keep this out of the hands of kids is to charge them criminally. For far too many young Canadians, the very first encounter or entry into the criminal justice system that they have is as a result of a criminal charge for simple possession of cannabis.

That has a lifelong consequence for those young people. Working with the Government of Nunavut, they were introducing legislation that will allow an absolute prohibition for those young people, for cannabis to be enforced by the law enforcement so that the drug can be seized from them and tickets can be issued. There are consequences and a prohibition can be enforced, but it doesn't result in the criminalization of those children.

I'm not sure, quite frankly, where the public benefit would be in delaying the implementation of a comprehensive system of regulatory control so that we have control of the production and distribution of cannabis, a new enforceable prohibition for young people and the introduction of new education materials working with that government. Why would we simply continue to leave the production and distribution of cannabis in the hands of criminals and ignore a totally unacceptable and unhealthy use of cannabis within those communities, particularly among young people, and allow that to continue to perpetuate when there is an opportunity to gain some regulatory control and bring in a far more effective and comprehensive way of enforcing a prohibition among those young people?

It also creates an opportunity for the government Nunavut, as I discussed with their health and justice and finance ministers. It creates an opportunity for them to generate revenue that's currently going into criminal enterprise and can be publicly reinvested in treatment facilities that are currently absent in those communities.

fument du cannabis, il y aura des incidences importantes sur les prochaines générations à tous les égards.

Est-il possible de reporter la mise en oeuvre des mesures législatives pour les régions du pays, comme les territoires, qui le souhaiteraient peut-être?

M. Blair : Si vous me le permettez, sénatrice, je crois qu'il est important de souligner que lorsque j'ai rencontré les responsables de la santé et les organisations inuites à Iqaluit la semaine dernière, ils ont dit très clairement que le taux de consommation de cannabis dans leurs collectivités et chez leurs jeunes est incroyablement élevé. Le cannabis qu'ils consomment coûte extrêmement cher. Il est vendu par une entreprise criminelle.

Comme je l'ai déjà dit, nous ne lançons pas une nouvelle drogue, mais bien une nouvelle méthode de contrôle de cette drogue. À l'heure actuelle, la seule façon d'empêcher les enfants d'y avoir accès, c'est de les accuser d'une infraction criminelle. Pour un bien trop grand nombre de jeunes Canadiens, la toute première expérience dans le système de justice pénale découle d'une accusation criminelle pour possession simple de cannabis.

Cela a des conséquences tout au long de la vie de ces jeunes. Le gouvernement du Nunavut a présenté des mesures législatives qui comprendront une interdiction absolue pour ces jeunes, pour le cannabis, qui sera appliquée par les organismes d'exécution de la loi de sorte que la drogue puisse être saisie et que des contraventions puissent être données, mais cela ne se traduira pas par la criminalisation de ces jeunes.

Pour être honnête, je ne sais pas quel serait l'avantage public de reporter la mise en oeuvre d'un cadre réglementaire complet nous permettant d'exercer un contrôle sur la production et la distribution du cannabis, d'imposer une nouvelle interdiction exécutoire visant les jeunes et de créer de nouveaux documents d'information en collaboration avec ce gouvernement. Pourquoi nous faudrait-il simplement laisser la production et la distribution du cannabis entre les mains de criminels et ne pas tenir compte de la consommation de cannabis complètement inacceptable et malsaine dans ces collectivités, surtout chez les jeunes, et laisser le problème perdurer alors qu'il est possible d'améliorer le contrôle réglementaire et de créer un moyen beaucoup plus efficace et global de faire respecter une interdiction qui s'applique aux jeunes?

Cela crée également une occasion pour le gouvernement du Nunavut, comme j'en ai discuté avec ses ministres de la Santé et des Finances. Cela lui donne une occasion de générer des revenus dont profitent présentement les entreprises criminelles; ils pourraient être réinvestis dans des centres de traitement, que n'ont pas encore ces collectivités.

Senator Raine: For clarification, I'm not against the legalization of marijuana or cannabis at all, and I agree that we need to take a health approach. My question was: Can it be deferred for everyone at this point until they are ready? Yes, cannabis is being used there now. Obviously, the law enforcement officers are not able to deal with it, to prevent it from happening. I understand all of that, but I want to know, is it possible to defer in any way this legislation from coming into effect in certain parts of the country, should they ask for it?

Mr. Blair: I can tell you, having met with the government officials, the three ministers just this past week, they have prepared and introduced their legislation, which they are confident will be passed and in place. They are proud of the legislative response they are putting in place. The indication they gave to me is that they will be ready. We're doing everything we can to support their readiness, but they have been working with us for almost two and a half years. They have been meeting with our senior officials and they have prepared and introduced their own legislation in response to this.

Frankly, I've had an opportunity to discuss it with them. I think they've done an exceptional job. I honestly believe that with the implementation of their territorial legislation, coupled with the provisions available in Bill C-45, they are going to create a much better, safer and healthier environment for their citizens within their community.

Senator Raine: Thank you.

Senator McPhedran: Welcome. It's good to have you here, and thanks for staying to help with the questions after the minister had to leave.

I am going to ask a two-part question. It relates to the economic opportunity section of the minister's presentation to us this morning. I have a couple of introductory facts to lay out, based on what we've heard here at this committee.

We had Inspector Steve Burton here, who indicated that there were little or no affordable training programs available for First Nation police forces to prepare for the proposed legalization of cannabis.

We also heard from the First Nations Tax Commission on a revenue-sharing model with the suggestion that the 75 per cent to provinces and territories, 25 per cent to the federal government could be looked at again.

Are you looking at revenue-sharing in a way that's different from the current 75 per cent to the governments so that there could actually be some direct reinvestment into Indigenous communities where cannabis is going to be allowed so that there would not be the same top-down model for making decisions

La sénatrice Raine : Je veux préciser que je ne suis pas du tout contre la légalisation de la marijuana, du cannabis, et je conviens qu'il nous faut adopter une approche axée sur la santé. Ma question était la suivante : est-il possible à ce moment-ci de la remettre à plus tard si l'on n'est pas prêt? Il est vrai que des gens consomment du cannabis présentement. Évidemment, les agents d'application de la loi ne sont pas en mesure d'empêcher cela. Je comprends tout cela, mais je veux savoir s'il est possible, de quelque façon que ce soit, de remettre à plus tard l'entrée en vigueur du projet de loi dans certaines régions du pays, si elles le demandent?

M. Blair : J'ai rencontré des représentants du gouvernement, et je peux vous dire que pas plus tard que la semaine dernière, les trois ministres ont préparé et présenté leur projet de loi. Ils ont confiance qu'il sera adopté et mis en œuvre. Ils sont fiers de la solution législative qu'ils mettent en place. Ils m'ont indiqué qu'ils seront prêts. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour les aider dans leur préparation, mais ils collaborent avec nous depuis presque deux ans et demi. Ils rencontrent nos hauts fonctionnaires et ont préparé et présenté leurs propres mesures législatives.

À vrai dire, j'ai eu l'occasion d'en discuter avec eux. Je crois qu'ils ont fait un travail exceptionnel. Je crois sincèrement que la mise en œuvre de leurs mesures législatives ainsi que des dispositions du projet de loi C-45 leur permettra de créer un environnement plus sécuritaire et sain pour les citoyens de leur collectivité.

La sénatrice Raine : Merci.

La sénatrice McPhedran : Bienvenue. Il est bon que vous soyez ici. Je vous remercie d'être restés pour répondre aux questions après le départ de la ministre.

Je vais vous poser deux questions. Elles portent sur les possibilités économiques dont a parlé la ministre dans son témoignage ce matin. J'aimerais d'abord présenter des faits qui se fondent sur des témoignages que notre comité a entendus.

L'inspecteur Steve Burton a dit qu'il y avait peu, voire qu'il n'y avait pas du tout, de programmes de formation abordables permettant aux services de police des Premières Nations de se préparer à la légalisation proposée du cannabis.

De plus, un représentant de la Commission de la fiscalité des Premières Nations nous a parlé d'un modèle de partage de recettes en laissant entendre que le partage entre les provinces et territoires, d'une part, et le gouvernement fédéral, d'autre part — 75 p. 100 et 25 p. 100 respectivement — pourrait être revu.

Examinez-vous un moyen de partager les recettes qui diffère de celui où les gouvernements ont 75 p. 100 pour qu'il soit possible de réinvestir directement dans les collectivités autochtones, où le cannabis sera autorisé, de sorte que ce ne soit pas le même modèle descendant qui s'applique pour les

such as the training of First Nations police forces? That's question number one.

Part two of the question is: In this current fiscal year that we're in, of the \$62.5 million over five years to which the minister referred, could you tell us how much of that \$62.5 million for this fiscal year is going into the public education of Indigenous youth and communities?

Mr. Blair: Thank you very much, senator. I'll attempt to answer the questions I can. I'm going to have to defer about revenue-sharing discussions because that, quite frankly, is the purview of the finance minister.

I'm aware that a number of discussions are taking place, but if I may talk a bit about the economic opportunities?

One of the things we've heard in our engagement and discussions with Indigenous communities across the country is many of them are interested in gaining access to the regional development opportunities of participating in the new regulated industry. So I can tell you that there have been a number of licences already issued into groups associated with or involving Indigenous communities. There are several others that are in the final stages of review.

Health Canada has just recently put in place a navigator service that we've communicated to Indigenous communities. Quite frankly, the process of applying for licensing for both cultivation and processing is complex, so we've established a navigator service to assist those communities to make it available to them so that we can provide them with some guidance and assistance in going forward.

With respect to the training of law enforcement, to break some things down, with respect to the training for the new cannabis act and also some additional training under Bill C-46, the impaired driving act, we made available \$81 million that is available to municipal and Indigenous police services, but we distribute those monies through the provinces.

We've made the \$81 million available to the provinces. I'm aware that there are ongoing discussions between municipalities and Indigenous communities with respect to the disbursement of that funding so that it addresses training, technology and equipment, but also some law enforcement resource capacity issues that are available within that \$81 million.

That's in addition to money that's been announced by the Minister of Public Safety with respect to additional funds for the First Nations Policing Program. That's the funding available.

With respect to the public education money, I would refer that to my colleague, Mr. Costen.

décisions qui concernent, par exemple, les services de police des Premières Nations? Voilà ma première question.

Je vais poser ma deuxième question. Concernant le présent exercice, pourriez-vous nous dire quelle partie de la somme de 62,5 millions de dollars sur 5 ans, dont a parlé la ministre, sera consacrée à l'éducation des jeunes et des collectivités autochtones?

M. Blair : Merci beaucoup, sénatrice. Je vais essayer de répondre aux questions auxquelles je peux répondre. Pour ce qui est de la question du partage des recettes, à vrai dire, cela relève du ministre des Finances.

Je suis conscient qu'un certain nombre de discussions ont lieu, mais pourrais-je parler un peu des possibilités économiques?

Dans le cadre de nos discussions avec les collectivités autochtones du pays, nous avons appris, entre autres, que bon nombre d'entre elles veulent avoir accès aux possibilités de développement régional de participer à la nouvelle industrie réglementée. Je peux donc vous dire qu'un certain nombre de licences ont déjà été délivrées à des groupes qui sont liés à des collectivités autochtones ou qui en représentent. Dans plusieurs autres cas, on en est aux dernières étapes du processus d'examen.

Santé Canada a récemment mis en place un service de navigateur que nous avons fait connaître aux collectivités autochtones. En toute honnêteté, puisque le processus de demande de licence est complexe, tant pour la culture que pour la transformation, nous avons établi un service de navigateur pour que cela leur soit accessible aux collectivités, de sorte que nous puissions les aider dans le processus.

En ce qui concerne la formation des policiers, pour ce qui est de la nouvelle loi sur le cannabis et de la formation supplémentaire liée au projet de loi C-46, la loi sur la conduite avec facultés affaiblies, nous avons débloqué 81 millions de dollars pour les services municipaux et les services de police autochtones, mais nous distribuons l'argent par les provinces.

Nous avons débloqué 81 millions de dollars pour les provinces. Je sais que des discussions entre les municipalités et les collectivités autochtones sont en cours concernant le versement de ces fonds, de sorte qu'ils soient consacrés à la formation, aux technologies et à l'équipement, mais également des questions liées à la capacité des ressources des forces de l'ordre inclus dans ce montant de 81 millions de dollars.

Cela s'ajoute à l'argent qui a été annoncé par le ministre de la Sécurité publique concernant les fonds supplémentaires pour le Programme des services de police des Premières Nations. Ce sont les fonds offerts.

En ce qui a trait à l'argent destiné à l'éducation du public, je m'en remets à mon collègue, M. Costen.

Senator McPhedran: Mr. Blair, before we move to the second part of the answer, if I could add a third aspect to my question, which is if you could report back to us, please, on that \$81 million and specify how much actually went to First Nations police forces.

Mr. Blair: When we have that information, we'll be happy to share it with you.

Senator McPhedran: Thank you.

Mr. Costen: With regard to the \$62.5 million that was announced in the recent budget, a couple of things. It's important to understand that that money is in addition to an existing program, a substance use and addictions program that's been in place for a number of years. It's a program that allows Health Canada to support a variety of different community level, primary prevention, education type programs. Investments through Budget 2018 looked to sort of increase that program.

The reason I mention that is with respect to the question of moving things out quickly, it's building on something that's established, the staff are there, the processes are established, the ability to solicit proposals from the community and get the funding out to the recipients exists presently.

Of the \$62.5 million, you're right, the budget makes it very clear that supporting Indigenous projects is a top priority, but the government hasn't specified a limit or a proportion of that funding that would be exclusive to Indigenous. The total funding amount is there, and decisions are made on the merits of the proposals that come in.

Presently there's no prescribed amount that would be set aside exclusively for Indigenous projects, but I would say that the minister, in a few different instances, made reference to the outreach that the program has done and made reference to the navigator service, as Mr. Blair just did.

I would add to that, because we understand the intensity of the interest and the importance of engaging, in addition to the navigator service, in my office we actually have a dedicated team that does nothing but Indigenous outreach. One of the functions of this group will be to work with communities to be able to solicit and develop proposals to be able to access this money.

Senator Boniface: My question goes back to the question of intoxicants. Current legislation, and under the Indian Act, is what allows communities to make determinations with respect to alcohol and such in the community. That, of course, is provincial law.

La sénatrice McPhedran : Monsieur Blair, avant que nous passions à la deuxième question, j'aimerais ajouter quelque chose. J'aimerais que vous nous communiquiez plus tard l'information sur le montant de 81 millions de dollars, s'il vous plaît, et que vous indiquiez combien d'argent est allé aux forces de police des Premières Nations.

M. Blair : Lorsque nous aurons cette information, nous serons ravis de vous la fournir.

La sénatrice McPhedran : Merci.

M. Costen : Il y a deux ou trois précisions à faire concernant la somme de 62,5 millions de dollars qui a été annoncée dans le récent budget. Il faut comprendre que cette somme s'ajoute à un programme actuel, le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances, qui existe depuis un certain nombre d'années. C'est un programme qui permet à Santé Canada d'appuyer différents types de programmes : programmes communautaires, programmes de prévention primaire ou d'éducation. Les investissements prévus dans le budget de 2018 visaient en quelque sorte à bonifier ce programme.

Si je le mentionne, c'est que cela concerne la question de faire bouger les choses rapidement. Cela s'appuie sur quelque chose qui est établi; le personnel est là, les processus sont établis et la capacité d'inviter la collectivité à faire des propositions et d'acheminer les fonds aux bénéficiaires existe.

Concernant la somme de 62,5 millions de dollars, vous avez raison : le budget établit très clairement que le soutien des projets autochtones est une priorité, mais le gouvernement n'a pas précisé quelle partie de cette somme serait destinée exclusivement aux Autochtones. Le montant total du financement est là, et les décisions sont prises en fonction de la valeur des propositions.

Présentement, aucun montant prescrit ne serait mis de côté exclusivement pour des projets autochtones, mais je dirais que la ministre a parlé à quelques reprises de la prise de contact que le programme permet ainsi que du service de navigateur, comme vient de le faire M. Blair.

J'ajouterais que, parce que nous comprenons le grand intérêt et l'importance de mobiliser les gens, en plus du service de navigateur, mon bureau compte une équipe dévouée qui ne fait rien d'autre que de communiquer avec les Autochtones. L'un des rôles de ce groupe sera de collaborer avec les collectivités dans l'élaboration de propositions permettant d'accéder à cet argent.

La sénatrice Boniface : Ma question nous ramène à la question des substances intoxicantes. Les mesures législatives actuelles, et la Loi sur les Indiens, c'est ce qui permet aux collectivités de prendre des décisions concernant l'alcool, par exemple, dans la collectivité. Bien sûr, on parle de lois provinciales.

I'm wondering if you have looked at whether or not, in law, the same provision could apply, given this is criminal law. I don't know Indigenous law well enough, so I don't know that I can figure the question out myself.

Mr. Blair: Thank you very much, senator. I think there are two aspects to that question. One is, in law, does that authority exist? With great respect, I'll refer that to our colleague from Justice to give a more definitive answer.

I think there's also the question about the ineffectiveness of prohibition. As I've already indicated, in a prohibitive environment you cannot regulate a prohibited substance. It's only by lifting the prohibition that we create the opportunity to regulate the substance in its production, distribution and its consumption.

I think a far more comprehensive and effective response is possible. So I think it is upon us and has been part of our engagement in discussion with those communities that have experienced prohibition with respect to alcohol but have equally experienced enormous difficulties in that prohibition environment, of which I know you are very familiar.

Can we take the discussion beyond the mere legal point — which I think is an important one and needs to be addressed — and go to the public health issue of what is actually the most effective way to promote health within those communities? We believe there's a greater possibility and opportunity to promote health and reduce social and health harms by robust regulation as opposed to what has essentially become an unenforceable prohibition.

I will refer the legal issue to you, Stefan.

Stefan Matiation, Director and General Counsel, Department of Justice Canada: Would you like an answer on that as well?

Senator Boniface: A “yes” or “no” is fine. Is it possible, given it's criminal legislation versus provincial legislation?

Mr. Matiation: The Indian Act is where you find the provision that First Nations use to regulate alcohol.

The cannabis act is legislation of general application, so a First Nations would not be able to use a bylaw to override the cannabis legislation.

Je me demande si vous avez examiné la question de savoir si oui ou non, légalement, la même disposition pourrait s'appliquer, étant donné qu'il s'agit de droit criminel. Puisque je ne connais pas assez bien le droit autochtone, je ne sais pas si je peux comprendre par moi-même.

M. Blair : Merci beaucoup, sénatrice. Je pense que cette question comporte deux aspects. Tout d'abord, est-ce que cette autorité existe? En toute déférence, je demanderais à notre collègue du ministère de la Justice de donner une réponse plus définitive.

Je pense qu'il y a également la question de l'inefficacité de la prohibition. Comme je l'ai déjà indiqué, dans un environnement prohibitif, on ne peut pas réglementer une substance interdite. C'est seulement en levant l'interdiction que nous créons l'occasion de réglementer la substance quant à sa production, à sa distribution et à sa consommation.

Je crois qu'il est possible de trouver une solution bien plus complète et efficace. Donc, je pense que cela s'en vient et que cela fait partie de nos discussions avec ces collectivités qui ont vécu l'interdiction de l'alcool, mais qui ont aussi vécu d'énormes difficultés dans cet environnement prohibitif, et je sais que vous en savez beaucoup à ce sujet.

Dans nos discussions, pouvons-nous mettre de côté le seul point de vue juridique — qui est important et qui doit être examiné — et nous pencher sur la question de la santé publique, à savoir quel est le moyen le plus efficace de promouvoir la santé dans ces collectivités? Nous croyons qu'il est davantage possible de promouvoir la santé et de réduire les problèmes de santé et les problèmes sociaux par l'adoption de règlements rigoureux plutôt que par ce qui est devenu essentiellement une interdiction impossible à faire appliquer.

Pour la question juridique, je vais m'en remettre à vous, Stefan.

Stefan Matiation, directeur et avocat général, ministère de la Justice Canada : Voulez-vous obtenir une réponse à cet égard également?

La sénatrice Boniface : Votre réponse peut être « oui » ou « non ». Est-ce que c'est possible, étant donné qu'il s'agit de lois pénales par opposition aux lois provinciales?

M. Matiation : La disposition qu'utilisent les Premières Nations pour réglementer l'alcool se trouve dans la Loi sur les Indiens.

La Loi sur le cannabis est une loi d'application générale, de sorte qu'une Première Nation ne pourrait pas utiliser un règlement pour contrecarrer l'application de la Loi sur le cannabis.

Senator Boniface: From a First Nations leadership perspective, the answer is that in law they can't do it? That is, outside of the merits of it.

We keep hearing people say that they could do the same thing as they do for alcohol, but the answer, in law at least, is no.

Mr. Matiation: The way I would put it is that it would be subject to challenge and it would be up to the courts to determine the relationship between the existing Indian Act provisions and the cannabis legislation.

Senator Boniface: I'm interested in the breadth of the legislation, and specifically for Indigenous communities. In the monitoring process going forward — because the devil is going to be in the details on implementation — are you studying it as you go to ensure that what takes place or how you compare provincial regulation from one province to the other and how it impacts, for instance, Indigenous communities? Are you monitoring that to ensure that your goals are going to be reached?

Let me just give you the example. You would know it well. Colorado hasn't been as successful — and correct me if I am wrong — in pushing organized crime out as they may have anticipated.

In order to reach the goals of this legislation, what type of monitoring or reporting back, that type of thing, do you see taking place so that you're ensuring that the goals are being met?

Mr. Blair: The situation in Colorado was complex simply because they were like an island of legalization in a prohibited sea.

One of the things we recognize, and was recommended to us by the task force and what we heard from other jurisdictions, was the absence of decent baseline data. We've gone to both Stats Canada and law enforcement. We've been compiling that data so that we'll have a good starting point. We have also put in place robust systems of surveillance and observation, data collection, so that we can continue not just to monitor but to adapt. If we find an opportunity to strengthen our regulation, we'll take that opportunity. If we find there's an opportunity to do other things in public education, we'll have evidence to base that upon.

I will also refer to Eric.

Do you want to talk about some of those systems in place? Health Canada has been putting those initial and ongoing measurements in place.

La sénatrice Boniface : Du point de vue des dirigeants des Premières Nations, la réponse, c'est que du point de vue juridique, ce n'est pas possible?

Nous entendons continuellement des gens dire qu'ils pourraient faire la même chose que pour l'alcool, mais la réponse, du point de vue juridique, c'est non.

M. Matiation : Je dirais que cela pourrait être contesté et qu'il appartiendrait aux tribunaux de déterminer le lien entre les dispositions de la Loi sur les Indiens et la Loi sur le cannabis.

La sénatrice Boniface : Je m'intéresse à la portée de la loi, notamment pour les communautés autochtones. Ce sont les menus détails qui vont poser problème lors de la mise en application. Sachant cela, est-ce que vous comparez les différentes réglementations provinciales afin d'avoir une idée des répercussions possibles sur les peuples autochtones, par exemple? Est-ce que vous vous penchez là-dessus au fur et à mesure que les choses avancent, afin de vous assurer d'être en voie d'atteindre vos objectifs?

Laissez-moi vous donner un exemple. Vous le connaissez bien, et vous me corrigerez si je me trompe. Le Colorado n'a pas réussi à réduire le crime organisé, du moins pas autant que prévu.

Quel genre de processus de surveillance ou de reddition de comptes prévoyez-vous en cours de route pour vérifier que la loi permet bel et bien d'obtenir les résultats escomptés?

M. Blair : Au Colorado, la situation est complexe, simplement parce que l'État est une île de légalisation dans une mer de prohibition.

Nous sommes conscients qu'il n'existe pas vraiment de données de référence. Le groupe de travail nous avait mis en garde à ce sujet, et c'est aussi le son de cloche que nous avons eu d'autres administrations. Nous avons consulté Statistique Canada et les forces de l'ordre, et nous compilons actuellement ces données en vue d'avoir un bon point de départ. Nous avons aussi mis en place des systèmes rigoureux de surveillance, d'observation et de collecte de données, pour que nous puissions non seulement suivre l'évolution des choses, mais aussi rajuster le tir au besoin. Si nous voyons qu'il est possible de resserrer la loi, nous allons le faire. Si nous avons l'occasion de diversifier les initiatives de sensibilisation du public, nous aurons les données voulues pour le faire.

Je vais laisser Eric répondre également à la question.

Voulez-vous parler des systèmes en place? Santé Canada s'affaire à établir les paramètres initiaux et les mesures continues.

Mr. Costen: Again, at the risk of belabouring the point, it's a cautionary tale that we've observed as well around the need, well before the law changes, should it change, to ensure that we have good data across literally hundreds of different indicators, including looking specifically at understanding the impacts in rural, remote and Indigenous communities.

There are literally dozens of different instruments that we've put in place. Stats Canada recently published something called a Cannabis Stats Hub, which is literally thousands of data points that measure cannabis in a variety of different terms, from social, health and economic perspectives. It goes back a number of years to help establish that baseline that will allow us to measure and quantify the impacts of this change in ways that, frankly at the state level and given where they were at at that point in time, the States were not able to do. We've taken a critical lesson from our colleagues in the U.S.

Mr. Blair: We're also making significant investments in the Canadian Centre on Substance Use and Addiction and the Canadian Mental Health Association around the cannabis issue. It's not just a matter of collecting data, but ongoing research. We've also announced that through CIHR, we're funding more than a dozen research projects across the country to increase our level of understanding and awareness of how these social and health harms are most appropriately mitigated and reduced.

Senator Boniface: I would just hope that the FPT process will study that on an ongoing basis. We have an interesting experiment and the opportunity where some provinces, using homegrown as an example, have four plants. What are the implications of that going forward versus a province that selected zero? I think those comparators and the things we can learn going forward would be extremely helpful because this is a big experiment and there are an awful lot of parts to it.

Mr. Blair: In response to that, I'll go back to something that I repeat probably far too often. This is very much a process and not an event. I think it's important to understand that we are trying to manage an orderly implementation, but it's not a single-day event. It's a process of learning, of adaptation and of applying data, evidence and experience to continue to improve the model. That has been our commitment.

Senator Doyle: Senator Patterson had a couple of questions that he wanted me to raise with you. Last week in Nunavut, you said that the federal government made a promise to earmark federal tax revenues for mental health and addictions. I know the Minister of Health raised it a bit in her comments. You said, in

M. Costen : Au risque de paraître insistant, je répète que nous avons été mis en garde à ce sujet, c'est-à-dire qu'avant même de modifier la loi, le cas échéant, nous devons nous assurer de compiler des données fiables relativement à des centaines d'indicateurs. Et cela suppose également d'étudier et de comprendre les répercussions sur les collectivités rurales, éloignées et autochtones.

Nous avons mis en place des dizaines d'instruments. Statistique Canada a récemment mis en ligne le Centre de statistiques sur le cannabis, qui réunit des milliers de données simples sur différents thèmes, dont la société, la santé et l'économie. Plusieurs années sont incluses dans ces statistiques, ce qui aide à établir cette base de référence qui nous permettra de mesurer et de quantifier les répercussions de la modification législative. Honnêtement, compte tenu de ce qu'ils avaient à leur disposition à l'époque, les États-Unis n'ont pas réussi à en faire autant. Nous avons tiré une précieuse leçon de l'expérience de nos voisins.

M. Blair : Nous investissons aussi massivement dans la recherche sur l'utilisation du cannabis par l'entremise du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances et de l'Association canadienne pour la santé mentale. Il ne s'agit pas seulement de recueillir des données, mais aussi de pousser la recherche. Nous avons également annoncé le financement, par l'entremise des IRSC, de plus d'une douzaine de projets de recherche à l'échelle du pays, afin de mieux comprendre comment atténuer et réduire les effets nocifs sur la santé et la société.

La sénatrice Boniface : J'ose espérer que la question fera l'objet d'un suivi constant dans le cadre du processus FPT. Pour ce qui est de la culture à domicile, par exemple, certaines provinces entendent permettre jusqu'à quatre plants. Il serait intéressant de comparer les répercussions dans ces provinces, par rapport à celles où la culture à domicile ne sera pas du tout permise. Il pourrait s'avérer extrêmement utile de comparer les deux et de consigner ce que nous aurons appris au fil du temps, car ce projet demeure hautement expérimental et comporte une tonne de ramifications.

M. Blair : À cela, je vous répondrai ceci, et je l'ai probablement dit beaucoup trop souvent. C'est un processus, pas un événement ponctuel. Il faut comprendre que nous tâchons d'assurer une mise en oeuvre ordonnée, mais cela ne se fera pas en un jour. Il nous faudra apprendre, nous adapter et mettre en application les données recueillies et l'expérience acquise. Le modèle sera toujours à améliorer, et c'est ce que nous nous engageons à faire.

Le sénateur Doyle : Le sénateur Patterson m'a transmis quelques questions à vous poser. La semaine dernière, au Nunavut, vous avez dit que le gouvernement fédéral a promis de réserver une partie des recettes fiscales pour les programmes relatifs à la santé mentale et aux dépendances. Je sais que la

addition, that in case jurisdictions have not put in place legislation, the federal government has model legislation and regulations that can be used.

Can you clarify what model legislation and regulations you are referencing? Can you verify how much, in particular, the federal government has earmarked for mental health and addictions? I know, again, there wasn't a figure that the Minister of Health could provide us with. Do you have any information that you could share on that more specifically for Senator Patterson?

Mr. Blair: Let me do my best with that, senator.

First, with respect to ongoing discussions that we've had with first ministers, with justice ministers, health ministers and finance ministers across the country, there have been extensive discussions taking place at that level. In addition, our senior officials have been working closely with their provincial and territorial counterparts in order to ensure that there is a consensus and an understanding of what it is we're trying to achieve in this legislation. That's been very clear. Our first priority is the protection of children and keeping this drug out of the hands of kids. Our second priority is taking away the opportunity that organized crime has to make billions of dollars. Our third priority is to protect the health of Canadians.

In order to ensure consistency so that we could effectively achieve those public policy goals right across the country, we've been working with the provinces and territories.

With respect to Senator Patterson, Senator Patterson was concerned that Bill C-45 is silent, essentially, with respect to possession for under the age of majority, 18 in the federal legislation, of cannabis.

I was able to assure him that every province and territory is introducing legislation that will create an enforceable prohibition for every young person under the age of majority to possess, purchase or consume cannabis. That will be done appropriately under provincial regulation, much as we do with alcohol, instead of with the criminal sanction.

We worked with all the provinces and territories. Because we were asking a lot of them, we shared with them various models, in both official languages, of the type of legislation that they could implement. All of them have done so, which I think is entirely appropriate.

With respect to the commitment of finances, the Prime Minister has been very clear and has made a number of public statements, both in public and in the house, that the revenue generated from the excise tax collected by the federal government will be invested in research, prevention, treatment and rehabilitation. Although we can't direct them, we've

ministre de la Santé y a fait brièvement référence dans son allocution. Vous avez aussi mentionné que le gouvernement fédéral a un modèle de législation et de réglementation que peuvent utiliser les provinces et territoires qui n'ont pas de cadre législatif en place.

De quel modèle s'agit-il, au juste? Pouvez-vous également vérifier quel montant exactement le gouvernement fédéral a réservé à ces programmes? La ministre de la Santé n'a pas été en mesure de nous donner un chiffre. Avez-vous plus de détails à nous donner en réponse à la question du sénateur Patterson?

M. Blair : Je vais faire de mon mieux, sénateur.

D'abord, je précise que nous avons eu de nombreuses discussions, et continuons de le faire, avec les premiers ministres et les ministres de la Justice, de la Santé et des Finances de l'ensemble du pays. De plus, la haute direction travaille en étroite collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux afin d'assurer un consensus et de bien comprendre les objectifs de la loi. C'est très clair. Notre priorité première est de protéger les enfants et de les tenir loin de cette substance. En deuxième lieu, nous voulons empêcher le crime organisé d'empocher des milliards de dollars grâce à ce commerce. Et en troisième lieu, nous voulons protéger la santé des Canadiens.

Nous travaillons donc avec les provinces et les territoires afin que nous tendions tous vers les mêmes objectifs.

Pour ce qui est du sénateur Patterson, il s'inquiétait du fait que la législation fédérale, le projet de loi C-45, ne fait mention nulle part de la possession de cannabis sous l'âge de la majorité, soit 18 ans.

Je lui ai assuré que l'ensemble des provinces et territoires vont mettre en place des mesures législatives interdisant aux mineurs de posséder, d'acheter et de consommer du cannabis. Ce sera fait dans les règles de l'art par la réglementation provinciale, plutôt que par le Code criminel, comme c'est le cas pour l'alcool.

Nous avons travaillé avec chacune des provinces et chacun des territoires. Nous leur en demandons déjà beaucoup, alors nous leur avons fourni différents modèles de loi dans les deux langues officielles, et ils ont toutes et tous choisi de mettre en place le modèle qui leur convenait. Je crois que c'était absolument la chose à faire.

En ce qui concerne la somme réservée, le premier ministre a très clairement affirmé, publiquement et à la Chambre, que les recettes générées par la taxe d'accise fédérale allaient être investies dans la recherche, la prévention, le traitement et la réadaptation. Nous ne pouvons pas exiger le même engagement

encouraged the provinces and territories to consider the same types of investment.

In other jurisdictions, for example, in Colorado, they waited until they had their system up and revenue started coming in before they started making investments in public education. They said that was a mistake, and we learned from that.

So we've made those investments right up front. We've made the commitment of monies for research and public education, and we have begun to expend that money. We've made the commitment of money available to law enforcement for the training in order to deal with those things.

The cost of implementing has been built into Budget 2017 and Budget 2018 before the first dollar of revenue comes down the pipe. We've been working with the provinces and territories to ensure that the 75 per cent that they collect in the excise tax move toward cost centres. That's been an important discussion in making sure revenues are made available to those who will have costs — for example, municipal governments, public health officials and law enforcement — to ensure they have the resources available to them to do the job we ask of them to make this legislation work and to assist us in achieving the aims of protecting our kids and keeping our communities safe.

Senator Doyle: Thank you. To the health officials, could you provide the committee with a copy of the consultation framework that was used? Could you also please provide a departmental analysis informing you of the impact that legalization will have on Indigenous communities? Would that be possible?

Mr. Costen: Just so I'm clear, when you say "consultation framework," are you referring specifically to consultations that have occurred regarding the development of the bill, regulations and so forth? Yes, absolutely. That's something that's very easy. In many ways, it's a companion piece to the document the minister described, which is really an inventory of the communities we visited and organizations we've met with.

That's not a problem at all; we can provide you with that document.

Senator Doyle: Do you have the departmental analysis on the impact the legislation will have on Indigenous communities?

Mr. Costen: Yes. Much of that question will be answered in the document I have in mind. It's both an analysis and a reflection of the feedback we're receiving throughout the process of those conversations.

Senator Doyle: Okay.

The Deputy Chair: For clarification, is that specifically the McClellan task force —

de la part des provinces et territoires, mais nous les avons encouragés à envisager la possibilité.

Ailleurs dans le monde, au Colorado, par exemple, on a attendu que le système soit en place et que les revenus commencent à entrer avant d'investir dans l'éducation du public. Les administrations concernées ont admis que c'était une erreur, et nous avons appris de leur expérience.

Nous n'avons donc pas attendu. Nous nous sommes engagés à investir dans la recherche et l'éducation du public, et nous avons déjà commencé à le faire. Nous avons versé les sommes engagées aux forces de l'ordre en vue d'assurer la formation nécessaire pour intervenir adéquatement.

Les coûts liés à la mise en œuvre ont été prévus aux budgets de 2017 et de 2018, avant même que les revenus ne commencent à entrer. Nous nous sommes entendus avec les provinces et territoires pour que 75 p. 100 des revenus qu'ils tireront de la taxe d'accise soient transférés aux centres de coûts. C'est une discussion importante que nous continuons d'avoir afin d'avoir l'assurance que les revenus iront à ceux qui devront assumer les coûts, comme les municipalités, les agences de santé publique et les forces de l'ordre. Nous voulons qu'ils aient les ressources nécessaires pour faire le travail que nous leur imposons afin que la loi soit efficace, et pour nous aider à protéger nos enfants et à veiller à la sécurité de nos collectivités.

Le sénateur Doyle : Merci. Aux représentants de la Santé, pourriez-vous fournir au comité une copie du cadre de consultation qui a été utilisé? Pourriez-vous également nous transmettre une analyse ministérielle sur les répercussions de la légalisation sur les collectivités autochtones? Est-ce que ce serait possible?

M. Costen : Quand vous dites « cadre de consultation », faites-vous référence précisément aux consultations concernant l'élaboration du projet de loi, de la réglementation et tout le reste? Oui, absolument. Ce sera très facile. C'est en quelque sorte un guide accompagnant le document dont la ministre a parlé, qui est en fait un répertoire des collectivités que nous avons visitées et des organisations que nous avons rencontrées.

Il n'y a aucun problème; nous allons vous le transmettre.

Le sénateur Doyle : Avez-vous l'analyse ministérielle sur les répercussions qu'aura la loi sur les collectivités autochtones?

M. Costen : Oui. J'ai un document en tête, et je crois qu'il répondra assez bien à votre question. C'est à la fois une analyse et une réflexion sur les commentaires que nous avons reçus tout au long du processus de consultation.

Le sénateur Doyle : D'accord.

Le vice-président : Pour que ce soit clair, s'agit-il précisément du groupe de travail de la ministre McClellan...

Mr. Costen: It starts with the work of the task force and continues throughout. It's more an examination of that conversation over the last two years or whatever the time frame is, but it does start with the task force and takes us to the present today.

The Deputy Chair: So this will give us an inventory of the people who were consulted through the task force, because I heard the minister say specifically that the centrepiece of Indigenous consultation was actually done by that task force prior to the legislation. You would have who specifically participated in the consultations with the McClellan task force and who was consulted prior to the drafting of the legislation. Then we've got the piece that happens after the legislation is put together. Is that it? We would have a full trail that we could examine.

Mr. Costen: Effectively, yes.

The Deputy Chair: Perfect. With no further questions, Mr. Blair and members from the departments, thank you for being here.

(The committee adjourned.)

M. Costen : On commence avec l'étude du groupe de travail, puis on poursuit avec les efforts subséquents. C'est plutôt un examen des discussions qui ont eu lieu au cours des deux dernières années, ou à peu près. On commence donc avec le groupe de travail, mais le document nous amène jusqu'à aujourd'hui.

Le vice-président : Alors nous allons y trouver la liste des intervenants consultés par le groupe de travail, car j'ai entendu la ministre dire clairement que le gros du processus de consultation autochtone avait eu lieu avant l'élaboration du projet de loi. Votre document énumère ceux qui ont pris part aux consultations avec le groupe de travail de la ministre McClellan avant l'élaboration du projet de loi. Puis, l'autre partie traite de ce qui a été fait après. Est-ce bien cela? Nous aurions ainsi accès à toute la chronologie.

M. Costen : C'est exact.

Le vice-président : Parfait. Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie d'avoir été des nôtres, monsieur Blair, et merci aux représentants des ministères.

(La séance est levée.)

APPEARING

Tuesday, April 17, 2018

The Honourable Ginette Petitpas Taylor, P.C., M.P., Minister of Health;

Bill Blair, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Justice and Attorney General of Canada and to the Minister of Health.

WITNESSES

Wednesday, March 28, 2018

Tsuut'ina Nation Police Service:

Steve Burton, Inspector, Criminal Investigative Psychologist.

As an individual:

The Honourable Senator Dennis Glen Patterson.

Tuesday, April 17, 2018

Health Canada:

Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat.

Department of Justice Canada:

Diane Labelle, General Counsel;

Stefan Matiation, Director and General Counsel, Aboriginal Law Centre.

COMPARAISSENT

Le mardi 17 avril 2018

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée, ministre de la Santé;

Bill Blair, député, secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé.

TÉMOINS

Le mercredi 28 mars 2018

Service de police de la Nation de Tsuut'ina :

Steve Burton, inspecteur, Psychologue aux enquêtes criminelles.

À titre personnel :

L'honorable sénateur Dennis Glen Patterson.

Le mardi 17 avril 2018

Santé Canada :

Eric Costen, directeur général, Secrétariat de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Ministère de la Justice Canada :

Diane Labelle, avocate générale.

Stefan Matiation, directeur et avocat général, Centre de droit autochtone.